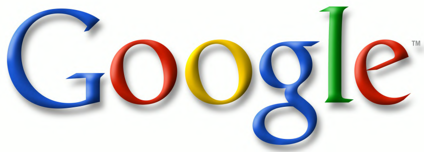





600037141M



AIX

ANCIEN ET MODERNE,

OU

DESCRIPTION DES ÉDIFICES SACRÉS ET PROFANES, ÉTABLISSEMENS, MONUMENS ANTIQUES, DU MOYEN AGE ET MODERNES, BIBLIOTHÈQUES, CABINETS, PROMENADES D'AIX, ETC., ETC.;

PRÉCÉDÉE

D'UN RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE CETTE VILLE, DES PERSONNAGES CÉLÈBRES QU'ELLE A PRODUITS; DE NOTICES SUR LA POPULATION A DIFFÉRENTES PÉRIODES, SUR LES MŒURS, LES USAGES ET L'INDUSTRIE DES HABITANS, SUR LES PRODUCTIONS PARTICULIÈRES DU TERROIR, ETC., ETC., ET *suivie* DE L'INDICATION DES CHATEAUX ET PRINCIPALES MAISONS DE CAMPAGNE DES ENVIRONS.

DEUXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.



AIX,

DE L'IMPRIMERIE DE G. MOURET, RUE DU PONT-MOREAU, N. 21.

1833.

On trouve cet ouvrage :

A Aix, { chez G. Mouret, imprimeur, rue du Pont-Moreau.
chez Aubin, libraire, sur le Cours.

DÉDICACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

A Monsieur Louis-Jules-François-DESTIENNE-DUBOURGUET, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, Maire de la ville d'Aix.

Monsieur le Maire,

C'est à vous qu'appartient la Dédicace d'un ouvrage sur l'histoire et les monumens de cette Ville. Vous tenez la place de ces Consuls qui prirent une honorable part aux événemens que je raconte.

Comme eux, vous avez étendu votre administration sur tous les objets; vous avez amélioré les diverses branches de l'instruction publique; les enfans du pauvre ont béni votre nom, et la Commune entière vous a remercié des nouvelles études que vous avez créées au sein du Collége.

Vous avez orné la Ville de places et de fontaines; votre zèle n'a rien négligé de ce qui peut illustrer notre Patrie.

L'amour du bien ne s'arrête jamais. Ce que vous avez fait nous laisse entrevoir ce qu'on doit attendre. La sagesse de votre administration prouvera que ce n'est pas toujours une grande population qui donne de l'importance aux cités.

Que je serais heureux, MONSIEUR LE MAIRE, *si, fidèle interprète de la reconnaissance publique, je pouvais vous offrir un hommage digne de vous. Ce serait la plus douce récompense de mes travaux.*

Je suis, avec un profond respect,

MONSIEUR LE MAIRE,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

J. F. P....

AVANT-PROPOS.

Aix et son territoire forment, comme l'ont dit Jacques Spon et Millin, une terre véritablement classique. Séjour de la première colonie romaine dans les Gaules, il fut long-temps un point central entre les Gaules et Rome. Aix (alors *Aquæ Sextiæ*) obtint la suprématie sur les provinces voisines. De beaux édifices le décorèrent, de nombreux établissemens y amenèrent l'abondance. Ces terres fertiles que le paisible laboureur parcourt aujourd'hui en chantant ses joyeux couplets, furent le théâtre de sanglantes guerres; on y consacra des monumens d'affection, de regrets ou de piété.

La ville moderne soutient la réputation de la ville antique qu'elle remplace. On y cultive avec succès les sciences et la littérature. L'art militaire y compte des généraux habiles, des guerriers intrépides; la poésie, la peinture et la sculpture, des artistes célèbres. Par suite de ce goût qui a distingué les habitans d'Aix, on conserve dans cette ville des monumens de toutes les époques et de tous les genres. La plupart des temples ressemblent à autant de musées par les inscriptions, les peintures et les sculptures qu'ils renferment. Des particuliers y possèdent de riches bibliothèques et des cabinets précieux.

Il nous manquait un résumé de l'histoire de

notre ville, un tableau fidèle des mœurs de ses habitans, l'indication des usages particuliers à la localité et dont l'origine offre un intérêt plus ou moins grand, suivant qu'elle est plus ou moins ancienne, ou que la cause qui y donna lieu est plus ou moins curieuse, enfin l'exposition raisonnée des objets d'art qu'elle contient. Le désir d'être utile à nos concitoyens et aux étrangers nous fit entreprendre cette tâche en 1823, en publiant AIX ANCIEN ET MODERNE.

L'édition de ce petit ouvrage étant épuisée depuis plusieurs années, l'auteur avait formé le projet de le faire réimprimer. Pour la rendre autant qu'il lui était possible, digne de la bienveillance du public, il s'est livré à de nouvelles recherches sur la ville d'Aix et son terroir. Les nombreux matériaux qu'il a recueillis ont, pour la plupart, rapport à des matières qui n'avaient point été traitées dans la première édition, il n'a pas voulu priver ses concitoyens du fruit de ses recherches. Mais pour les présenter d'une manière convenable, il a été obligé de refondre son premier ouvrage et d'adopter un plan plus étendu ; c'est le résultat de ce nouveau travail que nous présentons dans cette édition. Il offrira aux habitans le tableau fidèle de ce que leur patrie renferme d'intéressant, et aux étrangers un guide sûr pour les conduire vers des objets dignes de leur attention.

Enfin, nous avons porté la plus scrupuleuse attention à rechercher et à faire connaître les fondateurs des édifices publics et des établissemens religieux ou profanes. Ils méritent bien d'être connus ceux qui ont consacré leurs soins, souvent même leur vie entière, à créer d'utiles institutions.

Heureux si par les soins que nous avons apportés dans toutes les parties de cet ouvrage, nous parvenons à exciter l'intérêt du lecteur, et à recueillir ainsi le plus doux fruit de notre travail.



AIX
ANCIEN ET MODERNE.

Cet ouvrage sera composé de trois parties principales : *Histoire*, *État moral*, *social et industriel*, *Description*.

La première contiendra un résumé de l'histoire d'Aix et une notice sur les hommes célèbres nés en cette ville.

La seconde traitera de la population dans différentes périodes, du caractère des habitans, de l'état des sciences, de l'agriculture, des beaux-arts, de l'industrie et du commerce.

La troisième donnera la description de ce que la ville et ses environs présentent de remarquable.

PREMIÈRE PARTIE.

LIV. I.er

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE D'AIX.

CHAPITRE PREMIER.

Résumé de l'histoire d'Aix, depuis sa fondation, jusqu'à la formation du Comté de Provence.

Les salyens, peuples d'origines différentes, mais unis par les mêmes intérêts, occupaient une petite portion de la partie

méridionale des Gaules qui devint province romaine, et qui reçut dans la suite le nom de Provence. Quoique leur caractère tînt de celui de la nation celtique, il devait avoir reçu les modifications qu'exercent ordinairement le climat et les localités. Ils étaient plus propres à la guerre, qu'à l'agriculture (1). Les principales divinités qu'ils adoraient étaient *Theutatès*, *Hœsus*, *Bellenus*, etc. (2), auxquelles ils sacrifiaient des victimes humaines.

Les prêtres chargés de ce soin, employaient divers moyens pour faire ces horribles holocaustes. Souvent ils égorgeaient la victime et laissaient couler son sang sur la tunique blanche dont ils étaient revêtus; d'autres fois ils l'enfermaient dans des idoles d'osier qu'ils entouraient de foin et auxquelles ils mettaient ensuite le feu (3). Ces prêtres appelés *Druides* exerçaient une grande influence sur la nation.

Les salyens avaient des *Braccœ*, espèces de culottes larges et courtes, et le *Sagum* qui était une peau de mouton ou de bête fauve, posée sur les épaules (4). Ils portaient la barbe et les cheveux longs, leurs boucliers étaient en osier, recouverts de peaux, ainsi que leurs casques. Les chefs avaient des anneaux et des hausse-cols de pierre.

Selon un écrivain provençal (5), la capitale du pays des salyens était située non loin des eaux chaudes (à

---

(1) Strabon, *Geog. lib.* IV.

(2) César, *De bello gallico*, lib. VI. Lactancius, lib. I, c. 21. Cicéro, *pro Fônt.*

(3) *Dissertation sur la religion des anciens provençaux*, par M. l'abbé Castellan, dans le premier recueil des Mémoires de la Société académique d'Aix.

(4) Diod. Sic., V. 219.

(5) Galaup de Chasteuil, *Discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix, à l'arrivée des ducs de Bourgogne et de Berry.*

l'endroit où fut bâtie l'église de N. D. de la Seds, remplacée ensuite par le couvent des Minimes et occupée aujourd'hui par les religieuses Sacrementides), selon d'autres, au contraire, cette capitale était située sur une colline au nord de la source d'eaux chaudes. (La colline *d'Entremons*).

On voit en effet dans ce lieu, de longues murailles construites en grandes pierres carrées placées sans mortier, les unes sur les autres, et formant un vaste triangle. On croit généralement que les gaulois élevaient leurs remparts de cette manière. Il y a dans l'enceinte formée par ces murailles, une immense quantité de débris de vases et d'ustensiles antiques. On y a découvert encore des pierres sculptées, représentant des têtes humaines et des guerriers à cheval, vêtus d'une manière étrange; le tout sans connaissance du dessin et dans le goût attribué aux gaulois. Fauris-de-Saint-Vincens (1) assure qu'il existe en cet endroit de vastes souterrains.

Une colonie de Phocée, ville de l'Asie mineure, ayant abordé sur les côtes voisines du pays des salyens, et s'y étant établie, ceux-ci ne purent voir sans jalousie et sans crainte, des étrangers si près de leurs terres. Ils formèrent, avec les peuples limitrophes, une ligue formidable, pour abattre cette puissance naissante. Trop faibles pour résister seuls à des ennemis entreprenans, les habitans de Mazza (Marseille.) appelèrent les romains à leur secours. Rome ne laissa pas échapper l'occasion d'envoyer des troupes, dans un pays où elle pouvait étendre ses conquêtes. Le consul Fulvius Flaccus partit à la tête d'une armée. Il attaqua les ennemis de Mazza, les vainquit et s'empara d'une partie de leur territoire.

Malgré cet état d'hostilité, les salyens surent profiter des connaissances des phocéens, en agriculture.

---

(1) *Premier recueil de Mémoires et autres pièces de la Société académique d'Aix*. 1809.

Ils apprirent d'eux, l'art de cultiver la terre (1), ils leur durent aussi l'introduction de l'olivier (2), et leurs mœurs éprouvèrent même quelques changemens avantageux.

Sextius Calvinus, proconsul romain, acheva de soumettre les salyens. Pour conserver leur pays à la république, il établit une garnison près de la capitale de ce peuple, dans un lieu où coulaient des eaux chaudes, qu'il nomma de son nom, *Aquæ Sextiæ* (3), peut-être parce que leur vertu l'avait soulagé des infirmités qu'il éprouvait (4). On construisit des habitations à l'usage des soldats et une forteresse pour leur sûreté. Sextius consacra ces lieux à Mercure, et ce fut l'an du monde 3931, de la fondation de Rome 631, et 120 ans avant J. C.

Environ vingt ans après, eut lieu l'invasion des cimbres et des teutons. Ces peuples qui, selon les conjectures des historiens, venaient de la Scandinavie, furent renforcés en route par les embrons, qu'on croit être les anciens habitans de l'Embrunois. Leur valeur et leur nombre jetèrent l'effroi dans Rome. Plusieurs généraux furent inutilement envoyés pour leur résister; aucune barrière ne pouvait arrêter leur marche. Cn. Papirius Carbon fut battu en Illirie. Le consul Silanus éprouva le même sort. Scaurus qui lui succéda, fut tué et son armée détruite. Enfin Manlius et Cœpion furent vaincus. Les deux enfans du premier perdirent la vie, et quatre-vingt mille hommes restèrent sur le champ de bataille. La fortune de Rome voulut que les barbares, au lieu de profiter de leurs avantages, pour aller droit en Italie où rien n'eût pu leur résister, changeassent tout à coup de dessein, pour se répandre en Espagne.

---

(1) Strabon.

(2) Legrand d'Aussy, *Hist. de la vie privée des français, depuis l'origine de la nation, jusqu'à nos jours*, tom. 1, pag. 144.

(3) Strabon. — Florus.

(4) Galaup de Chasteuil, *Disc. sur les arcs triomphaux, etc.*, pag. 5.

Dans ces conjonctures, sauver la république, fut la pensée générale. On nomma Consul, Caïus Marius, malgré son absence, qui, d'après les lois romaines, était un empêchement à cette nomination. On disait hautement à ce sujet, qu'il ne fallait pas s'arrêter à une loi, quand il s'agissait de les conserver toutes. Marius arriva dans le pays des salyens, et profitant de l'absence des ennemis, il exerça son armée ainsi que les habitans du pays, à la discipline militaire. Pendant tout le temps que dura cette absence, il employa ses troupes à de grands travaux; il embellit *Aquæ Sextiæ* de monumens et de beaux aquéducs. Il fit dessécher des marais étendus qui infectaient l'embouchure du fleuve, (l'Arc). Il y établit un point de communication appelé *Marii Ager* (Marignane), fit creuser les *fossæ Marianæ*, pour faciliter les transports de vivres dans son camp. C'est ainsi qu'en disciplinant son armée, il l'habitua à la fatigue.

Après une occupation de trois ans, les cimbres, les embrons et les teutons, quittèrent l'Espagne, dans l'intention d'envahir l'Italie. Mais leur nombre étant trop considérable pour aller ensemble, ils prirent le parti de se diviser en deux grands corps : les cimbres qui se dirigèrent par les montagnes des Alpes, et les teutons réunis aux embrons qui s'avancèrent par le littoral de la méditerranée. Ces derniers arrivèrent sur le territoire d'*Aquæ Sextiæ*, et s'arrêtèrent dans une vaste plaine, située à l'occident et traversée par le fleuve. Marius qui suivait leur marche, prit position sur un rocher qui dominait la plaine, à l'extrémité occidentale. Ses soldats étaient exténués de fatigue et de soif. Ils murmuraient sourdement contre lui, de ce qu'il ne les employait qu'à creuser des fossés et à construire des monumens. Ces plaintes devinrent peu à peu générales, et les soldats romains demandèrent à combattre. Loin de se laisser intimider, Marius jeta sur eux un regard étincelant de colère. Il leur reprocha leur insubordination et leur dit qu'il ne

s'agissait pas dans cette guerre de chercher à acquérir de la gloire; qu'ils avaient été envoyés pour sauver la patrie; que dès lors, loin de rien hasarder, il fallait, pour combattre, attendre patiemment l'occasion favorable. Les soldats demandèrent de l'eau. Marius d'un ton sévère leur dit en montrant la rivière qui coulait près du camp: en voilà; mais il faut la gagner au prix de votre sang. Eh! bien, combattons s'écrièrent les soldats, en brandissant leurs javelots. Marius dominant ces clameurs, leur signifia avec force qu'ils ne combattraient que lorsque les dieux en donneraient l'ordre, qu'il fallait avant tout fortifier le camp. Aussitôt les troupes se mirent à l'ouvrage, et tandis qu'on travaillait avec ardeur, des valets descendirent vers le fleuve pour abreuver les chevaux de leurs maîtres. Quelques embrons voulurent leur en disputer l'approche. Des soldats romains, malgré la défense des chefs, quittèrent le camp, pour soutenir les leurs. Les embrons leur opposèrent de nouveaux soldats. Ce fut ainsi que peu à peu l'action devint générale, entre les romains et les embrons. Les femmes de ceux-ci voyant que leurs époux pliaient, coururent au devant d'eux, en leur reprochant leur lacheté. Elles les frappaient comme des ennemis, et les forcèrent de retourner au combat. Se jetant ensuite dans les rangs de l'armée romaine, elles saisissaient les épées par le tranchant, sans craindre la douleur et sans faiblir à la vue de leur propre sang. La nuit sépara les combattans, et les romains, restés maîtres du champ de bataille, y passèrent la nuit, non dans un repos réparateur, mais dans les plus vives alarmes; entourés d'une quantité innombrable d'ennemis qui poussaient des hurlemens épouvantables. Marius ordonna à Claudius Marcellus, un de ses lieutenans, de partir à la faveur de la nuit, avec trois mille hommes, de se tenir sur la droite des barbares, en opérant sa marche dans les bois qui couvraient les hauteurs, et de se jeter sur les derrières des ennemis, lorsque la bataille serait engagée.

Le lendemain, les teutons et les embrons continuèrent leur marche, et comme à l'ordinaire, Marius les suivit de près, en évitant d'en venir aux mains. On arriva ainsi, dans une grande plaine qui termine la vallée. Le général romain établit son camp sur une hauteur. Au soleil naissant, il fit sortir l'armée de ses retranchemens et la rangea en bataille, en disant que le moment de combattre était venu. Il recommanda à ses troupes de laisser avancer les barbares de très-près, de lancer leurs javelots et de fondre ensuite sur l'ennemi avec impétuosité, mais en bon ordre, pour l'accabler de leur nombre et profiter ainsi de l'avantage du terrain.

Quand les embrons et les teutons virent ces apprêts, ils poussèrent de grands cris de joie, et battirent avec leurs armes, les peaux tendues qui couvraient les charriots de bagages. Ils se réunirent à la hâte et gravirent en courant, les hauteurs qui les séparaient des romains. Ils étaient déjà haletans de fatigue, lorsqu'ils furent parvenus à la distance indiquée par Marius. Alors les soldats romains lancèrent sur eux leurs javelots et renversèrent les premiers rangs. Ensuite, l'armée s'ébranle et va heurter les barbares qui, ne pouvant résister à ce choc inattendu, sont culbutés jusqu'au pied de la colline. Là, ils cherchent à se réunir. Les romains ne leur en laissent pas d'abord le temps, mais comme ils ne peuvent combattre tant d'ennemis à la fois, la réunion s'opère, et l'on vient de nouveau attaquer les romains qui font tous leurs efforts pour tenir tête. Dans ce moment, Marcellus sort de l'embuscade, à la tête de ses trois mille hommes auxquels il recommande de pousser de grands cris, et il fond tout à coup sur les derrières de l'ennemi qui, saisi d'épouvante, s'imagine que de puissans secours arrivent d'Italie. La confusion se mêle dans ses rangs et il ne cherche qu'à prendre la fuite. Le massacre fut alors affreux. Les romains ne firent point de quartier, et deux cent mille hommes restèrent sur le champ de bataille.

En reconnaissance d'un si grand succès, Marius, à la

tête de son armée, offrit un sacrifice solennel aux dieux protecteurs des romains. Il éleva ensuite un monument triomphal sur le champ de bataille (1), et appela la montagne au pied de laquelle la victoire avait été remportée: *Rupes Victoriæ*, (aujourd'hui Sainte-Victoire). Les salyens contribuèrent beaucoup par l'ardeur de leur courage, au gain de cette mémorable bataille.

Ce peuple, ne pouvant dans la suite se résoudre à la perte de sa liberté, se révolta contre ses oppresseurs. Caïus Cœcilius, général romain, les soumit et les remit en servitude (2). Il assura ainsi ce pays à la république, et lors de la division des Gaules en dix-sept Provinces, *Aquæ Sextiæ* devint capitale de la seconde Narbonaise.

Environ 40 ans avant J. C., César établit à *Aquæ Sextiæ*, une colonie qu'il avait tirée de la vingt-cinquième légion (3). Cette ville est appelée dans diverses inscriptions : *Colonia Julia Aquensis* et *Colonia Augusta Aquensis* (4).

La puissance des druides avait reçu une première atteinte, chez les salyens, lorsque les romains s'étaient emparés de leur pays. La religion et les usages des vainqueurs avaient peu à peu prévalu. Vers l'an 37 de J. C., une nouvelle atteinte fut portée à la puissance des druides, par l'empereur Tibère (5). Claude la détruisit entièrement (6).

Plusieurs auteurs placent vers l'année 100 de J. C., la construction d'un mausolée, en forme de tour, qui subsistait encore à Aix, en 1785, et dans lequel furent trouvées des urnes cinéraires. Les deux autres tours qui existaient auprès, étaient plus anciennes. Il y a quelque

---

(1) Plutarque, *Vita Marii.*
(2) Florus.
(3) Paul Merul, *Cosmograph.*
(4) Pitton, *Hist. de la ville d'Aix*, pag. 57.
(5) Pline.
(6) Suetone.

raison de penser qu'elles avaient été élevées du temps de Marius.

Il ne s'est rien passé de remarquable dans la capitale, ni dans la seconde Narbonaise, jusqu'à saint Trophyme, premier évêque d'Arles, qui vint y prêcher l'évangile, sous le règne de Néron. Les juifs y étaient déjà établis. Chassés de Rome, au nombre de 4000, une partie avait été en Sardaigne où un établissement leur avait été offert, et le reste s'était réfugié dans la province romaine.

Les visigoths et les bourguignons se montrèrent dans nos contrées, vers l'année 430. Ils commirent des dégats inouïs, et si la cité d'Aix échappa à leur fureur, elle le dut à Bazile son archevêque (1).

La Provence fut divisée en occidentale et en orientale: la première qui comprenait le comtat Venaissin, Avignon, Apt, Pertuis, Manosque et Sisteron, appartint aux rois Bourguignons; la seconde, composée du restant de la province, obéit aux rois Visigoths.

Les français, à leur tour, ne tardèrent pas à paraître dans ces contrées. Après la bataille de Poitiers, ils ravagèrent la Provence. Clovis, ayant conquis le territoire des Bourguignons, le restitua à Gondebaud, fils de Sigismond leur roi. Gondebaud vint mettre le siége devant Aix; obligé de se retirer, il alla essayer ses armes contre Marseille. Il surprit cette ville et la livra au pillage.

Théodoric, roi des Ostrogoths, étant venu secourir son petit-fils Amalric dont Clovis menaçait les états, vainquit les français, et garda la Provence qu'il combla de bienfaits.

An 526. — Le pays fut gouverné au nom d'Athalaric, autre petit-fils d'Alaric par Amalazonthe sa mère. Ce prince mourut à l'âge de seize ans, et Amalazonthe fit nommer, pour lui succéder, Théodat son cousin-germain qu'elle épousa ensuite. Celui-ci répondit à ce généreux

---

(1) Papon, *Hist. générale de Provence*, tom. 1, pag. 184.

procédé, par la plus noire ingratitude; il la fit inhumainement étrangler. L'empereur Justinien, indigné de cette barbare conduite, envoya contre lui une armée commandée par Bélisaire. Les troupes de Théodat, ennuyées de l'indécision et des longueurs que ce prince mettait dans ses opérations, se révoltèrent contre lui et proclamèrent à sa place, Vitigès, l'un des principaux officiers de l'armée. Ce général, pour se soustraire aux armes victorieuses de Bélisaire, céda la Provence aux français.

An 575. — Gontran, roi d'Orléans et Clotaire, roi de Metz, se disputèrent cette province. Les lombards, profitant des circonstances, vinrent jusqu'à Aix, en commettant de grands excès. Cette ville, pour se délivrer de leurs armes, paya la somme, alors exorbitante, de 17,600 liv. Ces peuples à qui quelques auteurs attribuent l'origine des fiefs (1), furent battus en plusieurs rencontres par le gouverneur Mummolus. Cet habile général défit aussi les saxons qui avaient fait une invasion dans la Provence, et les obligea de repasser les Alpes. Mais à leur arrivée, ils furent repoussés de l'Italie, par les lombards qui s'y étaient établis. Ils résolurent alors de retourner dans leur patrie. Pour exécuter ce projet, il leur fallut traverser la Provence. Ce passage fut marqué par le meurtre et le pillage.

Les lombards firent une seconde irruption dans la Provence qui dut encore son salut à l'habileté et à la bravoure du gouverneur Mummolus.

L'année 580 fut remarquable à Aix, par l'arrivée d'un certain nombre de juifs qui obtinrent d'y fixer leur résidence.

Les sarrasins suivirent de près les lombards. Originaires de l'Arabie, ils avaient pénétré d'abord en Afrique et soumis la Mauritanie. S'étant joints ensuite aux africains, ils envahirent l'Espagne et s'étendirent jusqu'en Provence. La

---

(1) Jacques Peissonel, *Traité de l'hérédité des fiefs de Provence*, pag. 33.

célèbre bataille que gagna sur eux, en 738, Charles Martel, et qui leur coûta 300,000 hommes et la perte d'Abdérame leur roi, les en éloigna pour quelque temps. A leur retour, ils commirent de nouveaux dégats. Ils brûlèrent les actes publics et les monumens littéraires. Aix eut ses murailles renversées, ses maisons pillées et incendiées, et les habitans qui y étaient restés, devinrent esclaves ou furent écorchés vifs.

La Provence était comprise dans les états de Childéric III, fils de Thierry, et dernier roi de la première race dite des *Mérovingiens*. Elle fit aussi partie de l'empire de Charlemagne, et passa successivement de Louis *le Débonnaire* son fils, à Charles *le Chauve* et ensuite à Lothaire. Sous ce prince et en 796, on commença à relever la ville d'Aix de ses ruines.

Les sarrasins parurent vers les Bouches du Rhône. Ils voulaient remonter ce fleuve, saccager Arles et se répandre ensuite dans la Provence. Mais une violente tempête éloigna leur flotte du Rhône, et l'ayant jetée sur le rivage, les habitans massacrèrent ce qui avait échappé à la fureur des flots. Un autre événement remarquable de ce temps, fut la révolte de Folcrade, gouverneur de Provence. Elle eut pour résultat le remplacement de ce gouverneur, par Gérard de Roussillon.

Notre pays fit ensuite partie des états de Lothaire, un des trois enfans de Charles. Lothaire prit le titre de *Roi de Provence*. Plus tard, cette province passa sous l'autorité de Louis, roi d'Italie; puis sous celle de Charles *le Chauve*; enfin, en 877, elle appartint à Louis *le Bègue*. Ce prince faible se la laissa enlever par Boson qui en était duc ou gouverneur, et qui établit le royaume d'Arles.

BOSON.

Il était fils de Buvin, comte d'Ardennes et avait épousé Hermangade, fille de Louis *le Bègue*. Il sut gagner le

peuple, les seigneurs et surtout les évêques. On le couronna en 879, au concile de Mantailles près de Vienne en Dauphiné, où se trouvait, entre autres, l'évêque d'Aix. Dans ce concile, on nomma pour *syndics* de la Provence, les chefs du conseil qui administraient les affaires de la ville d'Aix (1). Le royaume d'Arles comprenait la Provence, le pays d'Uzès, le Vivarais, le Lyonnais, le Dauphiné, la Savoie, une partie du duché de Bourgogne et le pays de Vaud (2).

Louis III et Carloman, enfans de Louis *le Bègue*, appelèrent à leur secours Louis, roi de Germanie, pour chasser Boson; mais ce fut inutilement, celui-ci eut l'art de se maintenir sur le trône et il mourut tranquillement, aimé de ses sujets.

LOUIS *l'Aveugle*.

Louis, âgé de dix ans, succéda à Boson son père, sous la tutelle de sa mère. Il fut couronné à Valence, avec l'autorisation d'Eudes, comte de Paris, et d'Arnoul, roi de Germanie.

Sous ce règne, les sarrasins firent une incursion dans la partie méridionale du royaume.

Adelbert, marquis de Toscane, demanda du secours à Louis, contre Bérenger, duc de Frioul, son concurrent pour l'Italie. Louis, espérant, en récompense de ce service, obtenir la Lombardie, sur laquelle il avait des droits par son aïeul maternel, s'engagea dans cette guerre. Bérenger le vainquit, et non-seulement Louis fut obligé de renoncer au royaume de Lombardie, mais encore il fit serment de ne jamais aller en Italie. Malgré sa promesse, il y retourna

(1) Bouche, *Essai sur l'hist. de Provence*, *tom.* 1, *page* 57. — Louvet, *Abrégé de l'histoire de Prov.*, tom. 1, page 28.

(2) Le P. Syrmond, *Conciles de France*, 496. — Dupuy, *Traité des droits du roi, sur la Bourgogne*, pag. 344.

à la prière d'Adelbert. Cette fois il vainquit Bérenger et reçut à Rome, de Benoit IV, la couronne impériale. Louis parcourut l'Italie. Pendant son séjour en Toscane, il excita la méfiance d'Adelbert, par un propos tenu sur le luxe de cette Cour. Adelbert appela aussitôt Bérenger qui arma à la hâte et surprit Louis. Après lui avoir reproché d'être revenu en Italie contre son serment, il lui fit crever les yeux, trait d'inhumanité commun dans ces temps de barbarie. Louis se retira à Vienne en Dauphiné. Il avait choisi, pour régir son royaume, Hugues, fils de Thibaud, ancien gouverneur ou duc de Provence, sous Boson. Louis étant mort, cet homme ambitieux n'eut pas de peine à s'emparer du pouvoir, au préjudice de Charles Constantin, héritier de la couronne.

HUGUES.

Hugues ne prit le titre de roi, qu'après avoir obtenu la couronne d'Italie, vacante par la mort de Bérenger. Il alla visiter ses nouveaux états, et on l'y reçut avec empressement. Le pape Jean X implora son secours pour se soustraire à la hauteur de Marozie, veuve du marquis Albéric. Le saint père devint la cause de son propre malheur; il fut assassiné par ordre de Marozie que Hugues avait épousée.

Hugues ayant donné un soufflet à Albéric, fils du premier lit de son épouse, celui-ci, pour venger cet affront, marcha contre lui et le chassa. Obligé de fuir en Lombardie, le roi d'Arles fit crever les yeux à Lambert, souverain de la Toscane, sur de légers soupçons qu'il avait conçus contre lui. Cette conduite révolta les seigneurs italiens; ils voulurent le détrôner et mettre Rodolphe à sa place. Hugues détourna l'orage en cédant à ce dernier le royaume d'Arles. Il se réserva néanmoins, sa vie durant, la souveraineté de la Provence. Il battit ensuite le duc de Bavière que des mécontens avaient appelé, et cette guerre devint la source d'une infinité d'injustices qu'il commit à l'égard des

seigneurs italiens. Vainqueur des sarrasins en Provence, il les relégua dans les Alpes pour s'en servir au besoin, contre ses propres sujets. Cette conduite odieuse mit le comble à la haine qu'on lui portait. Il fut chassé d'Italie et obligé de revenir en Provence. Lothaire son fils resta en Italie, et n'eut qu'une ombre d'autorité.

Hugues renonça ensuite à ce royaume, et se retira dans un monastère qu'il avait fondé à Vienne en Dauphiné. Il y mourut sous l'habit de moine.

RODOLPHE.

Il paraît qu'après le traité fait avec Hugues, Rodolphe se mit en possession du royaume d'Arles, et qu'il empêcha pendant sa vie, l'ancien roi de disposer de la souveraineté de la Provence. Au reste, les événemens de ce règne sont inconnus. Ce prince eut pour successeur Conrad, que quelques-uns croient être son fils.

CONRAD *le Pacifique.*

Ce fut sous Conrad que Hugues, malgré sa promesse, donna la Provence à la princesse Berthe sa nièce, épouse de Boson. Conrad acquiesça à cette disposition. Le comte de Provence devint feudataire du roi d'Arles. Telle est l'origine des comtes de Provence, dont nous parlerons bientôt.

RODOLPHE *le Fainéant.*

Ce prince succéda à Conrad son père. Il se vit enlever presque tous ses états, et ne laissa à son neveu l'empereur Conrad *le Salique*, que le titre de roi d'Arles, que portèrent depuis, les empereurs d'Allemagne.



CHAPITRE SECOND.

COMTES SOUVERAINS DE PROVENCE.

COMTES DE PROVENCE DE LA MAISON DE BOSON.

BOSON.

On ne sait rien de positif sur les événemens de son règne. Le pape Jean VIII s'étant réfugié en Provence pour se soustraire aux armes de Lambertus et d'Albertus, princes italiens, qui s'étaient emparés de Rome, reçut de grands honneurs dans nos contrées. Il fut accompagné par Boson. Robert I, archevêque d'Aix, alla trouver le pape à Arles. Il reçut du saint père le *pallium*, et dès lors il prit le titre d'archevêque (1). Boson eut pour successeur son fils Guillaume.

GUILLAUME I.

Défit les sarrasins qui s'étaient emparés de la forteresse de Fraxinet. Il mourut en 991, après avoir fondé plusieurs monastères.

GUILLAUME II.

Ce prince vivait en l'an 1000, il était fils de Guillaume I. On remarque sous son règne ou peu après, des donations et restitutions faites aux monastères, entre autres la donation

(1) Baronius, *Ann.* 875. — Sirmond, tom. III. — Saxi, *Pontific. Arelat.* — Chorier, *Hist. du Dauphiné.* — Pitton, *Dissert. sur le temps auquel l'église d'Aix a été faite métropole.* — Idem. *Annal. de l'égl. d'Aix.*

de terres situées dans le territoire d'Aix, en faveur du monastère de Saint-Victor de Marseille, par Adèle, mère de Guillaume II et Gerberge sa veuve (1).

On place à peu près dans ce temps, la fondation d'une maison hospitalière pour l'ordre du saint-Esprit, à Aix (2).

En 1044, il y eut en cette ville, une assemblée solennelle de princes, de seigneurs et de prélats, à laquelle assista Pierre évêque d'Aix. Cette assemblée confirma la donation faite par Guillaume, d'une église appelée *Ecclesia Sancti Primassii*, au monastère de Saint-Victor de Marseille.

GEOFFROI.

A la mort de Guillaume II, Adèle sa mère et Gerberge sa femme, gouvernèrent l'état, au nom de ses enfans encore en minorité. Geoffroi l'un d'eux, figure dans les chartes comme comte de Provence. L'événement le plus remarquable de son règne, est le concile tenu à Toulouse, sous la présidence des archevêques d'Aix et d'Arles, légats du saint siége. Geoffroi mourut l'an 1063.

BERTRAND.

Ce prince, fils de Geoffroi, prit le parti de l'empereur Henri IV, contre le pape Grégoire VII.

On croit que dans le onzième siècle, les comtes habitèrent le prétoire bâti à Aix, près de la tour du mausolée. Les maisons construites auprès des trois tours, depuis les 4.me et 5.me siècles, et celles situées aux environs du palais des comtes, formèrent un bourg qu'on appela *Ville Comtale*.

(1) Ruffi, *Hist. des comtes de Provence*, pag. 38.

(2) Sur son emplacement est bâtie l'église de Saint-Jérôme, encore appelée le Saint-Esprit.

GERBERGE et GILBERT *le Bon*, son époux.

On conjecture que Gerberge était fille du comte Geoffroi, et qu'elle avait succédé à son frère Bertrand, mort sans postérité, vers l'année 1100. — On ignore de quelle maison était Gilbert son époux.

Ce fut sous leur règne qu'eut lieu la première croisade prêchée par Pierre l'*ermite*.

Les Bains d'Aix acquirent de la célébrité, pour les maladies du goître et les écrouelles. Cette réputation se soutint jusques vers l'année 1245 (1).

Les templiers s'établirent dans la ville Comtale. En 1143 des juifs furent autorisés à habiter le bourg Saint-Sauveur. On appela leur quartier *la Juiverie*, (et ensuite la rue *Venel*).

Les troubadours étaient déjà connus dans ce siècle. Leurs poésies respiraient la plus aimable naïveté, parée des grâces d'un langage doux et d'une cadence harmonieuse. Les seigneurs et les princes cherchaient à les attirer dans leurs cours. Les troubadours parcouraient ainsi les provinces, en chantant sur la harpe, les belles et les combats. Ce n'étaient pas des hommes délicats, coulant des jours efféminés dans les fêtes et les voluptés du dieu auquel ils consacraient plus particulièrement leurs vers; c'étaient des guerriers magnanimes qui maniaient l'épée avec autant de valeur, qu'ils mettaient de délicatesse à chanter la beauté. On peut placer dans le douzième siècle les premières *cours* ou *parlemens d'amour*. Ces cours jugeaient ordinairement des questions de galanterie, telles que celle-ci: *quel est l'amant le plus heureux de celui à qui sa belle jette un regard d'amour, de celui à qui elle serre tendrement la main, ou enfin de celui à qui elle presse*

(1) M. Robert, *Essai histor. et méd. sur les eaux therm. d'Aix*, etc., pag. 20.

amoureusement le pied ! Dans les plaidoyers auxquels ces ridicules questions donnaient lieu, on perdait de vue le vrai sentiment, pour ne faire briller que l'esprit. On place le commencement du parlement d'amour d'Aix, le premier de la Provence, à l'année 1162 (1). Les autres cours d'amour étaient celles d'Avignon, de Romanil, de Signe et de Pierrefeu.

COMTES DE LA MAISON DE BARCELONNE.

La province de Catalogne ou de Barcelonne était régie par des gouverneurs appelés *Comtes*. Dans la suite ces gouverneurs se rendirent indépendans. Raymond-Bérenger, descendant de Vilfred ou Geoffroi le *Velu*, premier comte souverain de Barcelonne, acquit la Provence par son mariage avec Douce, princesse de ce pays.

RAYMOND-BÉRENGER I.

Après avoir, avec le secours des Provençaux, défait les sarrasins d'Espagne qui s'étaient emparés des îles Baléares, Raymond-Bérenger eut une guerre à soutenir contre Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, à raison des limites des deux états. La guerre se termina par ce qui l'aurait épargnée : la fixation de ces limites. Sous le règne de ce prince, Pierre de Bruys prêcha en Provence l'hérésie qui dans la suite occasionna la guerre des albigeois.

Raymond-Bérenger quitta le trône pour entrer dans l'ordre des templiers. La sagesse de son gouvernement le fit regretter des provençaux.

BÉRENGER-RAYMOND.

Raymond de Baux, époux d'une des filles du comte Gilbert, ayant armé pour faire valoir ses prétentions sur

(1) Nostradamus.

une partie de la Provence, Bérenger-Raymond appela à son secours, le comte de Barcelonne. Les génois se déclarèrent contre Bérenger, et ce prince perdit la vie, dans un combat livré à une galère génoise.

RAYMOND-BÉRENGER II.

Raymond-Bérenger, encore mineur, fut mis sous la tutelle de son oncle. Celui-ci continua la guerre, et la termina à son avantage. Il pacifia aussi des troubles causés par une nouvelle croisade, et auxquels beaucoup de seigneurs provençaux avaient pris part.

Raymond-Bérenger, étant sorti de tutelle, résolut de raffermir son pouvoir affaibli par les soulèvemens de quelques vassaux. A cet effet, il assembla dans Aix, les états de Provence, et en reçut serment de fidélité. Par ses soins, de nouveaux habitans furent reçus dans les fiefs des seigneurs, et obtinrent des terres, moyennant une redevance. Il en résulta une augmentation considérable dans la population, une abondance jusqu'alors inconnue et le goût des arts. Les villes et les bourgs s'établirent en communautés.

Vers l'année 1165, Raymond-Bérenger envoya des troupes contre Nice, en punition de ce qu'elle avait refusé de députer aux états. Il se rendit lui-même au siége de cette ville, et y périt âgé de 30 ans seulement. La sagesse de sa conduite, et l'excellence de ses vues, le firent vivement regretter.

ALPHONSE I, RAYMOND-BÉRENGER III, SANCHE D'ARAGON.

Alphonse roi d'Aragon disputa la Provence à Raymond V, comte de Toulouse, dont le fils devait épouser Douce, seul enfant de Raymond-Bérenger II. Alphonse réussit.

Après avoir soumis Nice, il laissa la souveraineté de la Provence d'abord à son frère Bérenger III, dont le règne ne fut que de trois ans, et ensuite à son autre frère Sanche d'Aragon.

Sous le règne d'Alphonse, Benedictus, prévôt du chapitre de notre dame du siége des archevêques d'Aix, entreprit de rebâtir l'église *Saint-Sauveur*, détruite par les sarrasins en l'année 731. Rostagnus d'Hières archevêque d'Aix, seconda Benedictus dans son projet, et tous les deux firent paraître une bulle par laquelle ils engageaient les fidèles à contribuer aux frais de la reconstruction projetée. Cette bulle produisit un grand effet. Chacun s'empressa de fournir aux frais de la dépense, et la nouvelle église conserva la même dédicace que l'ancienne. Elle fut terminée sur la fin du onzième siècle. Benedictus se servit des murailles d'un temple romain qui était primitivement en cet endroit, pour défendre l'habitation de ses chanoines. Un grand nombre d'habitans s'établirent tout près; et en peu de temps, il s'y forma un bourg dont le chapitre eut la juridiction temporelle. Il fut nommé le bourg *Saint-André* ou *Saint-Sauveur*. La ville comtale s'accrut aussi beaucoup à cette époque. Ces deux bourgs se joignirent et ne formèrent qu'une seule ville.

On place à la fin du douzième siècle l'établissement des *frères pontifes* ou *feseurs de ponts* (*pontes facere*). Ils étaient religieux militaires, hospitaliers et probablement laïques. Leur premier établissement fut à un passage dangereux nommé *malus passus*, où ils bâtirent une maison et un pont. Depuis qu'ils l'habitèrent, ce lieu fut appelé *bonus passus*. Ils exerçaient l'hospitalité envers les voyageurs, les secouraient et les escortaient à main armée, lorsque la route présentait quelque danger. Ils construisaient des ponts et des bacs, des chaussées, des chemins et des digues. Ils entretenaient les canaux. L'établissement des ff. pontifes, le plus rapproché de la ville d'Aix, est la petite chapelle

de *la Madeleine*, vulgairement dite de *la Chèvre*, près du bac de Mirabeau, et en delà de la Durance (1).

La poésie provençale était déjà en estime à cette époque (2).

ALPHONSE II.

Guillaume, comte de Toulouse, profitant de l'absence de Pierre, roi d'Aragon, frère et protecteur du jeune Alphonse II, comte de Provence, vint commettre des dégats dans le comté, et notamment à Aix. Alphonse demanda des secours à Pierre, pour se délivrer de ce dangereux ennemi, Pierre fit conclure la paix, et retourna dans ses états, mais à peine était-il parti, que la guerre commença. Alphonse fut fait prisonnier. Pierre revint et avec le secours des habitans d'Aix, il parvint à délivrer son frère. En reconnaissance de ce service, Alphonse accorda à ses sujets d'Aix, le droit de pâturage et celui de couper du bois jusqu'à cinq lieues autour de la ville.

Ce prince favorisa les troubadours, et fut troubadour lui-même. Il mourut en 1209, dans la Sicile où il avait accompagné sa sœur qui allait épouser le roi de ce pays. On lui éleva un tombeau à Aix, dans l'église S.t-Jean.

RAYMOND-BÉRENGER IV.

Pierre, roi d'Arangon, prit soin de Raymond jeune encore, l'amena dans ses états et l'y fit élever. Raymond sorti de tutelle, vint en Provence où tout était dans

(1) *Notice sur une inscription d'un genre singulier qu'on voit à la chapelle de la Madeleine, etc.*, par M. Castellan, chanoine d'Aix, dans le second recueil de Mémoires de la société académique d'Aix, page 157.

(2) Ruffi, *Histoire des Comtes de Provence*, page 89.

le désordre. Les villes d'Arles, d'Avignon, de Marseille et de Nice s'étaient érigées en républiques. Elles paraissaient prêtes à s'armer contre lui, et en outre Hugues de Baux, prince d'Orange, lui disputait la Provence. Pour se donner un allié puissant, Raymond-Bérenger épousa Béatrix, fille de Thomas, comte de Savoie. Après beaucoup de traverses, il reprit son autorité. Le Pape lui donna la rose d'or, en reconnaissance des services qu'il en avait reçus, dans la guerre contre les albigeois.

Ce comte laissa quatre filles, savoir: Marguerite, épouse de S.t Louis, roi de France, Eléonore, mariée à Henri III, roi d'Angleterre, Sance, femme de Richard, comte de Cornouaille, roi des romains et Béatrix qui hérita de la Provence et la porta dans la maison d'Anjou, par son mariage avec Charles, frère de S.t Louis.

Son corps fut déposé dans l'église S.t-Jean, à Aix.

Sous ce prince plusieurs fondations pieuses eurent lieu à Aix, entre autres, en 1213, celle de l'hôpital du saint Esprit, pour les enfans trouvés.

En 1220, celle du couvent des frères Mineurs ou Cordeliers conventuels, situé hors la ville.

En 1231, celle de l'église de N. D. de Beauvezet et de l'hôpital de la charité, par un chanoine nommé *Berardus.*

COMTES DE PROVENCE DE LA PREMIÈRE MAISON D'ANJOU.

BÉATRIX ET CHARLES I.

Béatrix fut reconnue pour souveraine à Aix. En 1240, elle confirma les priviléges de cette ville. Charles son époux soumit la Provence à son autorité.

Urbain IV, menacé de perdre ses états par Mainfroy, fils naturel de l'empereur Frédéric second, qu'une faction puissante voulait faire nommer sénateur de Rome, demanda du secours à Charles. Il lui envoya l'investiture du royaume

des Deux-Siciles. Clément IV, son successeur l'en fit couronner Roi, avec Béatrix son épouse.

Mainfroy, ayant attaqué Charles à Bénevent, perdit la bataille et la vie. Le vainqueur s'empara de Naples et de plusieurs autres villes.

Les dames de la cour de Béatrix et de toute la Provence, à l'exemple de la souveraine, avaient vendu leurs bijoux, pour aider Charles dans cette guerre. La ville d'Aix avait fourni vingt mille florins d'or.

Les templiers étaient reçus à Aix depuis l'année 1260. Ils possédaient une terre considérable appelée *Baïle*, entre Puyloubier et Saint-Antonin, à laquelle ils avaient fait de grands travaux. Il firent bâtir près du palais des comtes, une Église sous l'invocation de *Sainte Marie du temple*, appelée ensuite Sainte Catherine.

Béatrix mourut à Nocera, vers l'an 1267, âgée de 38 ans. Son corps fut apporté à Aix, et placé dans l'église Saint-Jean, près du tombeau de son père.

Charles se déclara contre les gibelins, pour la faction des guelphes. Les premiers lui suscitèrent un concurrent dans Conradin, jeune prince rempli de mérite. Après avoir réuni ses forces, Conradin attaqua Charles. Mais le sort ne seconda pas sa valeur. Les troupes qu'il commandait se dispersèrent, et lui-même fut obligé de prendre la fuite avec son cousin Frédéric d'Autriche. Ayant été reconnus sous le déguisement qu'ils avaient pris, ils furent conduits à Naples où ils perdirent la tête sur l'échafaud.

Le fameux massacre des français et des provençaux, commis en Sicile et appelé les *vêpres siciliennes*, eut lieu à peu près dans ce temps-là. Il n'y eut d'épargné que Guillaume Porcelet, provençal qui s'était fait chérir et respecter dans la Sicile, par sa probité et sa justice.

Charles avait résolu de se rendre à Paris, pour engager Saint Louis à faire la guerre au roi d'Aragon,

parce que celui-ci avait refusé de se battre contre lui. La mort le surprit en route.

La fondation du couvent des dominicains eut lieu sous ce prince et en 1277, de même que celle des religieux ermites de S.[t] Augustin, par Richard, frère d'Henri III, roi d'Angleterre (1).

CHARLES II *le Boiteux*.

Il était fils du précédent. Ayant été attiré dans un piége, par Roger Doria, général de l'armée navale du roi d'Aragon, il fut conduit prisonnier à Barcelonne. Il n'obtint la liberté qu'en donnant une forte rançon, jusqu'au paiement de laquelle ses enfans et 80 gentilshommes furent gardés en otages. Il visita la ville d'Aix qui avait puissamment concouru au paiement de la rançon. C'était vers l'année 1300. Charles II fit d'inutiles efforts pour conquérir la Sicile. Il s'assura de Naples et vint ensuite à Aix où il confirma les anciens priviléges des habitans et leur en accorda de nouveaux.

Charles *le boiteux* rendit quelques ordonnances remarquables. Une d'elles fixe la quotité de la dîme des blés, raisins et fruits, pour Aix et son territoire (2). Une autre sur l'observation des fêtes, sur les juges séculiers, contre les blasphémateurs et contre les juifs (3). Il fit aussi agrandir le palais des comtes.

---

(1) H. Bouche, *Chorog. de Provence*, pag. 207; Pitton, *Ann. de l'église d'Aix*, pag. 199.

(2) *Recueil de plusieurs pièces concernant les priviléges et droits, usages et régl. particuliers à la ville d'Aix et son territoire*, pag. 211.

(3) Ruffi, *Histoire des comtes de Provence*, pag. 207.

C'est sous Charles qu'eut lieu en Provence la destruction de l'ordre des templièrs. D'après une lettre que ce prince avait reçue à Marseille, de Philippe *le bel*, roi de France; les juges, Viguiers, lieutenans du comté et officiers, eurent ordre de saisir les templiers. On dressa inventaire des biens qu'ils possédaient. Vingt-sept furent enfermés dans le château de Meyrargues et vingt et un dans celui de Pertuis. La tradition porte qu'ils ne furent pas traités en Provence, aussi cruellement qu'en France.

Les provençaux aimaient beaucoup Charles, et ils le pleurèrent à sa mort, comme un père. Par son testament, ce prince ordonna que son corps serait déposé dans le chœur de l'église des religieuses de Nazareth qu'il avait fondée en l'année 1292 (1). Il était tellement chéri, qu'il s'établit en coutume, que le premier jour que les consuls de la ville entraient en fonction, ils allaient, en cérémonie, visiter son tombeau (2).

Les religieux du Montcarmel s'étaient établis à Aix du temps de Charles.

Ce prince eut quatorze enfans, entre autres S.t Louis, évêque de Toulouse et Robert son successeur.

ROBERT.

Après avoir été couronné à Avignon, Robert vint à Aix où il appaisa quelques différens. Clément V le nomma vicaire du saint empire, ce qui excita contre lui la jalousie de ses voisins.

Robert fonda, en 1312, le monastère des dames de S.te-Claire, au quartier du *Galet Cantant* (3).

En 1320, il ordonna que trente habitans seraient choisis

---

(1) Louvet, *Abrégé de l'Histoire de Provence*, *tom.* 1, *pag.* 183.

(2) Pitton, *Histoire d'Aix*, *pag.* 171.

(3) Le quartier du Galet Cantant comprenait le jeu de Mail et le quartier de Saint-Louis.

parmi les gentilshommes, bourgeois et marchands, pour avoir soin des affaires publiques; conjointement avec les consuls qui devaient les appeler à cet effet.

Le 21 décembre 1334, il rendit un édit, par lequel il déclara que ses comtés de Provence et de Forcalquier, ainsi que les comtés adjacens, seraient inaliénables (1).

Robert mourut à Naples, le 19 juin 1347, laissant Jeanne sa petite-fille pour héritière, à condition qu'elle épouserait son cousin André de Hongrie.

JEANNE.

Jeanne obéit aux volontés de Robert, en épousant André de Hongrie contre lequel elle ressentit bientôt une haine implacable et qu'elle fit cruellement étrangler.

Elle vint à Aix où elle donna des exemples fréquens d'une prodigalité qui devait faire naître de grandes craintes pour l'avenir; aussi les syndics, pour mettre des bornes à cette facilité de caractère, exigèrent d'elle, la promesse de ne jamais aliéner la ville.

L'année 1348 fut fatale à la Provence, par les ravages qu'y exerça une peste affreuse. La mortalité fut telle que les champs restèrent en friche et que dans plusieurs bourgs et villages, il n'échappa pas un seul habitant. Dans les villes, le nombre de vivans suffisait à peine pour ensevelir les morts (2). Le nécrologe de l'église d'Aix fait mention de Jean de Parausenys, prêtre bénéficié de S.t-Sauveur d'Aix, qui se consacra au service des pestiférés, et mourut de la contagion en leur donnant ses soins.

Clément VI profita de la faiblesse de Jeanne, pour se faire

(1) Le Comte de Vellozo Pinto, *Réfutation des prétentions du pape, sur Avignon et le comté Venaissin*, *pag.* 34.

(2) Franc. Bosquetus, *Pontificum romanorum qui è Galliâ oriundi, in eâ sederunt, historia.* In vitâ Clementis VI, pag. 87.

céder Avignon et plusieurs autres villes. En revanche, il lui permit d'épouser Louis de Tarente son cousin. Le même pape déclara ensuite le domaine Comtal inaliénable et annula les donations faites par cette princesse, sans restituer cependant la ville et le comté d'Avignon.

La Provence devint le théâtre de beaucoup de meurtres. Arnoux Quenolle, dit l'*Archiprêtre*, à la tête d'une troupe de brigands, désolait ce pays. Il fut tenu une assemblée de la noblesse et des communautés, dans le couvent des frères mineurs d'Aix, en 1376. On y délibéra d'appeler les Bretons, au secours de la ville ; mais Jean Siméonis, aussi vaillant capitaine que bon jurisconsulte, battit les brigands. Aix donna même du secours aux Marseillais, dont le territoire était ravagé par ces malfaiteurs.

Jeanne épousa en troisièmes noces, Jacques, Infant de Majorque, et en quatrièmes, Othon de Brunswick. Elle reçut la rose d'or du Pape Urbain VI, préférablement à Pierre d'Aragon. En reconnaissance, cette femme faible confirma les donations qu'elle avait précédemment faites au pape. Ces dons ne lui conservèrent pas long-temps la faveur du S.t Siége. Le pape appela Charles de la Paix pour la détrôner. Charles attira Jeanne à Naples, et s'étant rendu maître de sa personne, il la fit étrangler.

A peu près sous ce régne, les habitans de l'ancienne ville d'Aix, sans cesse attaqués par les brigands dont il a été question, prirent le parti de l'abandonner. Ils vinrent augmenter la population de la ville qui s'était formée par la jonction du Bourg Saint-André et de la cité comtale.

COMTES DE PROVENCE DE LA SECONDE MAISON D'ANJOU.

LOUIS. I.

Pendant la captivité de Jeanne, Louis d'Anjou son fils adoptif, leva une armée, se fit couronner roi à Avignon, et députa à Aix, pour être reconnu à la place de sa

mère. Les états déclarèrent aux députés qu'ils ne savaient rien de positif sur le sort de leur souveraine, et qu'ils ne pouvaient reconnaître que celui qui viendrait de sa part. Louis fit le siége d'Aix et s'en empara. Par son ordre les fortifications furent détruites et le siége de la justice fut transféré à Marseille. Il s'occupa ensuite à faire limiter le territoire d'Aix, et pour la sûreté des habitans de la ville et des campagnes, il fit construire sur divers points du territoire des tours d'où l'on fesait des signaux pour avertir de l'approche des brigands qui infestaient la Provence.

Par délibération du conseil de ville d'Aix, les femmes de mauvaise vie furent obligées de paraître voilées en public, sous peine de 30 florins d'amende, pour la première fois et d'une punition corporelle pour la seconde.

Louis I fut tué en Italie où il s'était rendu pour venger la mort de sa mère.

LOUIS II.

Louis II, âgé de 8 ans, succéda en 1400, à son père Louis I, sous la tutelle de Marie de Blois sa mère. De grands troubles agitèrent son règne. Le général napolitain Spinolli fut envoyé par Charles de la Paix qui disputait la succession de Jeanne à la seconde maison d'Anjou. Spinolli s'empara de plusieurs villes. La terreur qu'il inspirait en porta d'autres à entrer dans son parti; de ce nombre fut Aix. Il s'y forma contre le comte de Provence, une ligue connue sous le nom d'*union d'Aix*. Le quartier général était dans cette dernière ville. Une trêve ayant eu lieu, plusieurs places qui avaint été entraînées contre leur gré dans le parti de Charles, rentrèrent sous l'obéissance de Louis. Aix le reconnut à son tour, à condition qu'il révoquerait l'ordonnance de Louis I, qui transférait à Marseille, les cours souveraines de justice.

Charles étant mort, Ladislas son fils fut reconnu souverain

du royaume de Naples. Cela n'empêcha pas le parti que Louis avait dans cette ville, de grossir, au point que ce prince crut pouvoir s'y rendre avec une petite escadre seulement. Il reçut l'hommage de la noblesse; mais Ladislas l'obligea bientôt de retourner en Provence où de nouveaux troubles l'attendaient.

La Reine Jeanne, pour se rendre agréable au saint père, avait cédé des biens considérables au comte Roger de Beaufort, parent du pape et père de Raymond-de-Turène. Elle avait en même temps prohibé toute revendication de la part des agens de son domaine. Malgré une pareille déclaration, Louis I s'empara de ces biens. Raymond-de-Turène ne se plaignit pas d'abord. Sous Louis II, il fit des démarches auprès de Marie de Blois qui traîna sa décision en longueur. Raymond ne respira dès lors que vengeance. Il leva une armée et commença par faire des incursions dans les terres du pontife dont il se plaignait aussi. Il vint ensuite en Provence où il mit tout à feu et à sang. Plusieurs châteaux furent saccagés et brûlés. Pour se faire une juste idée des horreurs qui accompagnèrent cette guerre, il suffit de savoir que le pillage était la seule paye des troupes de Raymond-de-Turène.

Une trêve de deux ans eut lieu. Pendant ce temps le pape d'Avignon termina son différent avec Raymond, moyennant quelques concessions. Après l'expiration de la trêve, la guerre recommença avec plus d'acharnement. Raymond s'étant noyé dans le Rhône, sa mort mit fin à ces dissensions.

Louis avait épousé Iolande d'Aragon, la plus belle personne de son temps. Il l'aima beaucoup. Dégoûté de la guerre et de ses vicissitudes, il refusa de prendre les armes pour faire valoir ses droits sur le royaume d'Aragon, et préféra se consacrer au bonheur des provençaux dont il se fesait adorer.

Louis II, institua l'université d'Aix, le 30 décembre

1413, et transporta, par son ordonnance du 14 août 1415, le pouvoir de juger en dernier ressort, du juge mage, à une Cour de parlement.

Sous son règne, on ressentit à Aix un violent tremblement de terre, l'église des prêcheurs fut presque entièrement détruite.

L'établissement de l'hospice des hydropiques d'Aix, eut lieu en 1469, sous l'invocation de S.t Eutrope.

LOUIS III.

Louis III, fils du précédent, possédait de grandes qualités. Il était bon, juste et vaillant. Il alla à Naples où après bien des traverses, il fut reconnu souverain. Le roi d'Aragon qu'il avait vaincu, voulut profiter de son absence pour attaquer Marseille. Il prit cette ville, la livra au pillage et en brûla une partie. Aix envoya des secours aux marseillais, et le roi d'Aragon se vit obligé de prendre la fuite. A l'occasion de cette guerre et en 1431, Louis III permit à la ville d'Aix d'écarteler ses armes de Sicile, de Jérusalem et d'Anjou. Louis mourut en Calabre.

RENÉ *le bon Roi*.

René d'Anjou, frère de Louis III, épousa Isabelle, fille de Charles de Lorraine. Par ce mariage il devint héritier de Charles; mais Antoine de Vaudemont, cousin d'Isabelle, lui disputa la Lorraine. Le sort des armes favorisa d'abord René; mais ce prince fut ensuite battu et fait prisonnier. L'empereur Sigismond voulut terminer le différent; René obtint la liberté sur parole. L'arrangement n'ayant pu avoir lieu, le roi reprit ses fers avec son fils. Pendant la captivité de René, Isabelle fesait son séjour à Aix. Elle était adorée des provençaux, à cause de sa bonté et de la sagesse de ses réglemens.

La peste fit quelques ravages dans cette ville. A la cessation du fléau, la reine tint son parlement et partit avec ses enfans, pour aller prendre possession de Naples.

La présence et les armes de cette princesse lui en ouvrirent les portes ; mais plus tard, le sort se déclara contre elle.

René obtint sa délivrance moyennant la somme d'environ deux millions de notre monnaie. Son arrivée à Aix fut marquée par des fêtes brillantes. On le reçut chanoine en grande cérémonie.

Les états lui ayant procuré des hommes et de l'argent, il se rendit à Naples où il réussit d'abord. La fatalité de sa destinée le força ensuite d'en sortir et d'abandonner cette ville à son ennemi Alphonse roi d'Aragon. Il fut reçu dans ses états de Provence avec les plus grands témoignages d'amour. Il alla à la Cour de France, puis à Angers où il institua l'ordre du *Croissant*. Ce fut dans cette ville qu'il perdit son épouse dont la mort l'affligea beaucoup.

Les florentins l'appelèrent à leur secours, sous la promesse de l'aider à reconquérir ses états : après les avoir secourus, René en fut indignement trahi. Il retourna en France et épousa en secondes noces, Jeanne de Laval, fille de Guy, comte de Laval, dans le Maine.

Les génois se comportèrent à l'égard de René, de la même manière que les florentins. Il eut de plus la douleur de perdre son fils le duc de Calabre qui mourut à Barcelonne. Dès lors il renonça à Naples, et pour trouver le repos, il fixa sa résidence à Aix. Le climat de cette ville lui plaisait beaucoup, et ce bon roi datait avec plaisir ses lettres-patentes, d'une de ses maisons de campagne d'Aix.

Ce prince accorda beaucoup de priviléges aux habitans ; il leur permit d'avoir leurs terres en franc-alleu, c'est-à-dire, exemptes de toutes charges féodales. Sa coutume constante était de ne percevoir les impôts que sur le produit des récoltes. René cultivait avec succès les sciences et la littérature. Il est auteur de plusieurs ouvrages en prose et en vers. Il entretenait des correspondances avec les savans de son temps, entre autres avec le vénitien Antoine Marcel. Les arts ne lui étaient pas non plus étrangers ; il était peintre et musicien. On lui attribue les airs qu'on avait

coutume d'exécuter aux jeux de la Fête-Dieu. On sait que ce prince avait institué ces représentations qui attiraient annuellement à Aix un nombre considérable d'étrangers.

René mourut dans cette ville en 1480, âgé de 73 ans, laissant un peuple inconsolable de sa perte. D'après ses intentions, on transporta son corps à Angers, et on le plaça à côté de celui d'Isabelle de Lorraine, sa première femme.

CHARLES III.

René eut pour successeur Charles, comte du Maine, son neveu. Ce prince voulant faire une tentative sur Naples, demanda à Sixte IV l'investiture de ce royaume; mais le pape la lui refusa.

Les états de la Provence assemblés en 1481 et ensuite le conseil éminent en 1482, déclarèrent qu'aucunes lettres émanées d'une juridiction étrangère, même spirituelle, ne pourraient être exécutées en Provence, sans l'annexe de cette Cour supérieure, sous peine de saisie du temporel, ce qui fut signifié au syndic des évêques et aux agens du clergé séculier et régulier de ce pays (1).

Charles, dont la santé était très-languissante, mourut à Marseille, désignant pour héritier de ses états, le roi de France et ses successeurs. Son testament est remarquable; il s'y occupe affectueusement du sort de ses sujets. Il prie le roi de France de maintenir leurs libertés et priviléges, et même de leur en accorder de nouveaux.



(1) *Recueil des titres et pièces touchant l'annexe*, pag. 5.

CHAPITRE TROISIÈME.

HISTOIRE D'AIX DEPUIS LA RÉUNION DE LA PROVENCE A LA COURONNE DE FRANCE, JUSQU'AUX ÉVÉNEMENS QUI ONT PRÉCÉDÉ LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Pour valider la donation de Charles III, et obtenir la confiance des provençaux, Louis XI fit assembler à Aix, les états généraux. On y jura solennellement en son nom, le maintien des priviléges de la province, et les états ratifièrent la donation. Par cette formalité, la Provence se trouva non incorporée à la France, comme une partie à un tout, mais seulement unie comme un tout à un autre tout. C'est pour cela que le roi de France prit dès lors le titre de *Comte de Provence*. Les atteintes portées à nos priviléges, causèrent les désordres que l'on verra dans la suite de cette histoire.

Louis XI nomma Palamède de Forbin, lieutenant général, avec de grands pouvoirs, en reconnaissance de ce qu'il avait engagé Charles III à lui laisser ses états. Mais ingrat autant que méfiant, le roi de France ne tarda pas à abreuver de dégoûts, Palamède de Forbin et à faire peser sur lui, le poids d'une injuste disgrâce. Peu jaloux de tenir sa parole, et ne pouvant souffrir les priviléges des villes et des corps, il rendit, dans le mois de janvier de l'année 1483, des lettres-patentes, par lesquelles il défendait à tous prélats, gentilshommes et communautés, d'élire leurs évêques, prévôts ou abbés. Il leur enjoignait de recevoir ceux qu'il nommerait lui-même.

A la mort de Louis XI, le duc de Lorraine, petit-fils de René, profita du mécontentement que l'odieuse conduite de ce roi avait fait naître dans le cœur des provençaux, pour revendiquer ses droits sur la Provence. Les états s'assemblèrent à Aix, le 9 avril 1487, mais on y délibéra

de nouveau de se donner à la France, avec la clause que la Provence ne pourrait être séparée du royaume, ni aliénée.

Charles VIII, par son ordonnance de l'année 1496, changea le nom des *syndics* en celui de *consuls*. Il voulut que les consuls d'Aix eussent les mêmes priviléges que ceux d'Arles, de Marseille et d'Avignon.

Aix fut ravagé par la peste en 1506. Ce fléau dura deux ans.

A son retour de la conquête de Milan, François I visita la Provence. Il fit son entrée à Aix, le 22 janvier 1516, présida le parlement, et reçut les plaintes de ses sujets.

La peste reparut en 1521. Elle dura quatorze mois, pendant lesquels le parlement siégea à Manosque.

Charles de Bourbon, ayant pris parti pour Charles-Quint, contre la France, s'engagea à soumettre la Provence. Il entra dans ce pays et emporta plusieurs places. La trahison du premier consul d'Aix, le rendit maître de cette ville. Pour y inspirer la terreur, il fit pendre à l'un des arbres de la place des Trois-Ormeaux, un paysan qui n'avait pas voulu crier : *vive Charles de Bourbon*.

François I, arrivé à Aix, changea la couleur du chaperon des consuls en violet, de rouge cramoisi qu'il était auparavant ; et il les priva de la robe rouge pendant douze ans. Aix fut pillé par les marseillais et les troupes du Roi.

En 1535, ce prince réforma les cours de justice et donna un tarif des émolumens des gens de la justice. Cependant Charles-Quint entra en Provence. Aix, voulant faire oublier la conduite du consul, résolut de résister à l'empereur. A cet effet, on fortifia la ville. Les habitans des villages voisins abandonnèrent leurs demeures, et se réfugièrent dans la capitale ; mais le roi de France, en rendant justice à leurs bons sentimens, préféra qu'on laissât la ville ouverte. Pour lui obéir, on détruisit les fortifications, on brûla les vivres, et les principaux habitans abandonnèrent la place.

Tandis que l'armée de l'empereur s'avance, elle est harcelée dans sa marche par les troupes du roi, jointes à nos

paysans. Elle brûle les villages qu'elle rencontre sur la route. Arrivé à Aix, l'empereur s'y fait couronner roi d'Arles et de Provence, abolit les anciennes charges, en crée de nouvelles, et les fait exercer par des prisonniers auxquels il a rendu la liberté. Son armée, campée au *plan d'Aillane*, près du hameau des Milles, eut beaucoup à souffrir de la disette et de la dissenterie.

Charles-Quint vit combien il serait dangereux de rester plus long-temps dans un pays où son armée était menacée de périr par la famine. Il assembla son conseil, et il fut résolu d'abandonner la Provence.

Avant le départ de l'empereur, le duc de Savoie qui l'accompagnait, fit mettre le feu au palais, pour anéantir les titres du roi de France sur le comté de Nice. Il croyait que les archives étaient encore renfermées dans cet édifice, tandis qu'elles en avaient été retirées.

Vers l'an 1540, le luthérianisme se répandit dans nos contrées, et la rigueur que le parlement déploya contre cette secte, ne servit qu'à en augmenter les progrès. Les Luthériens armèrent à Mérindol, village de Provence, et commirent de nombreux excès dans ce pays. Le parlement ordonna de détruire Mérindol et les autres lieux infestés d'hérésie. En même temps il condamna dix-neuf personnes aux flammes, et déclara leurs biens confisqués. Le président Chassanée, homme sage, suspendit tant qu'il le put, l'exécution de ce barbare arrêt. François I accorda un pardon général aux Vaudois ou Luthériens, à condition qu'ils abjureraient dans l'espace de trois mois ; mais ils persistèrent, et envoyèrent une requête dans laquelle ils fesaient avec calme leur profession de foi, en se plaignant des cruautés exercées contre eux. Des ordres pour les exterminer furent tour à tour donnés et levés. Enfin l'avocat-général Guérin provoqua l'exécution de l'arrêt du parlement. Le président d'Oppède se mit à la tête des troupes qu'on envoyait contre les hérétiques, et agit avec la plus grande

sévérité. Cet arrêt barbare fut exécuté d'une manière plus barbare encore. Les troupes du président se livrèrent aux plus infâmes excès, et pour comble d'aveuglement, le roi de France approuva ces horribles exécutions.

L'année 1546 fut remarquable par des inondations extraordinaires. La peste suivit de près la guerre civile. François I accorda aux protestans la liberté d'exercer leur religion. Cet édit ralluma l'incendie. Des cruautés inouïes furent commises à l'égard des sectaires, soit à Aix, soit dans la Provence. Ceux d'Aix étaient pendus à un pin énorme placé hors la ville. Ces exécutions étaient présidées par un boucher de la ville, appelé *Tarroun*. Le comte de Tende, gouverneur de Provence voulait pacifier les troubles et engager par la douceur, à l'exécution de l'édit du roi. N'en pouvant venir à bout, il se détermina à employer la force. Deux partis se formèrent alors; l'armée du comte qui était composée des troupes du roi et des protestans, et celle des opposans qui avait à sa tête un religieux qui, pour couvrir la révolte d'un prétexte sacré, fesait précéder ses troupes par la croix et les armes du pape, et porter le chapelet aux soldats. Les protestans, à leur tour, commirent à Aix plusieurs actes repréhensibles; ils battaient la caisse et tiraient des coups de fusil en l'air, pour effrayer les fidèles, et les empêcher d'aller aux offices. Mais la journée des épinards mit le comble au mécontentement. Une procession nu-pieds et sans bâtons avait lieu le jour de S.t Marc, à la chapelle du saint, située à une lieue de la ville; sur la route de Toulon. Les soldats du comte répandirent malicieusement sur le chemin, des graines d'épinards dont les pointes aiguës ensanglantaient les pieds des pélerins. A leur retour de ce douloureux voyage, ceux-ci devinrent l'objet de la risée et des huées de la soldatesque.

Les catholiques, aidés par le sieur de Flassans, résolurent de se venger; à cet effet les pénitens noirs se réunirent,

après s'être munis de pierres et d'armes qu'ils avaient cachées sous leurs habits. Arrivés au poste des Cordeliers, ils en massacrèrent les soldats. Ils se répandirent ensuite dans les rues, firent main-basse sur les protestans qu'ils rencontrèrent, et chassèrent les autres de la ville. Ce massacre devint le signal d'une nouvelle guerre civile, pendant laquelle les catholiques commirent encore des excès que la plume se refuse de tracer. La présence de Charles IX parut calmer les esprits. Ce prince parcourut la Provence. Arrivé à Aix, il fit abattre le pin si fatal aux protestans.

Honoré de Savoie, comte de Sommerive, succéda au comte de Tende, dans le gouvernement de Provence. Les luthériens craignant qu'il ne les tourmentât, s'adressèrent au roi et obtinrent dans le parlement, une chambre neutre composée de catholiques et de protestans. Cependant la haine donna en 1576, naissance à deux nouvelles factions. Celle des *carcistes* avait à sa tête le comte de Carcès. La faction contraire était dirigée par le maréchal de Rets, et s'appelait des *rézats* ou *razats*. Les protestans se trouvaient dans cette dernière. L'ordre ne fut rétabli qu'à l'arrivée de la reine mère, Catherine de Médicis.

Une peste, dite la *grande*, vint répandre encore la mort dans la province. La maladie était précédée de rhumes extraordinaires et de symptômes horribles; une humeur visqueuse découlait des narrines et donnait naissance à des vers dévorans. La chambre des vacations du parlement était en activité lors de la manifestation du mal. Après avoir, par plusieurs règlemens, pourvu à la sûreté des habitans et des prisonniers, elle sortit de la ville avec les tribunaux. Les consuls l'abandonnèrent aussi; mais l'assesseur Honoré Guiran se crut obligé de rester. Le nombre des morts s'éleva successivement par jour, depuis 15 jusqu'à 70. Parmi le petit nombre d'ecclésiastiques qui demeurèrent, Matal, chanoine théologal de l'église

Saint-Sauveur, se fit remarquer par son zèle à secourir les pestiférés.

On attribuait ces maux au sortilége d'un certain ermite du diocèse de Lodi, appelé *frère Valère des champs*, homme que la superstition présentait sous les couleurs les plus odieuses. Il avait su d'abord s'attirer l'affection du peuple par son hypocrisie. Ce misérable fut brûlé vif. Une chose qui paraîtra étonnante sans doute, c'est qu'après la diminution de population, occasionnée par la peste et la famine, le nombre des habitans augmenta à tel point, que l'on fut obligé d'agrandir la ville.

La peste et la famine furent suivies des fureurs de la ligue déjà répandue dans la capitale de la France.

Le comte de Carcès étant mort, fut remplacé par son neveu Devins qui forma un parti pour la ligue, en faveur du duc de Guise. Les protestans éprouvèrent encore des vexations inouïes. Les factions des carcistes et des razats reparurent, et la guerre civile devint plus violente que jamais.

La mort d'Henri d'Angoulême manqua d'attirer la haine du roi sur cette ville. Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II, grand prieur de France, amiral des mers du levant et gouverneur de Provence, ayant su qu'Altoviti, gentilhomme marseillais, avait écrit contre lui au roi, et qu'il se trouvait à Aix, alla à l'hôtel Saint-Jacques où on l'avait assuré qu'il logeait. Ne l'ayant point trouvé, il prit le chemin du palais. Tandis qu'il était à l'extrémité de la rue Papassaudi, il vit Altoviti à une fenêtre du logis de la Tête-Noire. Enflammé de colère, il quitte ses gardes, va trouver Altoviti et veut le tuer, celui-ci, en se défendant, perce le prince de son épée. Il paya de sa vie ce meurtre involontaire. Le Parlement écrivit au roi pour l'informer de la mort de son frère.

Dans le même temps, un nommé Cartier, à la tête d'une

troupe de soldats, ravageait la campagne. On sut l'attirer à Aix où il fut saisi et exécuté.

Jean-Louis de Nogaret, duc d'Epernon, nommé gouverneur, arriva à Aix en 1586, à la tête de 15,000 hommes, et montra une grande sévérité envers les habitans.

Aix eut encore beaucoup à souffrir de la peste. Le parlement quitta la ville jusqu'à la fin de ce fléau; cependant Louis de Coriolis, président du parlement et quelques conseillers se dévouèrent au salut des habitans, en demeurant parmi eux. On dut à leurs soins la cessation du mal et la tranquillité de la ville.

La mort tragique du duc de Guise excita la rage des ligueurs. L'exaltation des esprits était si forte à Aix, qu'on portait dans les maisons un livre où l'on fesait inscrire pour la ligue, les citoyens, en menaçant et maltraitant même, ceux qui refusaient d'y porter leur nom. Devins fit signer de cette manière une grande partie du parlement. Le premier président de Foresta mourut de douleur, de voir tant de désordres déchirer sa patrie. Le chapitre fut obligé à son tour de signer, et quoique Ligueur, il déclara, bientôt après, ne l'avoir fait que forcément. La division qui survint parmi les magistrats, augmenta encore le mal. La différence d'opinion sépara le parlement en deux corps; le premier, dévoué à la ligue, rendait la justice au nom du cardinal de Bourbon, qu'on appela Charles X. Il resta à Aix. Le second était celui du roi, sous l'autorité du gouverneur; persécuté à Aix, il s'établit à Pertuis.

Le parlement royal vérifia l'édit par lequel Henri III déclarait les villes de Paris, Amiens, Orléans, Abbeville et Aix, coupables du crime de lèze-majesté, etc. Il quitta ensuite Pertuis, pour aller à Manosque. Chaque ville ou village de Provence éprouva à son tour les horreurs d'un siége; plusieurs furent pillés ou incendiés. Le siége de Grasse fut célèbre par la mort de Devins.

L'esprit de révolte avait tellement aveuglé les ligueurs,

qu'ils préférèrent traiter avec le duc de Savoie, plutôt que de reconnaître le roi de France. Il fut résolu qu'on se mettrait sous la protection du duc, et qu'on le choisirait pour comte et seigneur du pays de Provence, à la charge qu'il relèverait de celui que les états du royaume convoqués à Paris par la ligue, choisiraient pour roi (1).

Le duc arriva à Aix, au milieu des applaudissemens. Le commandement lui fut déféré avec enthousiasme, et le président Duchesne, pour avoir été soupçonné d'être du parti des royalistes, courut les plus grands dangers. On le retint même prisonnier à l'archevêché. Le parlement d'Aix fit brûler un édit par lequel le roi accordait une amnistie. Il ordonna la vente des biens des *Bigarras* (royalistes).

Cependant on soupçonnait le duc de Savoie d'agir pour ses propres intérêts, sous prétexte de servir les ligueurs. On n'en douta plus lorsqu'on vit qu'il occupait Berre d'une manière contraire au traité. Les ligueurs cherchèrent alors à l'éloigner. Le duc s'apercevant de la disposition des esprits à son égard, prit le parti de retourner dans ses états.

La Valette, ayant été tué au siége de Roquebrune, fut remplacé par le duc d'Epernon. Ce gouverneur sentit qu'il lui serait avantageux d'occuper Aix; en conséquence, il se disposa à en faire le siége. La ville, de son côté, se mit sur la défensive. On augmenta la garnison, on leva des impôts et trente mille écus furent empruntés à Marseille.

Le duc exerça des actes de cruauté qui éloignèrent les cœurs de la bonne cause. Il croyait n'être que sévère, et il était barbare : si une garnison de ligueurs se défendait jusqu'à la dernière extrémité, il en fesait pendre une

---

(1) Thomas Blanc, *Abrégé de l'Hist. de la maison de Savoie*, tom. III, pag. 34.

partie, et envoyait le reste aux galères. Les habitans d'Aix, irrités par cette conduite contraire aux lois de la guerre, persistèrent encore plus dans le révolte, et demandèrent des secours au roi d'Espagne et au duc de Savoie.

Enfin le duc d'Epernon parut à Aix. Il emporta le pont de l'arc gardé par une compagnie, et suivant son horrible usage, il fit pendre une partie des soldats, à la vue des ennemis. Le comte de Carcès indigné, usa de représailles, sur un pareil nombre de prisonniers royalistes.

Cependant le duc s'empara de plusieurs places. Il s'approcha d'Aix en 1593, prit la tour d'Entremont, située sur une montagne voisine de la ville, et la fortifia à la hâte. Il attaqua ensuite l'hôpital et le couvent des capucins qu'on avait mis en état de défense. Les troupes qui gardaient ce poste, firent de fréquentes sorties. Le trait suivant prouvera combien les esprits étaient exaltés. Dans les divers engagemens, les femmes sortaient de la ville pour porter des raffraîchissemens aux ligueurs; mais comme on combattait par pelotons et sur divers points, elles se trompaient souvent. Une d'elles fit boire de cette manière un royaliste. S'étant aperçue de sa méprise, elle cassa avec colère son broc sur la tête du soldat, et l'assomma à coups de pierres.

Le 25 mai, les royalistes campèrent sur la colline de Saint-Eutrope; ils y placèrent deux pièces d'artillerie qui incommodaient beaucoup les assiégés. Les deux partis se répandirent dans la campagne et y commirent des dégats. Une affaire eut lieu dans la plaine située au delà de Saint-Eutrope. Le Duc agrandit ensuite son camp, et en avança les fortifications fort près de la ville.

Les habitans imaginèrent de placer un canon sur la terrasse de Saint-Sauveur, afin d'incommoder à leur tour les assiégeans. Ils avaient entouré de ballots de laine le clocher de cette église, et par cetteprécaution, la force des boulets était émoussée. Instruits que d'Epernon avait

l'habitude de se délasser au jeu, dans un pavillon voisin de sa tante, ils pointèrent si juste, que le boulet tua deux gentilshommes qui jouaient avec le duc, et brisa des meubles dont les éclats blessèrent grièvement ce dernier. Le croyant mort, ils tentèrent à plusieurs reprises, mais toujours inutilement, de s'emparer du fort. Il y eut encore quelques affaires qui ne servirent qu'à affaiblir les deux partis.

Des négociations de paix eurent lieu. On était sur le point de s'entendre, lorsqu'arriva la nouvelle de l'abjuration du souverain, et l'annonce d'une trêve de trois mois. Le peuple d'Aix fit éclater alors sa satisfaction. Les provençaux des deux armées, malgré les défenses sévères de leurs chefs, quittèrent les uns le camp, les autres la place, s'embrassèrent et se réunirent, en déplorant la fatalité des guerres civiles, qui divise les habitans d'une même ville, les amis et les parens.

La hauteur révoltante du duc d'Epernon aigrit ses partisans et les ligueurs. On écrivit au roi, pour le retirer de son gouvernement. Les états se tinrent à Aix dans le mois de janvier. Mieux instruits sur les droits du souverain et les intérêts de la province, les députés délibérèrent entre autres objets, de prier le parlement de rendre la justice au nom d'Henri IV.

D'Epernon vit bien que la paix, en fesant évanouir son autorité, ne détruirait pas cependant le souvenir de sa barbare conduite. Il voulut se réconcilier avec les provençaux, et demanda des députés, pour fixer avec eux les bases d'une paix solide. Le parlement l'ayant mécontenté par sa réponse, la guerre recommença. Le duc fesait passer au fil de l'épée tout ce qui était pris les armes à la main. Il voulut encore assiéger Aix; mais la reddition de Paris et la publication d'une nouvelle trêve, en diminuant le nombre de ses partisans, l'empêchèrent d'exécuter ce projet. On s'empara par ruse du fort de S.t-Eutrope. Dans l'espace

de quelques jours les habitans le démolirent et n'en laissèrent aucune trace. Le parlement royal de Manosque fit son entrée à Aix, vers le mois de juin de l'année 1594.

Le roi ordonna une prolongation de la trêve. Le duc refusa d'obéir, ravagea la Provence et se jeta enfin dans le parti du duc de Mayenne. On reprit les armes; de nouveaux dégâts furent commis, c'était les dernières convulsions de la ligue expirante. La nouvelle de la réconciliation du roi avec le pape, fut le dernier coup de massue.

Au milieu des violentes secousses qui agitèrent le seizième siècle, on fit à Aix de nombreuses institutions religieuses:

En 1515, on reçut les religieux servites, dits les *Pères de l'Annonciade*. On les logea d'abord hors la ville, mais leur couvent qui était situé au quartier de S.t-Jean, ayant été démoli lors des guerres de Charles-Quint, ils furent placés dans l'église de S.t-Antoine. On portait dans cette église les enfans morts sans avoir été baptisés. Les religieux les exposaient aux pieds de l'image de la vierge, en la priant de rendre ces enfans à la vie, pour qu'ils pussent recevoir le baptême (1).

En 1517, instititution des frères, appelés dans la bulle *congregationes fratrum flagellatorum*.

En 1518, institution de la compagnie des pénitens des *cinq plaies*, qui portèrent l'habit blanc, et des pénitens de *N. D. de pitié*.

En 1519, fondation de l'hôpital *S.t-Jacques*, par le second consul, Jacques de la Roque.

En 1531, du 8 septembre, délibération prise par le conseil de la communauté, par laquelle on réunit à l'hôpital S.t-Jacques, les autres hôpitaux (2).

---

(1) Pitton, *Ann. de l'église d'Aix*, pag. 216.

(2) *Règl. pour l'hôpital gén. S.t-Jacques de la ville d'Aix*, pag. 5.

En 1556, prise de possession de l'église N. D. de la Seds, par des religieux de *S.t François de Paule*, appelés aussi *Minimes* ou *Bons-hommes*.

En 1585, établissement des *Capucins.*

En 1590, institution de l'hôpital de *N. D. de la Miséricorde*, par de petits marchands, notaires, etc.

La superstition était encore très-répandue en Provence, dans le commencement du dix-septième siècle. En 1611, les religieuses de S.te-Claire d'Aix s'imaginèrent qu'une troupe de malins esprits s'était emparée de leur couvent. Le parlement ordonna des processions. Ce fut aussi dans ce temps-là que l'on condamna aux flammes le fameux Gaufredi, accusé de sortilège.

Onze ans après, la ville d'Aix fut honorée de la présence de Louis XIII. Ce monarque y laissa des marques de sa munificence. Frappé de l'aridité du sol de la Provence, il forma le projet d'y faire construire un canal d'arrosage, qui fût en même temps navigable. Le célèbre Peiresc n'oublia rien pour la réussite de ce projet; mais la peste qui survint en 1629, en empêcha l'exécution.

Quoiqu'aux premiers symptômes de la maladie, beaucoup de familles eussent abandonné leurs habitations, il mourut cependant 12,000 personnes. Mimata, prévôt du chapitre, un chanoine, trois bénéficiés, François Borily, consul et Martelli, assesseur, voulurent rester dans la ville désolée, et prodiguèrent leurs soins à ses habitans. On avait défendu à ceux-ci de sortir de leurs maisons, et l'on fesait dire la messe à presque tous les coins des rues, où avaient été placées à cet effet, des images de la S.te-Vierge. C'est de là qu'est venu à Aix, l'usage des niches aux angles des maisons.

A peine le fléau eut-il cessé (1630), que les troubles recommencèrent. L'édit des *élus* donna naissance à la faction des *Cascaveous* (des grelots). Sous le prétexte de soutenir les droits de la province, on donna l'essor

aux haines particulières. Les citoyens paisibles étaient insultés, maltraités ou proscrits. Forbin-la-Barben eut son château dévasté et le conseiller de Paule devint la victime de l'animosité populaire. Le parlement, le baron de Bras, premier procureur du pays et le duc de Guise, gouverneur de la Province, firent de vains efforts pour ramener l'ordre. De Bras forma une confédération dont la marque distinctive était une sonnette attachée par un ruban bleu. Il s'opposa fortement à Châteauneuf, chef des factieux qui avaient dévasté le château de la Barben; mais comme ses forces étaient inférieures, il fut obligé de se retirer. Peu après il prit la supériorité, sans verser une goutte de sang. Ses jours ayant été menacés dans une émeute populaire, il résolut d'aller à Paris pour se plaindre. Le prince de Condé eut ordre de se rendre en Provence, et d'y faire respecter l'autorité royale. Les états, songeant à conjurer l'orage, lui envoyèrent des députés qui n'obtinrent qu'une froide réception.

Suivant l'intention du roi, le prince ordonna aux cours souveraines et aux tribunaux de justice, de sortir d'Aix. Ses troupes campèrent dans la plaine située au couchant de cette ville, où sont aujourd'hui le *Jas-de-Bouffan* et *Encagnane*. Le 19 mars 1631, le comte de Nangis qui avait accompagné S. A., entra de grand matin dans la ville et répandit la terreur parmi les habitans. Le prince le suivit quelques heures après, et ne voulut voir que les consuls, auxquels il se plaignit amèrement des torts du peuple. Une procédure fut prise par La Potterie et d'Aubray, commissaires du roi. Ces magistrats condamnèrent plusieurs coupables à mort.

Le prince assembla ensuite les états dans la ville de Tarascon. On y pacifia les troubles, on accorda au roi 1,500,000 liv., et de plus on lui promit de fournir à l'entretien des gens de guerre. Le roi de son côté fit espérer qu'il retirerait l'édit des élus. Les cours souveraines revinrent

au mois d'octobre, et le maréchal de Vitri fut envoyé pour gouverneur en remplacement du duc de Guise.

Le maréchal se fit généralement haïr par la hauteur et la violence de son caractère. Sa conduite porta la cour à le rappeler à Paris. Il se mit en devoir d'obéir; mais arrêté en route, il fut conduit à la Bastille, d'où il ne sortit qu'à la mort du cardinal de Richelieu. Louis de Valois, comte d'Alais le remplaça en 1639. On célébra à Aix l'arrivée de ce nouveau gouverneur, par des réjouissances et des fêtes.

Les priviléges de la province reçurent dans ce temps-là d'autres atteintes notables. Pour créer des offices, le gouvernement établit une chambre des requêtes. Le parlement voulut faire à ce sujet des représentations au roi, et eut des démêlés avec le comte d'Alais. La chambre des requêtes fut supprimée en 1648, c'est-à-dire, au bout de six ans, et on institua sous le nom de semestre, un nouveau parlement qui devait partager avec l'ancien, les fonctions judiciaires. Les membres de celui-ci ne purent voir sans jalousie cette innovation. Ils suscitèrent quelques mouvemens que le comte réprima par la force. Résolus cependant de s'opposer à la création du semestre, ils prirent le parti d'éloigner ceux qui traiteraient les nouveaux offices, et pour y parvenir, on fit assassiner Philippe Gueydon qui s'était mis sur les rangs.

Treize officiers de l'ancien parlement exilés par le roi, s'arrêtèrent dans le Comtat. Les troubles continuèrent. Des députés furent envoyés en cour, ils obtinrent le rappel des exilés qui rentrèrent à Aix en triomphe, suivis de plus de six mille personnes, et aux cris de *vive le roi et le parlement, point de semestre.*

L'insolence d'un laquais occasionna de nouveaux troubles. Cet homme passa près du gouverneur, le chapeau sur la tête, s'arrêta devant lui et le fixa fièrement. Un des gardes du comte, indigné de cette audace, lui lâcha un

coup d'arquebuse. Cet acte excita la fureur du peuple. D'Alais fit ses efforts pour la calmer dans sa naissance, et tandis qu'il parcourait les rues, le président d'Oppède et le comte de Carcès mettaient tous leurs soins à soulever la multitude. Furieux d'apprendre ces manœuvres coupables, le gouverneur voulait en punir sévèrement les auteurs, et il l'eût fait sans les instantes prières de l'archevêque d'Arles et des présidens de Séguiran et de Rolland.

Le lendemain il plaça un poste à l'hôtel-de-ville; c'était au moment où l'on fesait la procession de S.t Sébastien. Un paysan, effrayé par cet appareil militaire, ou peut-être poussé par les ennemis du comte, atteignit, en courant, la procession, et s'écria : *aux armes*, *aux armes*, *nous sommes perdus*. Le désordre devient aussitôt général; on s'arme à la hâte, on se rassemble, la foule se porte à S.t-Sauveur, aux cris répétés de *vive la liberté*, *point d'impositions*. Les consuls y furent insultés, parce qu'ils avaient été nommés par le roi. Ils auraient été mis en pièces, si Duchaine, pour donner un aliment à la fureur de ce peuple effréné, n'eût jeté leurs chaperons au milieu de l'église. Les forcenés se précipitèrent sur ces marques du pouvoir, et les mirent en lambeaux. Ils firent prisonnier le comte d'Alais. Cette journée fut appelée *journée de S.t Sébastien*. L'ancien parlement cassa le semestre, et révoqua les consuls. Le comte sortit cependant de sa prison et se retira à Marseille. Le roi ne punit pas cette révolte.

La faiblesse du gouvernement enhardit tellement les mutins, qu'on se permit à Aix de jouer des farces dans lesquelles le gouverneur et son épouse étaient représentés de la manière la plus ridicule. Celui-ci en fut instruit et résolut de se venger; à cet effet, il fit venir du Dauphiné le régiment de cavalerie de S.t-André Mombrun. Le parlement de son côté leva des troupes. Il y eut une affaire près de Barjols, où les parlementaires furent mis en déroute

complète ; ils abandonnèrent leurs armes, leurs chevaux et les bagages, et rentrèrent à Aix dans le plus grand désordre. Ce revers fut bientôt oublié. On leva de nouvelles troupes. le roi, que le comte d'Alais avait tenu au courant de ce qui se passait, approuva sa conduite. Les états de Languedoc offrirent, mais en vain, leur médiation. La ville d'Aix se disposa à une défense opiniâtre.

Une chose embarrassait les habitans ; ils n'avaient ni artillerie, ni moyen de s'en procurer. Un menuisier qui était en même temps architecte et sculpteur, proposa de fournir des canons de bois, assurant qu'ils seraient aussi bons que ceux des ennemis. On accepta l'offre avec reconnaissance, et l'on fit l'essai de ces armes. Mais qu'on juge de l'étonnement des spectateurs, lorsqu'à la détonnation, le canon se brisa en mille pièces.

Enfin, S.t-Aignan, maréchal de bataille, apporta des articles de paix, auxquels le roi prescrivait d'obéir. Par ces articles, le parlement devait faire les premières démarches. Cette compagnie donna l'exemple d'une obéissance d'autant plus honorable, qu'elle blessait davantage son amour-propre.

La peste qui avait déjà fait quelques ravages à Marseille, fut apportée à Aix en 1650 par des filles de mauvaise vie. Elle suspendit pour quelque temps les dissensions des provençaux.

Ce fut à cette époque que le cardinal Mazarin quitta le royaume. Pour lui ôter tout espoir de retour, le parlement rendit un arrêt semblable à l'arrêt du parlement de Paris. Cette démarche avait pour objet de faire une chose agréable aux princes, ennemis de Mazarin. L'orage s'appaisa pourtant, et le cardinal se disposait à rentrer au conseil ; alors le baron de S.t-Marc, son ennemi, forma dans Aix un nouveau parti pour les princes. Ceux qui le composèrent furent appelés *sabreurs*. On donna aux partisans du roi, le nom de *canivets* ou *tailleplumes*. Les sabreurs cherchèrent à

exciter des troubles ; mais ils n'y purent réussir et furent forcés de se retirer à Marseille. La dame de Venel, adorée du peuple à qui elle avait prodigué ses secours pendant la peste, contribua puissamment au succès de la cause royale. Elle n'eut pas de peine à déjouer les efforts que fesait le président de Galliffet, partisan des princes, pour ressusciter la faction des sabreurs.

Le comte de Carcès, gouverneur de Provence, fut exilé. Il retourna bientôt à Aix, sans la permission du roi. Le marquis d'Aiguebonne, désigné pour le remplacer momentanément, quitta de suite la Tour-d'Aigues où il se trouvait alors, dans le dessein de venir exercer sa charge. A son entrée dans la ville, un de ses gardes reçut un coup de feu qui l'étendit mort sur la place. Le marqnis craignit alors pour sa vie et se retira.

On exila le comte de Carcès à Avignon, et l'on donna le gouvernement de Provence à Louis de Vendôme, duc de Mercœur. Les habitans d'Aix le reçurent froidement. Ce prince chassa les sabreurs de plusieurs villes, et les obligea de se retirer à Toulon où leur parti était encore puissant.

L'année 1656 fut remarquable à Aix, par le passage de Christine, reine de Suède qu'on reçut avec tous les honneurs dus à son rang.

Une dispute ayant eu lieu en 1659, entre M. d'Étienne, ami du premier président d'Oppède et le jeune Baratte; celui-ci reçut, en se battant, une grave blessure. Cet accident, auquel M. d'Oppède n'avait eu aucune part, fut présenté comme un assassinat commis à son instigation. Il n'en fallut pas davantage pour faire naître le désordre. Le peuple se porta chez M. d'Oppède avec le dessein de lui faire un mauvais parti ; mais en homme que le danger n'effrayait pas, le premier président traversa la foule dans son carrosse, et inspira assez de respect pour arriver au palais sans être insulté. Il se plaça sur son siége et fit

assembler sa compagnie. La populace, dont l'exaltation était toujours croissante, s'y rendit en proférant des menaces. Elle repoussa avec mépris une députation qui lui avait été envoyée, et la poursuivit même jusque dans la salle où les magistats étaient assemblés. Leur présence en imposa tellement, que les factieux se retirèrent. Excités par la partie des mutins qui les attendait sur la place, ils rentrèrent bientôt, en demandant qu'on mît à leur tête un des quatre consuls. Ceux-ci s'y refusèrent d'abord. Roquemartine, l'un d'eux, y consentit ensuite, dans la vue d'empêcher de plus grands excès. Il sauva, de cette manière, la vie à M. d'Honorat qui se rendait au palais.

Guidés par l'espoir du pillage, les mutins se portèrent de nouveau chez le premier président. Les personnes qui gardaiant son hôtel firent bonne contenance. Elles tuèrent un artisan et en blessèrent plusieurs. La foule épouvantée se retira en désordre. Elle se rassura cependant et retourna au palais, en poussant des vociférations. Les rebelles forcèrent les portes et ayant pénétré dans la salle où la Cour était assemblée, ils demandèrent à grands cris qu'on leur livrât le premier président. On négocia encore, pour donner à celui-ci le temps de fuir par une porte dérobée; mais sur la proposition qu'on lui en fit, ce magistrat, pénétré de toute l'étendue de ses devoirs, prononça, avec dignité, ces paroles mémorables : » A Dieu ne plaise que je fasse » cet affront à la magistrature, il n'y a pas d'asile plus » sûr que celui où le roi m'a placé; si quelqu'un de vous » ne se croit point en sûreté, qu'il sorte. Pour moi, je » ne dois rien craindre dans le sanctuaire où réside la » justice et la majesté du souverain. »

Dans ces entrefaites, le cardinal Grimaldy, archevêque d'Aix, arriva au palais. Il proposa au premier président de le suivre à l'archevêché, et lui fit traverser la sédition en le couvrant de son manteau, et le tenant étroitement embrassé. Ils étaient précédés de Thomassin Einac, parent

du premier président, qui était armé de deux pistolets et d'un poignard. Le danger se renouvela à l'archevêché, où la populace s'était portée. On y retint captif le premier président. Le parlement députa au roi, pour l'instruire de ce qui se passait.

Le duc de Mercœur arriva de Toulon et convoqua les milices du pays. Cette mesure intimida les factieux. Ils firent auprès de lui des démarches pour appaiser sa colère. Le duc exigea, avant tout, qu'on rendît la liberté au premier président, et que l'on mît bas les armes; ce qui fut ponctuellement exécuté. Le roi accorda une amnistie, dans laquelle n'étaient cependant pas compris les quarante plus coupables. On en punit plusieurs. L'intendant de Languedoc et un maître des requêtes informèrent. Les consuls furent déchus de leur qualité de procureurs du pays, et l'on grava le jugement sur une pyramide dressée à la porte du palais. Une partie des condamnés s'était réfugiée à Marseille, où on leur ménagea les moyens de s'échapper, malgré les ordres exprès du roi et du gouverneur.

La cour de France était à Arles. Elle s'avança vers Marseille, pour punir cette ville de sa désobéissance. Le roi fit son entrée à Aix le 17 janvier 1660, avec la reine sa mère, son frère le duc d'Anjou, et mademoiselle, fille aînée de Gaston, duc d'Orléans. S. M. défendit les réjouissances publiques. Le 27 janvier, le prince de Condé que des mécontentemens avaient jeté dans le parti des Esgagnols, vint à Aix implorer la clémence du roi. La réconciliation qui suivit ce rapprochement, répandit la joie dans la famille royale, et la nouvelle de la ratification de la paix des Pyrénées, mit le comble à celle des habitans.

En 1663, des démêlés, s'étant élevés entre le roi de France et le pape, le parlement prit possession d'Avignon et du Comtat, au nom de son souverain. Les démêlés cessèrent ensuite, et tout fut restitué au pape.

Peu de temps après (en 1667), les priviléges du par-

lement reçurent une atteinte profonde. Le duc de Vendôme commandant la Province, ayant été fait cardinal, le roi nomma pour lui succéder, le premier président d'Oppède. Cette nomination ôtait au parlement une de ses principales prérogatives, qui était de commander la Province, en l'absence du gouverneur ou du lieutenant du roi.

Le dix-septième siècle fut plus fécond que celui qui l'avait précédé, en établissemens religieux et autres. Les plus considérables furent :

L'établissement de la congrégation des prêtres de *l'Oratoire de Jésus*, en 1610.

L'établissement de deux maisons d'*Augustins déchaussés*, en 1520.

L'édification d'une église faite en 1621, par le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, pour les *frères mineurs Recolets*, reçus à Aix, depuis l'année 1613.

Réception des religieux de l'ordre *de la Trinité* en 1621, ils furent logés à l'église S.t-Laurent.

Établissement du Collége des *Jésuites*, en 1622.

Fondation des *Chartreux*, par Jean-André d'Aymar, conseiller au parlement, en 1624.

La même année, réception des *Carmélites*, à la prière de la dame Aymar de Castellane, baronne d'Oppède.

La même année, fondation des religieuses de la *visitation de Sainte Marie*, par Perronne de Chatel.

Établissement des postes pour Paris, en 1627, à la sollicitation d'Alphonse de Richelieu, archevêque d'Aix.

Fondation des *filles pénitentes du Bon Pasteur*, en 1629, par le P. Isnard.

Établissement des *Carmes déchaussés*, en 1637. Ces PP. étaient d'abord à l'église de N. D. de Beauvezet, ensuite à celle de S.t-Laurent, près de la porte des Augustins, où ils bâtirent un couvent dans la suite, sous le titre de

S.[t] *Joseph et S.*[te] *Thérèse*, dans un endroit appelé la *fouen das pras*, qui jusque-là avait été un lieu de débauche.

Fondation de la congrégation de *N. D. de Miséricorde*, en 1635, par le P. Yvan.

La même année, les religieux réformés de l'ordre de la *très-sainte Trinité*, bâtirent leur église.

Réception des religieuses *Bernardines*, en 1639, par M. de Bretel, archevêque d'Aix.

Établissement d'une seconde maison de religieuses de *la visitation de Sainte Marie*, en 1647.

Réception des religieux de la congrégation des *Feuillans*, de l'ordre de Cîteaux ou de S.[t] Bernard, vers l'année 1658.

La même année, les religieuses *de la Celle*, établies à neuf lieues de la ville, sont transférées à Aix, par sentence du cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, du 29 octobre, à cause du relâchement dans lequel ces religieuses étaient tombées.

Édification de l'hôpital de *la Charité*, en 1662.

Réception des religieux du *tiers ordre de S.*[t] *François* en 1666. Ils furent logés à N. D. de Beauvezet.

Établissement des recteurs des prisons, par édit de 1695.

L'année 1709 est célèbre en Provence par un froid tellement rigoureux, qu'il occasionna la perte générale des oliviers.

Une calamité plus grande encore vint affliger notre ville en 1720, la peste qui avait fait périr à Arles et à Marseille, la majeure partie de la population, y fut introduite par la contrebande. Aux premiers symptômes de la contagion, Joseph de Clapiers-Vauvenargues, Joseph Buisson, Charles de Joannis-Labrillanne et Melchior Vincens, procureurs du pays, prirent les mesures nécessaires pour la distribution des secours publics. Le parlement se fixa à Saint-Remy, la cour des comptes et les autres tribunaux s'établirent en divers endroits. De Vauvenargues et Buisson,

voulurent rester dans la ville. Le premier reçut des lettres de commandant pour Aix et son territoire. Un nombre considérable d'ecclésiastiques, de religieux et de jeunes gens des deux sexes, se disputèrent l'honneur d'être admis aux dangereux travaux qui se préparaient. On se vit obligé de les inscrire, pour ne les employer qu'à leur tour. Les progrès de la contagion furent terribles ; mais les sages précautions de M. de Vauvenargues arrêtèrent pendant deux fois le fléau. Ce commandant mit les habitans en quarantaine dans leurs maisons, pour éviter le danger des communications. Des vivres et des secours de toute espèce étaient portés à domicile, et l'on célébrait la messe les dimanches et les fêtes, sur les places publiques et dans les carrefours. 7534 habitans furent victimes de la peste.

Les provençaux sentaient combien il leur importait d'éloigner ce fléau dévastateur. On chercha quelles étaient les précautions à prendre ; des règlemens sanitaires furent faits, et depuis, la maladie n'a plus reparu (1). Mais si la Provence est aujourd'hui dans la sécurité, elle le doit à la sévère exécution de ces règlemens et au zèle de MM. les intendans de la santé de Marseille. L'amour du bien public anime leur pénible surveillance. Le même amour a fait adopter, par les administrations de Marseille, de grands perfectionnemens dans le régime sanitaire et des augmentations considérables aux Lazarets. Ainsi, par la prévoyance paternelle des uns et l'active vigilance des autres, nous pouvons nous promettre d'être désormais à l'abri du plus dévastateur des fléaux.

Des établissemens d'une utilité bien plus réelle que les

---

(1) Nostradamus, *Hist. de Prov.* — Pitton, *Hist. de la ville d'Aix*. — De Haïtze, *Hist. de la ville d'Aix*, ms. — Gaufridi, *Hist. de Prov.* — Bouche, *id.* — Papon, *Hist. géné. de Prov.* — C. F. Bouche, *Essai sur l'histoire de Prov.* — Ruffi, *Hist. des comtes de Prov.* — Boisson-de-la-Salle, *id.*

autres institutions religieuses que nous avons mentionnées en parlant des siècles précédens, eurent lieu vers le milieu du dix-huitième siècle. En attestant la profonde piété et l'angélique philanthropie de leur auteur, ils lui assurent les respects des générations qui l'ont suivi, comme ils lui acquirent la reconnaissance de ses contemporains. L'homme vertueux à qui l'on en fut redevable, est Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, archevêque d'Aix.

1.° Fondation du petit séminaire.

2.° Agrandissement et dotation du grand séminaire.

3.° Fondation de la retraite des prêtres.

4.° Publication d'un cathéchisme composé par lui-même, et encore en usage dans le diocèse.

5.° Fondation des *frères de l'école.*

6.° Dotation des *sœurs de l'école.*

7.° Établissement de la *propagande.*

8.° Établissement pour les enfans trouvés.

9.° Établissement pour les orphelines.

10.° Établissement *des filles de S.te-Marcelle*, destiné à recevoir les domestiques du sexe qui se trouvaient momentanément sans condition.

11.° Augmentation faite à l'hôpital des *incurables.*

12.° Fondation de l'hôpital des *convalescens.*

13.° Places gratuites dans les séminaires.

14.° Fondation de pensions pour les ecclésiastiques vieux ou infirmes.

15.° Testament en faveur du séminaire.

16.° Sommes considérables trouvées à sa mort et par lui destinées à des œuvres de bienfaisance (1).

---

(1) *Éloge funèbre de Monseig.r Jean-Baptiste-Antoine de Brancas, archevêque d'Aix*, par M. Christine, recteur de S.t-Jean, inséré dans le deuxième receuil des Mémoires de la société acad. d'Aix.

La démolition du palais, qui eut lieu en 1785, fut un événement remarquable à Aix. On trouva dans la tour de l'horloge attenante à cet édifice, trois urnes, dont deux de marbre et la troisième de porphyre.

Il ne s'est rien passé d'intéressant dans cette ville, depuis la peste, jusqu'aux premiers événemens qui préparèrent la révolution. Comme ces événemens sont généralement connus, nous nous dispensons d'entrer dans cette narration.

CHAPITRE QUATRIÈME.

PERSONNAGES CÉLÈBRES NÉS A AIX (1).

ADANSON (MICHEL), célèbre naturaliste, né le 7 avril 1727, d'un père écossais d'origine. Mécontent du système de Linné, Adanson avait étudié à quatorze ans, les plantes du jardin royal, et tracé le plan de quatre nouveaux systèmes. Il résolut de voyager dans l'intérêt de la science, et choisit le Sénégal dont l'insalubrité avait toujours éloigné les voyageurs. Il fit part à l'académie des sciences, de ses découvertes aux îles Canaries et aux Açores qu'il avait visitées en passant. L'académie le nomma son correspondant, quoiqu'il n'eût alors que 25 ans. Adanson passa cinq années au Sénégal, occupé à des recherches botaniques, à des observations météréologiques, suivies jour par jour, et à la levée de plans détaillés. Il dressa une carte du cours du Sénégal jusqu'alors inconnu, et recueillit les vocabulaires des langues de diverses peuplades nègres. Il conçut au Sénégal, un plan immense de classement, dans lequel il comprenait toutes les espèces d'existences physiques, animées, mortes et intellectuelles. Il fit paraître en 1757, le premier volume de son *voyage au Sénégal*, avec une carte. On a en outre de lui un *Mémoire sur le Baobab*, un autre *sur les arbres qui produisent la gomme dite d'Arabie*, ce qui lui valut le titre d'académicien titulaire. Il publia ensuite un ouvrage en deux volumes, intitulé : *Familles des plantes*. Ce savant continua cependant à travailler à son grand ouvrage.

---

(1) Lorsque nous ne serons pas assuré que les personnages soient nés à Aix, nous ferons précéder leurs noms d'un astérisque *.

On dit qu'il effraya l'académie, en lui soumettant, comme base seulement de cet immense travail, cent vingt volumes manuscrits et soixante et quinze mille figures. On a de lui des Mémoires profonds *sur l'invariabilité des espèces de plantes. — Sur la météréologie. — Sur les mouvemens spontanés de quelques plantes. — Sur les tarets. — Sur la commotion produite par la torpille et le gymnotus. — Sur la tourmaline.* Il fournit divers articles de botanique au supplément de l'encyclopédie. Il avait proposé au gouvernement français, en 1753, un plan pour l'abolition progressive de la traite des nègres, mais on n'y donna aucune suite. Adanson entreprit de nouveaux voyages qui lui procurèrent de nombreuses découvertes. Il devint membre de l'institut et obtint une pension de 6000 fr. que l'empereur voulait doubler. Ce prince le nomma chevalier de la légion d'honneur. Adanson mourut le 3 août 1806.

ADAOUST (Pierre-Auguste d'), poëte, né le 10 février 1751. Après avoir servi dans la marine, il revint à Aix où il se livra à la poésie. il fut un des membres fondateurs de la société académique de cette ville. Il a laissé les poésies suivantes : *Ode sur l'électricité*, dédiée à Franklin, précédée d'un *Précis sur l'électricité. — Les quatre élémens*, poëme. — *Traduction de l'art poétique d'Horace.* — Id. *de la première églogue de Virgile. — L'égoïste sans le vouloir* et *L'amant timide*, comédies. — *Fables. — Paraphrases, Imitations des psaumes. — Ode sur la raison. — Ode sur le retour des Bourbons. Ode sur le rétablissement de la statue d'Henri IV.* Ces poésies ont été pour la plupart publiées séparément ou font partie des recueils de la société académique d'Aix.

ALBERTUS (Raymondus), appelé aussi ALDEBERTUS ou ALBERICUS, florissait en 1157. C'était un chanoine d'un grand savoir. Il composa l'histoire de la première croisade, sous ce titre : *Chronicon Hyerosolymitanum* qu'il

divisa en XII livres. Il la commença au concile de Clermont, tenu l'an 1095, dans lequel on résolut la guerre contre les infidèles, et il la finit en l'année 1118, au règne de Baudoin III, roi de Jérusalem. Elle comprend vingt-quatre années. Cette histoire est très-estimée, à cause de son exactitude. Reinecius la fit imprimer en 1584 à Helmstad, sans nom d'auteur, et Bougars l'a insérée dans son recueil des historiens des croisades, intitulé : *Gesta Dei per francos*.

AUNE (Léon) fit les campagnes d'Italie pendant la révolution, et se distingua dans l'armée française par son intrépidité. Il mourut sous le consulat. Les journaux du temps ont parlé de ses faits d'armes.

» Je trouve en note perdue, dit l'auteur du mémorial de Sainte-Hélène (1), que l'empereur disait que la plus belle lettre militaire qu'il eût jamais lue, était sous son consulat, celle d'un soldat du midi, nommé *Léon*. Un si haut témoignage suppose quelque chose de remarquable. »

Il est vraisemblable que Napoléon parlait de Léon Aune qui chérissait l'état militaire et qui était doué d'une grande imagination. Napoléon aimait beaucoup Léon qui lui sauva la vie dans une affaire où il s'était exposé comme un simple soldat. Le premier consul avait contribué à son établissement et signé son contrat de mariage.

BARRAS (Sébastien), peintre et graveur, né en 1670. Le plafond de la grand'salle de l'hôtel d'Éguilles, représentant l'*olympe et l'histoire des dieux*, d'après P. de Cortonne, lui fait honneur. Il a gravé dans la manière noire.

BEC (Fortuné-François-Xavier de), ancien officier au corps royal de l'artillerie, membre de la société académique d'Aix, fit une étude particulière des mathématiques,

(1) Tom. 7, pag. 299.

et chercha surtout à rendre utiles les connaissances dont son esprit était orné. Il mourut en 1826. Il a composé un grand nombre d'opuscules dont nous citerons quelques-uns. *Principes généraux de gnomonique.* — *Méthode pour calculer la capacité des futailles, au moyen d'une table qui facilite les opérations, et en assure l'exactitude*, ms. — *Dissertation sur la forme de la terre*, ms. — *Mémoire sur le moyen de suppléer à l'analyse infinité simale, par l'emploi de l'algèbre ordinaire*, ms. Ces diverses pièces avaient été lues dans les séances de la société académique d'Aix. *Manière approximative et facile de calculer la longitude par le passage de la lune au méridien, sans avoir égard à la réfraction, ni à la parallexe*, imprimé dans le premier recueil des Mémoires de la société académique d'Aix, année 1819.

BEISSON (François-Joseph-Étienne), graveur au burin et élève de Wille, naquit le 10 décembre 1759, et mourut à Paris, en 1820. Ses gravures lui assureront toujours une place parmi les bons artistes. Ses principaux ouvrages sont : *S.te Cécile*, d'après Raphaël. — *La vierge* dite *au donataire.* — *Les filles d'Athénes tirant au sort, pour être livrées au Minautore*, grande composition d'après Peyron. Plusieurs *portraits.*

BELLEVUE (de Bello visu) (Jacques de), jurisconsulte du 14.me siècle, est auteur des ouvrages suivans : *De usu feudorum.* — *In novellas Justiniani const. Aliasq. legum partes comment.* — *De excommunicatione.* — *Disputationes variæ.* — *Pratica juris in sext. decret.* — *De foro competen. C. Rom. C. contrahentes.* — *Praxis judiciaria in criminalibus.*

BELLISSEN (Laurent), maître de musique de l'académie de Marseille, né en 1660. Il est auteur de plusieurs *messes*, *motets*, etc.

BERTIER (Joseph-Étienne), oratorien, né en 1710. Il était correspondant de l'académie des sciences et membre

de la société royale de Londres. Bertier ne prit aucune part aux disputes qui s'étaient élevées entre sa compagnie et celle des jésuites. Il mourut à Paris en 1783, laissant plusieurs ouvrages, entre autres, une *Dissertation*, dans laquelle il examine si l'air passe dans le sang. *Lettres sur l'électricité* — *La physique des corps animés*, *et la physique des comètes*.

BOISSON DE LA SALLE (JOSEPH-AMÉDÉE-XAVIER), membre de la société académique d'Aix, a fait une *Notice historique sur M. d'Adaoust*, insérée dans le deuxième recueil des Mémoires de l'académie d'Aix. *Essai sur les comtes de Provence*, 1 vol. in-8.° Il a laissé manuscrits, les ouvrages suivans : *Histoire littéraire d'Aix*. — *Précis historique sur les Troubadours*, lu à la séance publique de 1817, de la société académique d'Aix. *Notice historique sur les tournois*, lue à celle de 1818. *Notice historique sur Madeleine de Venel*, *sous-gouvernante des enfans de France*, lue à celle de 1819. *Notice sur le jeu de Momus*, *institué à Aix*, *par le roi René*, lue à celle de 1822. — *Notice historique sur les différens titres du roi René*, lue à celle de 1823.

BOUCHE (HONORÉ), né en 1598. Il fut chargé de l'oraison funèbre de Peiresc, qu'il prononça devant le pape Urbain VIII, en 1639; et en 1643, il fit celle de Louis XIII. Son principal ouvrage est la *Chorographie et l'Histoire de Provence*, 2 vol. in-folio. Il en a composé d'autres qui n'ont pas été imprimés, savoir : *Traité sur les maladies les plus communes en Provence*. --- *Recueil de vers français*, *latins et provençaux*. --- *Correspondance épistolaire*, *avec les savans de l'Europe*. --- *Sermons*, *Panégyriques*, *Oraisons funèbres*. --- *La philosophie du chrétien*. --- *Discursus varii de astronomiâ*.

* BOUCHE (CHARLES-FRANÇOIS), descendant du précédent. Étant avocat au parlement d'Aix, il adopta les principes de la révolution, et fut nommé député aux états généraux,

par le tiers-état. En 1789, il se montra en même temps ardent défenseur de la liberté nationale et dévoué au roi. On le chargea des affaires d'Avignon. Ce fut en cette qualité qu'il demanda la réunion du comtat avec la France. Bouche fut élu président des *Jacobins*, puis président des *Feuillans* et ensuite membre du tribunal de cassation. Il mourut en 1794. Il est auteur de l'*Essai sur l'histoire de Provence*. — *Tableau général de la Provence*. — *Histoire de Marseille*. — *Droit public du comté, État de Provence, sur la contribution aux impositions*. Cet ouvrage eut plusieurs éditions.

BOUGEREL (JOSEPH), né le 23 février 1680. Après avoir fait ses études à Aix, il entra dans la congrégation de l'oratoire de cette ville, et y remplit avec distinction divers emplois. Il se fit remarquer, lors de la peste de 1720 à Marseille, par son dévouement durant la contagion. Ayant été ensuite à Paris, il composa quelques ouvrages qui furent insérés, soit dans les œuvres de Thomassin et du père Niceron, soit dans différens journaux, soit enfin dans les mémoires du père Desmolets. Il en publia plusieurs lui-même, et mourut à Paris en 1753.

Les ouvrages imprimés du père Bougerel, sont : *Projet de l'histoire des hommes illustres de Provence*, 1708, in-8°., réimprimé dans l'Europe savante, dans la Bibliothéque française, dans les Nouvelles littéraires et dans la continuation des mémoires de littérature et d'histoire. *Éloge de Louis-Antoine de Ruffi, historien de Marseille*, dans la continuation des mémoires de littérature et d'histoire du père Desmolets, tome 1, partie 1.re. Il en parut une 2.de édition plus exacte, dans les mémoires du père Niceron, tome 1. *Lettre de M***, en lui envoyant une dissertation sur le dieu Pet, de M. Terrin*, dans la continuation des mémoires de littérature et d'histoire. *Lettre du père Bougerel, prêtre de l'oratoire, à M.***, en lui envoyant une lettre et une ode de Malherbe qui*

n'ont point été imprimées, avec des notes, cont. des mémoires de littérature et d'histoire, page 149, bibliothéque française. *Vie du père Louis Thomassin, prêtre de l'oratoire*, à la tête de l'édition de la discipline ecclésiastique, réimprimé dans le 3.me volume du père Niceron. *Mémoire pour servir à l'histoire des juifs, depuis leur arrivée en Provence, jusqu'à leur entière expulsion, avec quelques détails sur les synagogues qui subsistent encore dans le comtat vénaissin, et une lettre de l'abbé Renaudot au père le Long, prêtre de l'oratoire, à l'occasion de cet ouvrage.* Desmolets, continuation des mémoires, etc., bibliothéque française. *Lettre à MM. les échevins et lieutenans généraux de police de la ville de Marseille, en leur envoyant l'inscription qui fut placée à la façade de l'hôtel-de-ville de Marseille* (1). Boy., 1726, in-4.° Desmolets, cont., etc., tome 3, page 290, bibliothéque française. *Lettre de M.*** à M. G. en lui envoyant une dissertation de M. Oudinet de l'académie des belles lettres, inscriptions et médailles, sur trois médailles d'Hermontys, de Mendez et de Jolape.* Desmolets, cont., etc., tome 4, page 167. *Lettre du père B.*** sur une ode provençale de M. Galaup de Chasteuil, où l'on trouve quelques détails sur ceux de cette famille qui se sont fait connaître par leur mérite.* Desmolets, cont., etc., tome 8, page 298. *La vie du père Charles Lecointe, prêtre de l'oratoire*; mémoires du père Niceron, tome 4, page 269. *Vie du pére Gérard-Dubois, prêtre de l'oratoire*: Mémoire du père Niceron, tome 5, page 251. *Vie de Titelive*; mémoire du père Niceron, tome 5, page 156. *Vie de Corneille-Tacite, Niceron.* --- *Vie de Pline l'ancien*, id., tome 7, page 150. Le père Bougerel avait

---

(1). C'est celle qu'on y voit encore aujourd'hui.

réuni beaucoup de matériaux pour augmenter ces trois vies. *Mémoires pour la vie du père Pierre Lebrun, prêtre de l'oratoire.* Journal des savans, mars 1729. *Éloges des pères Jean-Joseph Maure et Charles Reneau, prêtres de l'oratoire* Mercure de France, mars 1728, page 552 et suivantes. *Lettre à M. de la Roque, auteur du Mercure de France, ou relation de ce qui s'est passé à Marseille, le 1.er mai 1726, à la réception de T. A. de Fortia de Pilles, gouverneur viguier de cette ville, avec la généalogie de sa famille.* Mercure de juin 1726. Le père Bougerel s'était plaint des altérations que M. de la Roque y avait faites en l'insérant dans le Mercure. *Lettre à M. Desmaiseaux, membre de la société royale de Londres, ou justification de M. Arnauld d'Andilly, contre les accusations d'un prétendu favori de S. A. R.* (Gaston d'Orléans.) Bibliothéque raisonnée de l'Europe, imprimé à Amsterdan, la 1.re partie, au tome 5, page 356 et la 2.me, au tome 6, page 71. Cet ouvrage eut beaucoup de succès. *Éloge historique de l'abbé Joachin Legrand*, Paris, Jacques Guérin, 1733, in-12, réimprimé dans le 26.me volume des mémoires du père Niceron. *Vie de Pierre Gassendi prévôt de l'église de Digne et professeur de mathématiques au collége royal*, Paris, Vincent, 1736, in-12. *Lettre à M. Gibert, professeur de rhétorique au collége Mazarin, syndic et ancien rhéteur de l'université de Paris, où l'on trouve un abrégé de la vie de M. Gibert, canoniste, son cousin*, Paris, Vincent, 1737, in-12. *Lettre de M.*** à M. de la Roque, au sujet de la défense de la lettre R.*, 1.er Mercure de juin 1741. On trouve dans cette lettre, les vies de Joseph Mervesin, de François de Remerville-Saint-Quentin et de Jean-Henri Lombard de Gourdon, président au sénat de Nice. *Idée géographique et historique de la France, en forme d'entretiens. pour l'instruction de la jeunesse*, Paris, Nyons, 1747,

2 volumes in-12. *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence*, Paris, Hérissant, 1752, in-12.

Les ouvrages que le P. Bougerel a laissés manuscrits, sont: *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Provence, selon l'ordre chronologique, depuis la fondation de Marseille, avec des dissertations*, 5 vol. in-f.°. Cet ouvrage est le fruit de quarante années de recherches et de travaux. L'auteur avait parcouru toute la Provence, pour puiser des renseignemens certains. Il le termina à Paris où il trouva dans les dépôts publics de précieux documens. Ce grand travail que les savans attendaient et dont il avait publié quelques vies, pour faire connaître au public la manière dont il l'avait traité, était enfin terminé. Le P. Bougerel en proposa la publication par la voie de la souscription. Ce moyen réussit au delà de ses espérances. Le manuscrit était livré à l'imprimeur, lorsqu'une attaque d'apoplexie frappa le père Bougerel qui mourut trois jours après. Le manuscrit est demeuré dans la famille de ce savant oratorien. *Les écrivains de l'oratoire ou bibliothéque des auteurs qui ont été de cette congrégation*, un volume in-4.° *Lettre ou dissertation sur Guillaume Guérin, avocat général au parlement de Provence, à M. Hénault, président au parlement de Paris, de l'académie française*, un volume in-12. *Relation du combat de quinze galères de France, contre quinze galères d'Espagne, livré devant Gênes, le 1.er septembre 1638, par Pierre-Antoine Mascaron, avocat, augmentée considérablement, et adressée à M. Thomassin de Mazaugues. — Fragment des aventures de Jean l'Hermite, pilotte réal des galères de France. — Le Parnasse provençal, ou les poëtes qui ont écrit en langue vulgaire, depuis environ le milieu du seizième siècle. — Recueil concernant la Provence et les provençaux*, cinq volumes in-folio. *Recherches sur*

les galères de France. — Histoire de l'académie royale d'Arles, avec la liste des académiciens.

BOYER (JEAN-BAPTISTE), marquis d'ARGENS, écrivain célèbre, né en 1704. Il est auteur des ouvrages suivans : *Mémoires du marquis d'Argens. — Mémoires du marquis de Vaudeville. — Mémoires de la comtesse de Miral. — Le mentor cavalier. — Mémoires de M.lle de Mainville. — Mémoires du comte de Vaxire. — Le philosophe solitaire. — Le fortuné Florentin. — Les aventures de Rosaline. — Mémoires secrets de la république des lettres. — La philosophie du bon sens. — Les aventures de la comtesse de Bressol. — Les lettres cabalistiques. — Réflexions historiques et critiques sur le goût. — Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit. — L'amour vainqueur des préjugés. — Mémoires du chevalier de ..... — Lettres philosophiques. — Lettres morales et critiques. — Les enchaînemens de l'amour. — Réflexions critiques sur les écoles de peinture. — Critique du siècle. — Ocellus Lutanus, en grec et en français. — Timée de Locre, id. — Les lettres juives. — Mémoires de Meilcourt.*

BOYER (JEAN-BAPTISTE), seigneur d'Éguilles et conseiller au parlement d'Aix, célèbre amateur de tableaux. Il possédait un beau cabinet de peintures qu'il fit graver par Jacques Coëlmans et Sébastien Barras. Il travailla lui-même à quelques planches. Sa mort arriva en 1709.

BRUIS (DAVID-AUGUSTIN), auteur comique, né en 1640, a fait *le Grondeur*, *le Muet*, *l'Important de cour*, *la Force du sang*, *l'Avocat Patelin*. Il était lié avec le poëte Palaprat, et coopéra à plusieurs de ses pièces. Il est aussi auteur de *l'histoire du fanatisme de notre temps*, 4 volumes in-12.

BRUEYS (CLAUDE), auteur du *jardin des muses provençales*, recueil de bonnes pièces en vers provençaux, imprimé en 1622.

CABASSUT (JEAN), oratorien, né en 1604. Il est au-

teur *de juris canonici theoriâ et praxis.* --- *Notice de l'histoire ecclésiastique, des conciles et des canons.*

CAMPRA (André), musicien-compositeur et surintendant de la musique du roi, né en 1660. Il est auteur de plusieurs *messes* et *motets* qui eurent beaucoup de réputation.

CLAPIERS (François de), seigneur de Vauvenargues, jurisconsulte, né en 1524, mort en 1588. Il a publié les ouvrages suivans : *Conclusiones et centuriæ causarum in sommâ rationum.* --- *De imperio et jurisdictione*, etc.--- *De provinciæ phocensis comitibus.* --- *Généalogie des comtes de Provence, depuis* 577 *jusqu'au règne d'Henri IV.*

COLONIA (André de), canoniste, né en 1617, auteur des ouvrages suivans : *éclaircissemens sur le légitime commerce des intérêts.* --- *Éloge du roi.* --- *Lettre de Théopiste à Théotine, contenant un éclaircissement nouveau, théologique et nécessaire sur la distinction du droit et du fait.* --- *Le calvinisme proscrit par la piété héroïque de Louis le grand.*

COLONIA (Domimique de), jésuite, né en 1660. Il est auteur de la *rhétorique latine*, en cinq livres. De *Germanicus*, *Annibal*, *Juba*, tragédies, *la foire d'Ausbourg ou la France mise à l'encan*, ballet allégorique. *Panégirique latin de Villeroi, archevêque de Lyon.* --- *La religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs payens.* --- *Antiquités de la ville de Lyon.* --- *Histoire littéraire de Lyon.* --- *Bibliothéque janséniste.*

COLONIA (Joseph-François-Jules de), mort en 1767, avec la réputation du plus habile avocat de son temps.

COTOLENDI (Charles) traduisit de l'espagnol en français, *Voyages de Pierre Texeira.* --- *Relation du voyage du même Texeira, depuis les Indes jusqu'en Italie.* ---*Vie de la duchesse de Montmorency.* --- *Vie de S.t François de Sales.* --- *Traduction française de la vie de Christophe Colomb.* --- *Méthode pour assister les malades*,

traduite du latin de Polancus. — *Dissertation sur les œuvres de Saint Évremond.* — *Saint-Evremoniana*, ou *dialogue des nouveaux dieux.*

DANDRÉ-BARDON (Michel-François), né en 1700, réussit également dans la peinture, la poésie, la littérature et la musique. Les tableaux de cet artiste se ressentent des défauts de l'époque; mais on y remarque du dessin, une bonne composition et une belle ordonnance. Les principaux tableaux de ce maître, sont : *Le jugement d'Auguste*, tableau de 32 pieds de longueur, qui ornait le palais de justice d'Aix. *Tullie fesant marcher son char sur le corps de son père*, peint à Paris pour sa réception à l'académie. Uu *grand sujet allégorique*, chez M. d'Albertas, à Aix. La *naissance* et *l'enfance*, tableaux gravés par Balechou. *Christ en Croix*, dans l'église de Saint-Jérôme, à Aix. Neuf grands *tableaux allégoriques et historiques*, qui ornaient la grand'salle de l'hôtel-de-ville d'Aix.

Les ouvrages littéraires de Dandré-Bardon sont : *Précis sur la vie de Carle Vanloo*, un volume in-12. *Traité de peinture, suivi d'un essai sur la sculpture et d'un catalogue raisonné des plus fameux peintres, sculpteurs et graveurs de l'école française*, deux volumes in-12. *Le déménagement*, *Ode sur les fureurs de l'amour* et *Le cabinet de Doris.* Ces trois pièces de poésie ont été insérées dans le Mercure de France. *Le passage du Var*, poëme dédié au maréchal de Bélisle, Paris, 1750.

Dandré-Bardon a composé aussi divers morceaux de musique qui furent exécutés à Marseille et à Aix. Il était membre des académies de Paris, de Marseille, de Rouen et de Toulouse.

DUBREUIL (Joseph), jurisconsulte, né le 22 juillet 1747. Jeune encore, il entra dans la carrière du barreau et s'y distingua par des talens et un désintéressement peu commun. Il eut la gloire d'être préféré à de nombreux

concurrens, pour l'assessorat de sa ville natale. Élevé en 1786, à la dignité de procureur du pays, il s'occupa avec succès des moyens d'extirper les nombreux abus qui s'étaient glissés dans l'administration qui lui était confiée. Il recueillit à cet effet les anciens règlemens sur l'administration économique des communautés de Provence. Il avait enrichi ce travail de notes explicatives qui démontrent la profondeur de ses connaissances et l'excellence de ses vues. Dubreuil fut obligé de fuir, lorsque la révolution éclata. Il rentra dans ses foyers, en l'an neuf, et reprit l'exercice de sa profession d'avocat. Il éclaircit alors plusieurs points douteux de droit, par des ouvrages qui jouissent d'une réputation méritée. Dans la suite il refusa des places éminentes qu'il pensait ne pouvoir remplir utilement pour son pays. L'amour de la patrie lui fit accepter la place de maire pendant les cent jours, où tout fesait craindre les horreurs de la guerre civile. On se rappelle les touchantes proclamations dans lesquelles il ne cessait d'exhorter les habitans à la concorde. Dubreuil mourut le 6 juin 1824. Il a publié les ouvrages suivans : *Exposition des principaux règlemens concernant l'administration des communautés de Provence, pour servir d'instruction auxdites communautés, publié par ordre de l'assemblée particulière des procureurs du pays. — Observations sur quelques coutumes et usages de Provence, recueillis par Bomy. — Essai sur la simulation, sur la séparation des patrimoines, sur les obligations de la femme mariée et l'autorisation maritale. — Observations sur des questions de droit. — Analyse raisonnée sur la législation des eaux.*

DESORGUES (Théodore), poëte satyrique, surnommé *le fabuliste phrygien*, parce que, comme celui-ci, il était mordant et bossu par-devant et par derrière. Il embrassa avec enthousiasme les principes républicains. Il avait loué Bonaparte, et il lançait des épigrammes contre Napoléon.

Désorgues mourut à Charenton. Il a laissé les ouvrages suivans : *Rousseau ou l'enfance*, poëme, suivi des *transtéverains* et de *poésies françaises*, 1773, in-8.° *Épître sur l'Italie, suivie de quelques autres poésies relatives au même pays*, 1797, in-8.° *Chant de guerre contre l'Autriche, précédé des trois sœurs*, 1779, in-8.° *Voltaire ou le pouvoir de la philosophie*, 1779, in-8.° *Les fêtes du génie, précédées d'autres poésies lyriques*, 1800, in-8.° *Chant funèbre des guerriers morts à la bataille de Marengo*, 1800, in-8.° *Hommages à la paix*, 1801, in-8.° où se trouve une comédie intitulée : *Le pape et le muphti ou la réconciliation des cultes.* — *Hymne à l'être suprême*, dans l'almanach des muses.

DUPÉRIER (Scipion), né en 1588 de François Dupérier, savant à qui Malherbe avait adressé une de ses odes. Scipion se livra au barreau et y obtint de grands succès. On a de lui, les *Questions notables.* — *Maximes de droit.* — *Recueil de plaidoyers.* — *Décisions tirées de Dumoulin.* — *Recueil d'arrêts.* — *Consultations.*

DUPÉRIER (Charles), son cousin, fut un poëte latin célèbre. Il réussit principalement dans l'ode. Sa mort arriva en 1692.

ÉMÉRIGON (Balthazard-Marie), avocat, et auteur d'un livre sur les *assurances et les contrats à la grosse*, ouvrage imprimé plusieurs fois et qui jouit d'une juste célébrité. Émérigon avait aidé Valin dans son commentaire sur l'ordonnance. Il mourut en 1785.

ESPARIAT (Jean), né le 17 septembre 1747, mérite de trouver place parmi les hommes dont la mémoire doit être conservée par un trait de patriotisme. Nommé maire d'Aix, le 24 février 1790, il prouva qu'il était digne de remplir cette magistrature toute paternelle. Le 20 mai de la même année, une violente dispute s'était élevée entre

un régiment de la vieille marine royale et celui d'Ernest, alors en garnison à Aix. Ces deux régimens se rendirent au cours S.t-Louis, pour se livrer un combat à mort. Ils étaient déjà en présence, les armes chargées. Le commandement de faire feu allait être donné des deux côtés, lorsqu'Espariat, décoré de son écharpe, s'adresse aux chefs, et leur représente combien il serait odieux de voir des français s'entr'égorger. Il accompagna les observations qu'il fit à ce sujet, des prières les plus pressantes, pour ramener l'union entre des militaires d'une même patrie et qui servaient la même cause. Ces représentations furent reçues d'abord avec indifférence, et finirent par lasser des hommes qui brûlaient d'en venir aux mains. On repousse Espariat et l'on se dispose à faire feu. Entraîné par l'amour du bien, le maire se jette entre les deux régimens qui avaient les armes en joue, et élevant une voix profondément émue, il s'écrie : » Non, citoyens, je ne serai point témoin d'un aussi horrible spectacle, non, je n'aurai pas la douleur de voir mes frères s'exterminer entre eux. Faites feu, et votre première victime sera celui qui voulait rétablir la concorde.» L'accent qui accompagnait ces paroles, fit plus d'effet que les prières. Les français ne furent jamais témoins muets d'un acte héroïque. Les fusils se redressent, les deux régimens s'approchent se confondent et oublient dans de mutuels embrassemens le sujet de leur querelle.

Espariat fut successivement juge du tribunal de district d'Aix, membre de l'assemblée législative. Incarcéré pendant le régime de la terreur, il était destiné à augmenter le nombre des victimes. Il échappa à ce danger par sa présence d'esprit qui lui fit solliciter de faire à pied la route de Paris où il savait que la mort l'attendait. Il fut nommé président du tribunal criminel des Bouches-du-Rhône, ensuite commissaire du pouvoir exécutif près les tribunaux civil et criminel d'Aix. Les événemens du 4 messidor an 5 le forcèrent de nouveau à prendre la fuite. Au 6 fruc-

tidor de l'an III, il devint commissaire du gouvernement près la Cour de justice criminelle, et enfin procureur général impérial, près la même cour. Espariat fut un des premiers magistrats décorés de la croix de la légion d'honneur. Il était membre de la société académique d'Aix. Sa mort arriva le 14 janvier 1827.

ENTRECASTEAUX (JOSEPH-ANTOINE-BRUNI D'), contre-amiral et navigateur, né en 1739. Il fit son apprentissage de marine, sous le bailli de Suffren, et passa par tous les grades. Lors de la guerre de 1778, il était capitaine de frégate. On le chargea, en cette qualité, d'escorter un convoi de vaisseaux marchands, parti de Marseille, pour se rendre aux échelles du Levant. Il rencontra deux corsaires qui firent leurs efforts pour s'emparer d'une partie du convoi. D'Entrecasteaux leur tint tête et sauva les vaisseaux confiés à son escorte. En 1787, il eut le commandement des forces navales dans l'Inde, et fut nommé commandant de l'Isle de France. A cette époque, il fit le voyage de la Chine, passant par le détroit de la Sonde, les Moluques et le grand océan d'Asie, en côtoyant les îles Marianes et les Philippines. Il fut chargé en 1791, de commander une expédition destinée à la recherche de la Peyrouse, et à faire le tour du monde. Il partit; mais la mort le surprit en arrivant à Java, dans le mois de juillet 1793.

FABROT (CHARLES-ANNIBAL), professeur en droit et savant illustre, né en 1581. Il est auteur des ouvrages suivans: *Traduction des basiliques ou continuation des empereurs d'Orient, en grec et en latin.* — Éditions de Cédrène, Nicetas, Anastase le bibliothécaire; Constantin Manacès, Simocrate, Chalcondile, Cujas, etc., *avec des notes.* — *Traité contre Saumaise.* — *Recueil des ordonnances ou constitutions ecclésiastiques de Théodore Balsamon avec des notes.* Ce savant mourut en 1659.

FAURIS-DE-SAINT-VINCENS (JULES-FRANÇOIS-PAUL),

président du parlement de Provence, fut un grand antiquaire. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Monnaies des comtes de Provence.* Il fit élever un monument à la mémoire de Peiresc, dans l'église des dominicains d'Aix.

FAURIS-DE-SAINT-VINCENS (Alexandre-Jules-Antoine), son fils, président de la cour royale d'Aix, correspondant de l'institut, officier de la légion d'honneur. Il possédait une bibliothéque composée de livres choisis et de beaucoup de manuscrits précieux pour la Provence, un cabinet d'antiquités et une belle suite de médailles. Il a publié les ouvrages suivans : *Description des antiquités, monumens et curiosités de la ville d'Aix. — Mémoires sur les antiquités*, etc., *qui existent dans l'église cathédrale d'Aix. — Analyse d'un mémoire sur l'état des lettres*, etc., *en Provence, dans le* 15.me *siècle. — Précis du mémoire sur les monnaies*, etc., *du* 15.me *siècle, lu à la troisième classe de l'institut. — Mémoire sur l'ancienne cité d'Aix. — Notice sur les lieux de Provence où les cimbres, les embruns et les teutons ont été vaincus par Marius. — Notice sur un manuscrit de la bibliothéque Saint-Vincens à Aix. — Mémoire sur la tapisserie du chœur de l'église cathédrale d'Aix. — Mémoire sur les bas-reliefs qui décorent les dehors des murs et la partie extérieure de l'église Notre-Dame, à Paris. — Lettre du président de Saint-Vincens, à M. A. L. Millin. — Lettres inédites de M. de Peiresc, avec des notes. — Lettres de M. Fauris-de-Saint-Vincens, à M. A. L. Millin, sur des lettres inédites de Peiresc.*

FLOQUET (Étienne-Joseph), musicien-compositeur, né en 1750 Il a laissé plusieurs ouvrages, tant de musique sacrée que de musique profane. Son opéra de *l'Union de l'amour et des arts*, eut le plus grand succès.

GAILLARD (Honoré), jésuite, né en 1641, bon pré-

dicateur, dont M.me de Sévigné a fait l'éloge, dans une de ses lettres à sa fille. Il a publié plusieurs *Oraisons funèbres* parmi lesquelles on distingue celle de *M. de Turenne.*

GALLAUP DE CHASTEUIL (Louis), né en 1555, fut poëte, historien, antiquaire et savant dans les langues, ainsi que dans la jurisprudence. Il a fait : *Recherches et antiquités de la capitale de la Provence. — Imitation des psaumes de la pénitence royale. — Poëme sur la reddition de Marseille à Henri IV. — Prosopopée de feu Mgr. Henri d'Angoulême.* — Beaucoup de *Poésies manuscrites.*

GALLAUP DE CHASTEUIL (Jean), son fils, savant et poëte, mort en 1646, a fait les *Discours sur les arcs triomphaux, dressés à Aix, pour l'entrée de Louis XIII.*

On peut citer de la même famille François, frère du précédent, qui quitta le monde où il brillait par son esprit et son savoir, pour se retirer sur le mont Liban; un autre François qui fut aussi bon militaire que bon poëte, et Pierre son frère, qui était militaire et poëte provençal. Il composa une ode provençale à la louange de Louis XIV, qui eut beaucoup de succès.

GARIDEL (Pierre), botaniste, né en 1658, auteur de l'*Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix et dans plusieurs endroits de la Provence.*

GASTAUD (François), prédicateur. Il composa : *Recueil d'homélies sur l'épître aux romains. — Oraison funèbre de madame Ticquet et la lettre à madame P. — Politique des jésuites démasquée. — Illusions et erreurs de l'évêque de Marseille*, etc. — *Réflexions critiques sur le mandement du même prélat, sur la grâce*, etc.

GAUFFRIDI (Jean-François de), conseiller au parlement de Provence, mort en 1689, auteur d'une *Histoire de Provence*, 2 vol. in-f.°

GIBELIN (Esprit-Antoine), peintre d'histoire, membre correspondant de l'institut, membre honoraire de l'académie de Parme, associé de l'académie celtique, de l'académie de Marseille, un des fondateurs de la société académique d'Aix, archéologue et numismate, né le 17 août 1739. Il fut chargé en 1771 de peindre la grande fresque de l'école de chirurgie de Paris, composition de 72 pieds de longueur, sur 18 de hauteur. Il peignit dans le même genre une figure colossale représentant Hygie, et six figures allégoriques. Il y a encore de lui plusieurs peintures à fresque à l'école militaire, ainsi que dans l'église des capucins. Gibelin peignait également à l'huile, et plusieurs artistes ont gravé d'après lui, tels que Beisson qui a gravé le tableau où Gibelin a mis en action ce vers de Boileau : *Le chagrin monte en groupe et galope avec lui*; Porporati, *La prêtresse compatissante*; Valperga, *La correction conjugale*. M. Goudoin, architecte, a fait graver la grande fresque de l'école de chirurgie. Gibelin a lui-même gravé à l'eau forte, et son œuvre est d'environ 50 pièces. On a de lui : *Lettre sur les urnes trouvées dans les murs de l'ancien palais d'Aix. — Projet pour le rétablissement des peintures de la salle principale de la maison commune d'Aix. — Observations critiques sur quelques notes, etc., émis dans l'ouvrage intitulé :* voyage dans les départemens du Midi de la France. — *Réponse à ce qui me concerne dans l'annonce des monumens antiques inédits, etc., de M. Millin, signée O, et insérée dans le journal de l'empire, du samedi 3 janvier* 1807. — *Sur la statue dite le gladiateur ou guerrier combattant, extrait d'un Mémoire lu aux troisième et quatrième classes de l'institut. — Explication du projet d'un arc de triomphe à ériger à Napoléon le grand*, lu à la séance publique de la société académique d'Aix, en 1809. — *Cantate sur la naissance du roi de Rome*, mise en musique par M. Roux-Martin.

— Autres *Poésies.* --- *Réflexions sur l'étude de l'antiquité et des recherches étymologiques*, lues à la société académique d'Aix. --- *De l'origine et de la forme du bonnet de la liberté.* --- *Mémoire sur la mosaïque.* --- *Éloge funèbre du général Dugommier.* — Sur la *Nécessité d'étudier les arts d'imitation.*

GIBELIN (JACQUES), frère du précédent, médecin, naturaliste et savant dans les langues grecque, latine, italienne et anglaise. Il naquit en 1744. Ayant été reçu docteur en médecine à l'âge de 18 ans, il alla à Paris où il se lia d'amitié avec Désessarts, d'Aubenton, Rouelle, Bertholet, Broussonnet, Bosc, Chaptal, Faujas de S.t-Fond et Félix Fontana. D'après leur conseil, il se rendit à Londres en 1774. Il fut reçu membre de la société de médecine de cette ville. Retourné ensuite à Paris, il fit connaître les expériences que Prietsley avait faites sur l'air, en traduisant l'ouvrage de ce savant anglais. Il traduisit aussi d'autres livres qui servirent aux progrès de la science en France. Il connut J.-J. Rousseau avec lequel il herborisait souvent. Gibelin retourna en Provence. Alors commença entre lui et les savans dont nous avons parlé, une correspondance fort curieuse, en ce qu'elle contient l'histoire de la chimie. Gibelin a rendu de grands services à la Provence, relativement à l'agriculture. Ce fut un des premiers propagateurs des prairies artificielles et de la pomme de terre. Il introduisit aussi la digitale pourprée, pour des usages médicaux. Le marquis de Méjanes ayant légué à la ville d'Aix, sa riche bibliothéque, Gibelin fut chargé d'aider l'abbé Rive dans le classement des ouvrages. A la mort de celui-ci, il devint bibliothécaire. La journée du 31 mai 1793 lui donna d'autres soins; la bibliothéque fut menacée d'une entière destruction. Gibelin la conserva en montrant, comme échantillons de la collection, des livres de gravure, ou singuliers pour leur objet, c'est ainsi que grâce à l'ignorance

des incendiaires et à la présence d'esprit de Gibelin, ce précieux dépôt a été sauvé des flammes. C'est par ses soins encore qu'a été fondée la société académique d'Aix, dont les nombreux travaux attestent l'utilité. Il en fut le secrétaire perpétuel. Au 20 mars 1815, on le choisit comme adjoint au vertueux maire Joseph Dubreuil. Il ne fallait rien moins que des hommes pareils, pour empêcher la guerre civile. Les soins qu'ils apportèrent au maintien de la paix, ne furent pas vains, et ils eurent le bonheur de conserver la tranquillité dans cette ville. Ce laborieux savant mourut le 4 février 1828. Nous avons de lui les traductions suivantes: *Expériences sur différentes espèces d'air, par Priestley*, neuf vol. in-12. --- *Traité sur l'air nitreux et l'air phlogestiqué*, par Fontana. --- *Abrégé des transactions philosophiques de la société royale de Londres*, dont il a composé les quatre premiers volumes et dirigé la rédaction du reste. L'ouvrage comprend quatorze vol. in-8.° — *Traité sur le venin de la vipère, sur les poisons américains*, de Felix Fontana, deux vol. in-4.° --- *Observations sur les maladies vénériennes*, de Swediaur, in-8.° --- *Histoire des progrès et de la chûte de la république romaine*, d'Adam Ferguson. La première partie est de Demeunier, et la moitié du quatrième vol. et les trois suivans sont de Gibelin. --- *Élémens de minéralogie de Kirwau*, in-8.° --- *Mémoires de la vie privée de Benjamin Franklin*, première partie finissant à l'année 1757, traduits sur le manuscrit autographe de l'auteur.

Gibelin a en outre composé nombre de *Mémoires*, *Dissertations*, *Notices* et *Discours* sur différens sujets, insérés dans les trois premiers recueils et dans les procès-verbaux des séances publiques de la société académique d'Aix.

On possède aussi en manuscrits: le *Journal de son voyage à Londres.* — Sa *Correspondance avec Bertholet*, *Priestley*,

Chaptal, Bosc et Waltravers. — Traité sur la digitale pourprée. — Traduction de Cavendich, pour faire suite à Priestley.

GIBERT (Jean-Pierre), né en 1660. Il devint un célèbre canoniste, et composa les ouvrages suivans : *Usage de l'église gallicane, concernant les censures et l'irrégularité. — Dissertations sur l'autorité du second ordre, dans le Synode diocésain. — Institutions ecclésiastiques et bénéficiales. — Consultations canoniques sur les sacremens en général et en particulier. — Tradition ou histoire de l'église sur le sacrement de mariage. — Corpus juris canonici per regulas naturali ordine dispositas*, ouvrage qui l'égala au célèbre canoniste Van Espen, dont il acquit toute l'estime.

GIBERT (Balthazard), parent du précédent, naquit en 1662. Il a laissé une brillante réputation dans l'université de Paris. On a de lui : *Traité de la véritable éloquence. — Réflexions sur la rhétorique. — Observations* adressées à Rollin, *sur son traité de la manière d'enseigner la rhétorique, ou les règles de l'éloquence. — Jugement des savans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique.*

GIBERT (Joseph-Balthazard), né en 1711, fut professeur d'éloquence, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Nous avons de lui : *Lettre à M. Fréret. — Lettre sur la chronologie des babyloniens. — Mémoire pour servir à l'histoire des Gaules. — Tableau des mesures itinéraires anciennes.*

GIRAUD (Jean-Baptiste), habile sculpteur, qu'un héritage considérable enleva à la pratique de son art. Sa statue d'*Achille blessé* le fit recevoir à l'académie. Il est mort à Melun en 1830.

GRANET (Jean-Joseph), censeur royal, ancien avocat au conseil, et auteur de l'*Histoire des invalides*, mort en 1759.

GRÉGOIRE (GASPARD), auteur de l'*Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix*.

JULIEN (JEAN-JOSEPH), avocat, auteur du *Commentaire sur les statuts de Provence* et des *Élémens de jurisprudence*.

LEBLANC DE CASTILLON (JEAN-FRANÇOIS-ANDRÉ), né le 9 mars 1719, mort à Brignoles, le 24 février 1800, procureur général au parlement d'Aix, magistrat célèbre par ses lumières et par l'intelligence et la fermeté avec laquelle il remplissait les fonctions de sa charge. Il avait composé à l'âge de 15 ans un *Discours sur les avantages que le mérite peut tirer de l'envie*. Il fit ensuite une *Ode sur la mort du duc de Villars*. Ces deux morceaux furent imprimés dans le recueil de l'académie de Marseille.

LIEUTAUD (JOSEPH), né en 1703. Son mérite personnel le fit devenir conseiller d'état, premier médecin du roi et membre de plusieurs académies. Il est auteur d'*Essais sur l'anatomie*. — *Précis de médecine pratique*. — *Matière médicale*. — *Elementa physiologiæ*.

MAZAUGUES (LOUIS-DE-THOMASSIN, seigneur DE), conseiller au parlement, fut protecteur zélé des gens de lettres, correspondant avec les savans de son temps, et savant lui-même. Il forma une belle bibliothèque de livres choisis et de manuscrits précieux.

MAZAUGUES (HENRI-JOSEPH DE), son fils, né en 1684, rendit des services à l'histoire de France, comme numismate. Il a contribué à la publication de plusieurs ouvrages, par les avis et les renseignemens qu'il donnait aux auteurs. Il se fit remarquer aussi par la bonne foi qu'il mit dans ses recherches, sur la fameuse médaille d'*Hérodes Antipas*.

MÉRINDOL (ANTOINE), né en 1570, fut un médecin

habile. Ses ouvrages ont été imprimés en un vol. in-fol., qui porte ce titre: *Antonii Merindoli, consiliarii medici, et in Aquensi academiâ primarii professoris regii, ars medica in duas partes secta.*

MIOLLIS (le comte SEXTIUS-ALEXANDRE-FRANÇOIS), lieutenant général, grand officier de la légion d'honneur, chevalier de S.t Louis, commandeur de l'ordre de la couronne de fer, naquit le 18 septembre 1759. Il entra à dix-sept ans, dans le régiment de Soissonnais infanterie, et partit presque aussitôt pour la guerre des États d'Amérique, où il fut grièvement blessé par un éclat d'obus, au siége d'Hyork-Town. De retour en France, il obtint le grade de capitaine. En 1792, ses concitoyens le nommèrent lieutenant-colonel du bataillon des Bouches-du-Rhône. Il partit de suite pour Nice. En passant à Antibes, il sauva par sa fermeté les victimes dévouées à la mort, à cause des événemens du 31 mai 1793. En 1795, il alla à l'armée d'Italie, avec le titre de général de brigade. C'est en cette qualité qu'il combattit aux batailles de Dego, Mellesimo, Mondovi, qui nous ouvrirent les portes d'Italie. Il contribua au gain de la bataille de Finale. Miollis s'illustra pendant le siége de Mantoue. Il défendit avec une poignée de braves, le faubourg Saint-Georges, contre les attaques du général autrichien Provera qui venait, avec une division, au secours de Wurmser. Il résista avec tant d'énergie et de talent, à Provera qui l'avait sommé de se rendre, qu'assailli lui-même, le général autrichien fut obligé de capituler. Le lendemain, il eut une si glorieuse part à la victoire de la Favorite, que le général en chef lui écrivit en ces termes : » Les services que vous avez rendus, citoyen général, tant à la première sortie de Wurmser, qu'au combat de Saint-Georges et à la bataille de la Favorite, vous donnent un titre précieux à la reconnaissance de l'armée. Le combat de Saint-Georges que vous avez soutenu avec cinq cents hommes contre la division du général

Provera, sera mémorable dans l'histoire. » Devenu gouverneur de Mantoue, il fit construire la place *Virgilia* et élever au milieu un obélisque en l'honneur du poëte latin. C'est de Mantoue que le général Miollis émit un vote négatif à la proposition du consulat à vie. Après le traité de Campo-Formio, Miollis se trouva à la tête de l'expédition de la Toscane. Lorsque l'armée française prit possession de Livourne, il fit désarmer les troupes Toscanes, sortir les français qui y étaient réfugiés, procéder à l'arrestation des consuls anglais et russe et mettre l'embargo sur les vaisseaux. Il était employé dans la place de Gênes sous Massena, et après la levée du siége de cette ville, il eut le gouvernement de Belle-Ile en mer. On l'envoya de nouveau en Italie, pour reprendre le commandement de Mantoue. En arrivant, Miollis fit reconstruire l'obélisque qu'il avait dressé en l'honneur de Virgile, et qu'on avait détruit pendant son absence. Il éleva un monument à l'Arioste, fit transférer à Ferrare les cendres de ce poëte, dressa une colonne dans le lieu de sa naissance, et fit enfin restaurer le cirque de Véronne. Pendant l'absence du vice-roi, Miollis commanda en chef l'armée d'Italie et prit possession de Venise dont on lui déféra le gouvernement. Nommé ensuite gouverneur des états romains, il accorda des secours à une infinité de malheureux qui s'y trouvaient. Il présida à la découverte et à la restauration de monumens anciens. Sa modération dans les mesures politiques qu'il eut ordre d'exercer envers le pape et la reine d'Étrurie, lui attira toute l'estime de ces deux personnages. On le chargea, en 1815, du commandement de Metz. Il pourvut, de concert avec les habitans, à la défense de cette place alors dégarnie de troupes, et il la conserva à la France, contre l'invasion des nations étrangères. Ce fut le dernier service que Miollis put rendre à la patrie. Retiré des affaires publiques, il retourna dans la terre natale où malgré son âge et quelques infirmités occasionnées par les nombreuses

blessures qu'il avait reçues, il vivait comme au milieu des camps; c'est-à-dire, dans un exercice continuel et dans un genre de vie très-frugal. Il mourut subitement à Aix, le 18 juin 1828, d'une chûte, faite au moment où il allait monter en voiture pour se rendre à Paris.

MOLLET (JOSEPH), né le 5 novembre 1756. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et en 1775, il fut attaché au collége de Lyon, où il professa la classe de physique qui était devenue vacante par la mort du P. Lefèvre. Il l'occupa jusqu'à la révolution, époque de la suppression du collége. Au rétablissement de l'ordre, Mollet ouvrit des cours de physique, d'astronomie et de mathématiques. On le chargea de professer la physique, lorsqu'on établit les écoles centrales. En 1809, lors de la formation de l'université de Lyon, il fut nommé doyen de la faculté des sciences, et jouit de ce titre jusqu'à la suppression de cette faculté, arrivée en 1815. Mollet est mort à Aix, le 30 janvier 1829. Les ouvrages qu'il a laissés, sont: *Mécanique physique*, 1 vol. in-8.° — *Physique expérimentale*, 2 vol. in-8.° — *Hydraulique physique*, 1 vol. in-8.° — *Étude du ciel*, 1. vol. in-8.° — *De l'utilité morale des sciences.* — *Éloge historique de J. D. Gilibert.* — *De l'importance de météorologie.* — *Gnomonique graphique.* — *Gnomonique analytique*, 1 vol. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. — *Discours sur les beautés de la lumière.* — *De l'influence des sciences sur le commerce et les arts.* — *Mémoire sur la composition et sur l'action de la pile voltaïque.* — *Mémoire sur deux faits nouveaux, l'inflammation des matières combustibles, et l'apparition d'une vive lumière, obtenues par la seule compression de l'air*, etc., etc.

MONCLAR (JEAN-PIERRE-FRANÇOIS-RIPPERT DE), né le 1.er octobre 1711, mort dans sa terre de Saint-Savournin, le 12 février 1773, célèbre procureur général au parlement d'Aix, dont les mémoires ont été imprimés et sont estimés.

Son ouvrage *sur le mariage des protestans*, et son *Plaidoyer contre les jésuites* ont de la célébrité; mais celui qui lui fait le plus d'honneur, est sans doute son *Mémoire du procureur général, concernant les droits du roi de France, sur Avignon et le comtat Vénaissin.* Cet ouvrage est devenu extrêmement rare.

MONIER (Jean-Louis), président à mortier, mort en 1638. Il est auteur d'un recueil *de remontrances et de discours* qu'il avait prononcés devant le roi et la reine de France.

MONJOIE (Félix-Christophe-Galant de), littérateur. D'après une notice indiquée dans le journal de la librairie de 1816, ses véritables noms seraient Charles-Félix-Louis VENTRE DE LA TOULOUBRE. Il quitta la profession d'avocat, pour se livrer à la littérature polémique. Il prit dans plusieurs écrits la défense de Louis XVI, ce qui l'obligea de fuir. Il reparut après le 9 thermidor an 2, et il manifesta des opinions qui le firent de nouveau proscrire; condamné à la déportation, il parvint à s'évader et il se retira en Suisse. Après le 18 brumaire an 8, il retourna à Paris où il se livra exclusivement à la composition d'ouvrages de littérature et d'articles de ce genre, pour les journaux. Louis XVIII le nomma un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine. Montjoie mourut le 4 avril 1816. Il a concouru en 1790 à la rédaction de *l'année littéraire*, et plus tard, à la feuille de *L'ami du roi*. Il a composé, en outre, les ouvrages suivans: *Divertissement national*, en l'honneur de la naissance du Dauphin, 1781, in-8°. — *Lettre sur le magnétisme animal*, 1784, in-8.°. — *Des principes de la monarchie française*, *L'ami du roi, des français, de l'ordre, et surtout de la vérité*, 1791, 2 part., in-8.°. *Réponse aux réflexions de Necker, sur le procès de Louis XVI*, 1792, in-8.°. — *Avis à la convention sur le procès de Louis XVI*, 1792, in-8.°, *Almanach des honnêtes gens*, 1792, 1793, 2 vol. in-18.— *Almanach des gens de bien*, 1795, 1797, 3 vol. — *Histoire*

de la conjuration de Robespierre, 1794, in-8.° Cet ouvrage a été traduit en anglais. — *Histoire de la conjuration de d'Orléans*, 1796, 3 vol. in-8.°, Ouvrage inexact. — *Éloge historique de Louis XVI*, 1797, in-8.° — *Éloge historique de Marie-Antoinette, reine de France*, 1797, in-8.°, qui reparut en 1814 sous le titre *d'histoire de Marie-Antoinette de France*, 2 vol. in-8.°, cet ouvrage a été traduit en anglais et en hollandais. — *Histoire de la révolution de France, depuis le présentation au parlement, de l'impôt territorial, jusqu'à la conversion des états généraux, en assemblée nationale*, 1797, 2 vol, in-8.° *Histoire de quatre espagnols*, 1801, 4 vol. in-12, réimprimé pour la troisième fois en 1805, 6 vol. in-12. — *Inès de Léon, ou histoire d'un manuscrit trouvé sur le mont Pausilippe*, 1802, 5 vol. in-8.°. — *Les Bourbons, ou précis historique sur les aïeux du roi et sur sa majesté*, 1815, in-8.°, avec 20 portraits.

PASTUREL (Toussaint), religieux minime, né en 1671. On a de lui : *In Provinciâ et Comitatu Venaissino pestiferis inservientes de mortui grassante*, etc., ouvrage recherché. — *Justification du mandement de Mgr. l'archevêque d'Arles, donné au sujet des calamités publiques.* — *Inscription* et *pièces en vers latins.*

PEIRESC (Nicolas-Claude-Fabri de), vint au monde en 1580, à Belgencier près de Toulon. Mais le hasard qui l'a fait naître loin de notre ville, dans un lieu où sa famille s'était réfugiée pendant la peste, ne saurait nous enlever le droit de revendiquer ce grand homme. Il était de la maison des Fabri-Peiresc, fixée depuis long-temps à Aix.

A la cessation du fléau, sa famille retourna dans cette ville. Ce fut là que Peiresc commença les études qui devaient le mener si loin. Son éducation ayant été terminée, il parcourut successivement l'Italie, visita Venise et plusieurs autres villes, et revint à Aix où il passa docteur

en droit. Il alla ensuite à Paris, puis en Angleterre, en Hollande et revint à Aix. Ce fut alors qu'il se fit recevoir conseiller au parlement. Il mourut dans cette ville en 1637, regretté des savans de l'Europe. On écrivit son éloge dans toutes les langues, et il en parut un recueil intitulé : *Panglossia, sive generis humani luctus in funere*, etc. Cet homme extraordinaire étonna les savans de son temps, par sa profonde érudition. La philosophie, les antiquités, les médailles, l'histoire, l'étude de la nature, les sciences, les langues, étaient de son ressort; il avait tout approfondi. Fauris-de-Saint-Vincens fils a publié une partie des lettres de Peiresc.

PELLAS (Sauveur-André), religieux minime, né en 1667, est auteur du premier *Dictionnaire Provençal et Français*.

PELLEGRIN (Claude-Mathieu), prêtre bénéficié et maître de musique de l'église métropolitaine d'Aix, ancien chapelain du roi, naquit le 10 octobre 1680. Ses talens dans la musique le firent appeler à Paris, pour occuper la place de maître de musique de la S.te Chapelle ; mais l'amour de la patrie le ramena bientôt à Aix. Ses ouvrages eurent de la célébrité. Rameau qui avait pour lui beaucoup d'estime, le consultait souvent sur ses productions musicales. Pellegrin composa une *Dissertation sur la musique française et italienne*; il fut aussi amateur de peinture; il avait formé une collection de tableaux qui eut de la réputation; il mourut le 10 octobre 1768.

PERRIN (Denis-Marius de), mort en 1754. Il avait publié les *lettres de M.me de Sévigné avec des notes*. — *Recueil de lettres choisies, pour servir de suite à celles de M.me de Sévigné à M.me de Grignan sa fille*. — *Vie de Philippe, roi de Macédoine, par M. Olivier*. — *Les muses rassemblées par l'amour*, idylle mise en musique dar Campra.

PEYRON (JEAN-FRANÇOIS), littérateur, naquit en 1740. Il est auteur d'un excellent ouvrage intitulé : *Essai sur l'Espagne et voyage fait en 1777 et 1778, où l'on traite des mœurs, du caractère, des monumens, du commerce, des théâtres et des tribunaux particuliers à ce royaume*, Genève, 1780, deux volumes in-8.° Cet ouvrage a été contrefait en 1782, sous le titre de *Voyage en Espagne, pendant* 1777 1778. Peyron est aussi auteur de plusieurs *traductions*. Il mourut en 1784 à Gondelourd où il était commissaire des colonies.

PEYRON (JEAN-FRANÇOIS-PIERRE), frère du précédent, peintre d'histoire, membre de l'ancienne académie de peinture, gravure et architecture, directeur de la manufacture des Gobelins, naquit le 15 novembre 1744. Il était élève de Lagrenée. Il remporta le grand prix de peinture en 1775, et fut envoyé à Rome en qualité de pensionnaire de l'école de France. Le tableau de *Cimon se dévouant à la prison pour faire inhumer le corps de son père*, qu'il peignit dans cette ville, et qui est le fruit d'une étude approfondie de l'antique, accéléra la révolution que Vien avait commencée en France. Il peignit ensuite *Socrate retirant d'une maison de débauche le jeune Alcibiade* et *Les filles d'Athènes tirant au sort pour être exposées au Minotaure*.

Peyron revint ensuite à Paris et exposa au salon de 1787, le tableau de *Curius refusant les présens des samnites* et *La mort de Socrate*. Le célèbre David exposa au même salon ce dernier sujet dans les mêmes proportions. L'affluence du public, pour juger ces deux compositions fut très-grande ; mais ne pouvant décider quelle était la meilleure, il les admira toutes les deux. Le salon de 1787 est célèbre dans l'histoire de l'art, parce qu'il contribua à la régénération de la peinture en France. La révolution fut cause qu'on ôta à Peyron la direction de la manufacture des Gobelins. Cet artiste a gravé à l'eau forte, d'après Raphaël, Poussin et ses propres tableaux.

PITTON (Jean-Scholastique), médecin, né en 1621, a fait : *Histoire de la ville d'Aix*, un volume in-folio. — *Annales de l'église d'Aix*, un volume in-4.°. — *Traité des eaux chaudes d'Aix*, un volume in-8.° — *De conscribendâ historiâ rerum naturalium provinciæ*, ouvrages mal écrits. — *Sentimens sur les historiens de Provence.*

PONTIER (Pierre-Henri) membre de la société académique d'Aix et de plusieurs autres sociétés savantes, inspecteur des eaux et forêts. Il était savant dans la chimie, la minéralogie, la géologie et l'agriculture. Il fit une application constante de ses découvertes à l'agriculture. Pontier mourut à Aix, dans le mois de juin 1827. Il est auteur des ouvrages suivans : *Dissertation sur le volcan éteint de Rougiers et sur son influence sur la végétation*, imprimé dans le premier recueil de la société académique d'Aix. —*Mémoire sur le carbone, premier élément de l'organisation et sur les engrais qui le fournissent dans la végétation*, imprimé dans le 2.me recueil des mémoires de la société académique d'Aix. — *Instructions pour les gardes forestiers, suivies de modèles pour la rédaction de leurs procès-verbaux*, Aix, 1810, in-12. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. — *Mémoire sur la connaissance des terres*, imprimé dans le 3.me recueil des mémoires de la société académique d'Aix, il a été aussi imprimé séparément, chez Pontier à Aix. Les mémoires suivans ont été lus dans diverses séances de la même académie : *Mémoire sur le calorique.* — *Mémoire sur la nature et les usages de la houille du département des Bouches-de-Rhône.* — *Mémoire de géologie sur la source de la fontaine de Vaucluse.* — *Mémoire sur la révolution la plus récente, que le globe a essuyée.* — *Nouvelle méthode de géologie, son application au département des Bouches-du-Rhône et ses rapports avec l'agriculture en général.*

PORPHIRE MARIE d'AIX, dont le vrai nom était Jacques

BAYON, naquit en 1622. Il entra dans l'ordre des capucins et fit un ouvrage intitulé : *La découverte des nouveaux mondes, ou l'Astrologue curieux, par le sieur de S.t-Hilaire.* Ce livre, rempli de remarques curieuses pour le temps, procura beaucoup de chagrins au P. Porphire, quoiqu'il eût emprunté un autre nom en le faisant paraître. On regarda comme une impiété, le système de la pluralité des mondes, et cela fut cause que le second volume ne parut point.

POUILLARD (Jacques-Gabriel), naquit en 1751. Il était entré dans l'ordre du Mont-Carmel et affilié à la maison d'Aix. Il alla à Rome où il put se livrer à son goût pour l'étude des médailles et des monumens antiques. L'histoire religieuse du moyen âge fut aussi l'objet de ses travaux. Alors commença entre lui et les deux Saint-Vincens, une correspondance intéressante. Il était sacristain de l'église de son couvent, dite *S.t-Martin-des-Monts*, lorsque les armées françaises entrèrent dans Rome. On établit dans son église un hôpital pour les malades français, dont il devint l'aumonier; mais il ne s'en tint pas à des secours spirituels; il ne cessa de prodiguer aux malades des soins assidus et de leur administrer des remèdes. Il fut alors connu et apprécié du cardinal Fech qui, arrivé à Paris, l'appela pour le nommer conservateur de son musée de tableaux et de sa bibliothéque. Avant de se rendre à son poste, Pouillard, d'après l'invitation de M. Fech, demeura quelque temps dans le voisinage de Lyon, pour diriger un séminaire que le cardinal venait d'y établir. M. le cardinal Talleyrand le fit nommer ensuite, à sa place, sacristain de la chapelle des tuileries. Le père Pouillard mourut à Paris, le 8 août 1823, il a publié : *Dissertazione sopra l'anteriorità del bacio de piedi de' sommi pontefici all'introduzione della croce sulle loro scarpe, Roma* 1807. — *Dissertation sur nue inscription, trouvée à Rome, dans le jardin de S.t Martin*

des Monts, dans le magasin encyclopédique de Millin, 1806, tom. 1. — *Dissertation sur le sceau de la bazoche de Dijon*, id. 1809, tom 1. — *Dissertation sur une question de chronologie*, id. 1809, tom. 5. — *Dissertation sur un ancien as romain*, id., 1809, tom. 6. — *Dissertation sur un vase en terre cuite, trouvé à Paris*, id. 1810, tom. 4. — *Dissertation sur une médaille dé Siris et sur les médailles incuses*, id 1815, tom. 4. — Cinq ou six autres *Dissertations* insérées dans le même recueil.

Les ouvrages manuscrits du père Pouillard, sont: des *Lettres* adressées à MM. de Saint-Vincens père et fils, renfermant des dessins de sa main, d'après des médailles, monumens, bas-reliefs, etc., 4 vol. — *Traité sur la thiare des papes.* — *Voyage littéraire dans l'intérieur de Rome.* — *Mémoire sur l'état des arts en Provence, au temps du roi René.* — *Instruction chrétienne, à l'usage des soldats.* — *Traité des droits spirituels du grand aumonier de France.*

PUECH (Louis), prêtre, poëte provençal, a fait plusieurs poëmes et cantiques provençaux appelés *Noëls.* Il a traduit de l'espagnol de Lopez de Vega, celui qui commence ainsi: *Naoustres sian tres Booumians*, etc. Puech mourut vers l'an 1687.

RAMATUELLE (l'abbé Thomas-Albin-Joseph-d'Audibert de), botaniste, né le 16 mai 1750. Il s'attira par ses talens, l'estime de Thouin, Bosc, l'abbé Nolin, Gerard, Jussieu et de la Marck. On l'avait sollicité de faire partie comme naturaliste, de l'expédition de la Peyrouse; il s'y refusa constamment. Cédant ensuite au désir de sa famille, il vint fixer sa résidence à Aix, où il fut pourvu d'un canonicat. La variété des climats que réunit la Provence, ouvrit à l'abbé de Ramatuelle, un vaste champ de recherches botaniques. Il parcourut successivement les montagnes de la Sainte-Beaume, de Sainte-Victoire et

des Maures ainsi que les côtes de la méditerranée, et il forma un herbier des plus intéressans. Il médita longtemps sur la possibilité d'établir une méthode pour connaître les arbres et les arbustes, dans toutes les saisons de l'année et conséquemment sans avoir recours aux feuilles, aux fleurs, ni aux fruits. Pour faire les expériences nécessaires, il forma une vaste pépinière. Son travail était très-avancé, et on l'attendait comme une méthode qui manquait à la science. La révolution renversa ses projets. Obligé de fuir, pour se soustraire à la mort, il se retira à Paris. Mais sa retraite ayant été découverte, il fut saisi et incarcéré. Ayant voulu s'évader, il se précipita des toits de sa prison, et mourut de sa chûte, le 8 messidor an 2. Outre sa *Méthode pour connaître les arbres et les arbustes*, l'abbé de Ramatuelle est auteur de plusieurs *Mémoires sur les fossiles*, *sur les effets du baromètre* et sur d'autres questions d'hydrostatique qu'il avait envoyés à l'académie des sciences de Paris.

RICHAUD-MARTELLY (Honoré-Antoine), né en 1751, fut un acteur remarquable par son talent. Il mourut dans le territoire de Marseille, le 8 juillet 1817. Il a composé les ouvrages suivans : *Les deux Figaros*, comédie en cinq actes et en prose. *L'Intrigant dupé par lui-même*, comédie en quatre actes et en prose. *Le Maladroit*, comédie en un acte. *Jocrisse* . . . . folie vaudeville. *Fables* imprimées à Bordeaux, chez Philipot, 1788. *Fables dédiées au petit Roi de Rome*, composées à Bordeaux en 1811.

ROMAN (Balthazard), surnommé *lou caladaire* (le paveur de rue), à cause de sa profession, est connu par ses chansons satyriques. Il les débitait dans des représentations appelées *syrvantes* qui avaient lieu chaque année et auxquelles il s'était associé quatre camarades. Le but de ces farces était la satyre des magistrats et

des principaux citoyens. La ville donnait annuellement à Roman, une certaine quantité de drap pour l'habillement de ses acteurs. Roman avait beaucoup d'esprit. Il ne savait pas lire, et pour classer dans sa mémoire les vers qu'il composait, il disposait de petites pierres de diverses couleurs, à chacune desquelles il avait attaché le sens d'un mot. Il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans, et mourut vers l'année 1650.

ROMAN (Arnaud), son fils, lui succéda dans ses deux emplois, jusqu'à la suppression des syrvantes, qui eût lieu en 1659 ou 1660. Il ne cessa pas pour cela de faire des vers.

ROTIER (Esprit), dominicain, savant dans les langues. Il naquit sur la fin du 15.me siècle, et est auteur des ouvrages suivans: *De non vertendâ scripturâ sacrâ in vulgarem linguam*, etc. — *Parerga, sive tabellæ tres similitudinum*, etc. — *Responsio ad epistolam civium novæ Babylonis*, etc. — *Præconium ac defensio quadragesimæ*, etc. — *In præfatores prognosticosque futurorum eventuum*, etc. — *Confutatio erroris asserentium Christum esse advocatum nostrum in cœlo, per intercessionem*, etc. — *L'antidote ou contre-poison et régime contre la peste d'hérésie.* — *La réponse aux blasphémateurs de la sainte Messe*, etc.

ROUVIÈRE (Arnaud de la), auteur du 18.me siècle, a publié: *Traité de la révocation des donations, par la naissance ou survenance des enfans* — *Traité du droit de retour des dots*, etc. — *Traité de la révocation des nullités des donations*, etc. Il a laissé en outre des écrits sur diverses autres questions de droit, qui sont restés manuscrits.

SAURIN (Joseph-Ignace), jurisconsulte, né en 1641. Ses talens lui acquirent au barreau d'Aix, une grande réputation. Ayant été nommé primicier de l'université en

1668, il fit paraître sa libéralité et son bon goût, dans les fêtes qu'il donna à l'occasion de la convalescence de Louis XIV. La relation en fut imprimée. Il accompagna le maréchal de Catinat au siége de Nice, en qualité d'assesseur d'Aix. Le corps de la noblesse, dont il était syndic, le députa à Paris pour y soutenir ses droits, contre les autres corps de la province. Saurin obtint au conseil du roi, le célèbre arrêt de 1702. M. de Pont-Chartrain, chancelier de France, charmé de l'éloquence de Saurin, engagea le roi à l'entendre. Tout le monde connaît les paroles flatteuses que Louis XIV lui adressa : *Parlez Saurin, vous qui savez la loi.* Saurin mourut dans sa patrie en 1714. Il a laissé quelques notes manuscrites sur le droit.

SÉGUIRAN (Gaspard de), jésuite, né en 1588. Sa probité et ses talens pour la chaire lui attirèrent l'estime de Henri IV et de Louis XIII. On a de lui : *Lettre justificative de P. F. Solier, touchant la censure de quelques sermons faits en Espagne, en l'honneur de S.t Ignace de Loyola. — Sermons sur les dimanches et principales fêtes de l'année.*

SILVAIN (François), auteur du *Traité du sublime.* Il mourut en 1742.

THOMASSIN (Louis), oratorien, né en 1619, fut appelé à Paris où il donna des conférences de théologie positive. Il y obtint de brillans succès, malgré son excessive timidité. Il a composé divers ouvrages *sur la grâce. —* Un autre *sur l'Autorité du pape et sur celle des conciles. — Traité de l'ancienne et de la nouvelle discipline de l'église, touchant les bénéfices et les bénéficiés. — Traduction de la discipline. — Les dogmes théologiques. — Traité sur le jeûne. — Id. sur l'office divin. — Id. sur les fêtes. — Id. sur l'unité de l'église. — Id. sur la vérité. — Id. sur le mensonge. — Id. sur l'aumône et sur le bon usage*

des biens temporels. — Id. sur la manière de sanctifier la lecture des auteurs profanes. — Méthode d'étudier chrétiennement la grammaire ou les langues, par rapport à l'écriture sainte. — Glossaire universel.

* TORO (Honoré), sculpteur habile du commencement du dix-huitième siècle, élève de Puget. Plusieurs de ses ouvrages ornent des hôtels et des maisons de cette ville. Il avait une facilité inconcevable pour sculpter sur le bois, et l'on admire des morceaux en ce genre, à l'hôtel-de-ville d'Aix, un candelabre d'un travail précieux, chez M. d'Albertas. Toro a fait en outre de jolis dessins d'ornemens, exécutés à la plume et lavés à l'encre de la chine. H. Blanc, Joulain, Pavillon, Cochin, etc., en ont gravé une partie.

TOULOUBRE (Louis Ventre de la), professeur de droit français à l'université d'Aix, naquit en 1706. Dans sa jeunesse il cultiva avec succès la poésie. Son *Ode sur l'imagination* fut couronnée aux jeux floraux de Toulouse. Il avait outre cela remporté plusieurs prix académiques. Ses ouvrages de droit, sont: *La jurisprudence féodale. — Les œuvres de Dupérier, avec des observations sur la jurisprudence actuelle. — Les actes de notoriété de MM. les gens du roi.*

TOURNEFORT (Joseph-Pitton), né le 5 juin 1656. Jeune encore, il parcourut les montagnes de la Provence, du Dauphiné et de la Savoie, pour suivre le penchant irrésistible qui l'entraînait vers la botanique. Il recueillit de ces voyages quelques plantes rares, avec lesquelles il commença son herbier. Étant ensuite allé à Montpellier, pour se perfectionner dans la médecine, il profita de son voisinage de l'Espagne, pour visiter les Pyrénées et les montagnes de la Catalogne. Le médecin Fagon lui procura la place de professeur de botanique au jardin des plantes. Cela n'empêcha pas Tournefort d'aller en Espagne et en Portugal, pour s'assurer jusqu'à quel point était fondée

l'opinion des amours des palmiers mâle et femelle. De là, il se rendit en Hollande et en Angleterre, et ensuite par ordre du roi, en Grèce, en Asie et en Afrique. Il revint à Paris où il mourut, laissant son cabinet de curiosités au roi, pour l'usage des savans. Ses ouvrages sont: *Élémens de botanique ou méthode pour connaître les plantes. — Dissertation latine pour répondre à Ray. — Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, avec leur usage dans la médecine. — Institutiones rei herbariæ. — Corrollarium institutionum rei herbariæ.* — Ses *Voyages*.

TUAIRE (François), né le 29 juillet 1794, peintre d'histoire, élève de Prudhon. L'amour de son art et un travail opiniâtre devancèrent chez le jeune Tuaire le développement du talent. L'impératrice Joséphine lui fit commander un tableau. Tuaire peignit *Vénus et les amours*. Joséphine, très-satisfaite de l'ouvrage, voulut voir le peintre. Tuaire fournit à l'exposition de 1822, un tableau représentant *Psyché en prison condamnée à séparer des grains de blé, et secourue par l'amour*. Ce tableau qui valut à l'artiste la médaille d'or, fut acquis par le gouvernement et orne aujourd'hui les appartemens de Fontainebleau. Tuaire mourut le 28 janvier 1823, âgé d'environ 28 ans. Les tableaux qu'il peignit à la fin de ses jours, sont traités avec un talent et un génie qui lui assurent une place honorable dans l'école fançaise. Ils feront éprouver aux connaisseurs, des regrets amers de ce que la mort a enlevé à la peinture, dans un âge si tendre, un artiste qui fesait déjà honneur à la France.

VANLOO (Jean-Baptiste), né en 1684, cultiva la peinture avec succès. Il acquit de la célébrité par son talent à peindre le portrait.

VAUVENARGUES (Luc de Clapiers, marquis de), littérateur et moraliste. Il était né avec une complexion

très-délicate. A l'âge de 17 ans, il entra au service, dans le régiment du roi. Il s'y fit aimer des officiers, par la bonté de son caractère et les agrémens de son esprit. Étant à Verdun en 1739, avec son régiment, il composa son *Discours sur Racine et Voltaire ;* mais se défiant de lui-même, il consulta indirectement Voltaire sur cet ouvrage, et le fit prier de lui en donner son avis. Voltaire répondit qu'il n'y avait dans le moment que Vauvenargues qui pût penser aussi profondément et écrire si bien. Il accompagna ce jugement de quelques observations latines. Vauvenargues ne comprenant pas la langue des romains, fit prier naïvement Voltaire de lui en faire la traduction. Voltaire lui écrivit : « Ma surprise » a été d'abord extrême, qu'un homme de votre mérite » dans les lettres, ait pu y parvenir sans savoir de latin ; » mais un instant après j'ai fait réflexion qu'Homère ne » le savait pas non plus. »

La santé de Vauvenargues, déjà languissante à cause de la faiblesse de sa constitution, fut encore altérée par des maladies et la perte presque totale de la vue. Il consacra cependant le peu de forces qui lui restaient, à composer et perfectionner son beau livre de l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, *suivie de réflexions et maximes*. Vauvenargues mourut en 1747.

* VIALI (. . . .), peintre de paysages et de portraits, vivait dans le 18.me siècle.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTAT MORAL, SOCIAL ET INDUSTRIEL.

Nous comprendrons sous ce titre :

1.° La population, c'est-à-dire, le nombre d'habitans de la ville d'Aix, à différentes périodes.

2.° Le langage. Nous donnerons un vocabulaire des mots liguriens, grecs, latins, gothiques, franciques et bourguignons, restés dans le dialecte d'Aix.

3.° Les mœurs qui comprendront un aperçu sur le caractère des habitans, leur vie domestique et sociale.

4.° L'état de l'agriculture, des sciences, des beaux-arts et de l'industrie, c'est-à-dire, les dispositions que les habitans y portent, et l'état dans lequel ils se trouvent.

CHAPITRE PREMIER.

POPULATION.

Les bases sur lesquelles on pourrait fixer une population approximative aux temps celtiques, sont trop incertaines pour entreprendre de l'établir. Cet inconvénient cesse à partir du treizième siècle, parce qu'on trouve alors l'affouagement. On peut hasarder cependant de dire que sous la domination romaine, la population d'Aquæ Sextiæ s'élevait à environ 30,000 âmes, l'amphithéâtre romain dont Peiresc avait mesuré le circuit, contenant environ 6000 personnes.

Treizième siècle.

Aix est taxé quarante-huit feux et demi, ce qui donne environ 15,000 âmes, chaque feu correspondant à 300 âmes.

Quatorzième siècle.

18,000 âmes.

Quinzième siècle.

22,800 âmes.

Seizième siècle.

25,000 âmes.

Dix-septième siècle.

25,800 âmes (1).

Aperçu de dix en dix années.

Année 1700.

25,400 âmes.

Année 1710.

24,600 âmes.

Année 1720.

24,200 âmes.

Année 1730.

18,000 âmes.

Année 1740.

24,000 âmes.

Année 1750.

26,000 âmes.

Année 1760.

28,720 âmes.

Année 1770.

28,000 âmes.

Année 1780.

27,500 âmes.

Année 1790.

27,000 âmes (2).

(1) Statistique des Bouches-du-Rhône.

(2) Nous regrettons de n'avoir pu pousser ce travail jusqu'à l'année courante. Les recensemens sont inexacts et ne donnent pas les totaux. Il nous a donc été impossible de continuer ce tableau de la population que nous aurions fait année par année, à partir de l'année 1791.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LANGAGE.

Avant la conquête des romains, les habitans des Gaules parlaient une langue qu'on appelle *Celtique*, de laquelle il n'existe aucun monument. Les Liguriens qui habitaient ces contrées avaient un langage particulier qui devait avoir une grande affinité avec le celtique que parlaient leurs voisins. Adelung regarde comme celtiques, les mots des idiomes vulgaires dans les provinces de la France, qui ne tiennent ni au saxon, ni au germanique, ni au latin, ni au grec.

MOTS LIGURIENS RESTÉS DANS LE DIALECTE D'AIX.

Dialecte d'Aix.	*Français.*
Abra	Allumer.
Acclapa	Couvrir avec de la terre.
Acoulo	Arc-boutan.
Agacin	Cor.
Aouffo	Spart.
Arno	Teigne.
Arroumi	Buisson.
Aven	Gouffre.
Baceou	Battoir des blanchisseuses.
Bada	Ouvrir la bouche.
Bajano	Légumes en salade.
Baou	Rocher escarpé.
Baoumo	Grotte.
Bled	Mèche.
Bourneou	Tuyau.
Bresco	Rayon de miel.
Brusc	Ruche.
Cacheio	Sorte de fromage fort.
Cachofle	Artichaux.

Dialecte d'Aix.	*Français.*
Caraman	Poutre.
Calus	Trognon de choux.
Cous	Étage.
Dai	Faulx.
Damen (teni)	Épier.
Drayo	Sentier.
Eissado	Bêche.
Escaboua	Troupeau.
Faoudo	Giron.
Fedo	Brebis.
Gaoubi	Adresse.
Gaougno	Ouïe de poissons.
Gaveou	Sarment.
Grieou	Cœur de plante.
Grupi	Crèche.
Hieli	Lis.
Jarro	Gros vase de terre destiné à contenir l'huile.
Laouvo	Dalle de pierre dure.
Maloun	Brique pour le carrelage.
Mastro	Pétrin.
Menoun	Bouc.
Nasco	Ivresse.
Niero	Puce.
O	Oui.
Oouruou	Maquereau (poisson).
Oulamé	Faucille.
Pantaïa	rêver.

Dialecte d'Aix.	*Français.*
Pechier	Vase pour le vin.
Peiroou	Chaudron.
Poutargo	Caviar.
Raïa	Couler.
Roumias	Ronce.
Ruelo	Coquelicot.
Sartan	Poële.
Sivado	Avoine.
Ta	Bouchon.
Tanco	Barre pour fermer.
Tigno	Angelure.
Toouteno	Calmar.
Touaro	Chenille.
Toupin	Pot de terre.
Truffa (se)	Se moquer.
Trui	Aire pour les raisins.
Vabré	Ruisseau.
Vano	Couverture.
Vesou	Voir venir.

Lorsque les marseillais ne furent plus troublés, le commerce les mit en relation avec les habitans des pays circonvoisins. Ils établirent des comptoirs sur les points avantageux de la province romaine, pour faciliter leur négoce. La langue grecque s'introduisit alors dans cette province, et s'étendit au dehors. Un grand nombre de mots grecs furent admis dans le langage des différentes peuplades. Ils ont subi, pour la plupart, des altérations plus ou moins fortes, mais qui n'empêchent pas de reconnaître la racine grecque.

MOTS GRECS RESTÉS DANS LE DIALECTE D'AIX.

Dialecte d'Aix.	*Grec.*	*Français.*
Agi	Ragion	Grains de raisin.
Agreno	Agrinos	Prune sauvage.
Anissa	Anypso	Hérisser.
Aqui	Anchi	Là.
Barri	Baris	Rempart.
Bellugo	Balleka	Étincelle.
Blestoun	Blaisotès	Matteau de chanvre.
Bourrido	Boridia	Soupe de poisson.
Bourrisco	Brichon	Anesse
Brousso	Brosis	Recuite.
Bugado	Bouchanda	Lescive.
Cabudeou	Kebe-oidos	Peloton
Canisso	Canès	Claie.
Cantoun	Canthos	Coin
Caro	Kara	Face.
Couffo	Kòphinos	Cabat.
Dardayoun	Dardalion	Ardaillon.
Endroun	Andrôn	Petit recoin.
Esparra	Sparasso	Glisser fortement.
Estelos	Stoloi	Éclats de bois.
Fanaou	Phanos	Fanal.
Fenat	Phenax	Vaurien.
Gaoutos	Gnathos	Joues.

Dialecte d'Aix.	*Grec.*	*Français.*
Gazan	Gazan	Gain.
Gibous	Ybos	Bossu.
Gyp	Gypsos	Plâtre.
Goï	Guios	Boiteux.
Gouargo	Gorgyra	Gorge de montagne, Canal.
Imou	Ecmaios	Mou.
Labech	Libonotos	Vent du sud-ouest.
Leou	Ileos	Poumon.
Madrago	Madra-ago	Madrague.
Magagno	Manganon	Fourberie.
Mastro	Mactra	Pétrin.
Matou	Mataios	Imbécille.
Mouledo	Muelodès	Mie de pain.
Nanet	Nanos	Nain.
Oustaou	Estia	Maison.
Pantou	Pantoios	Déguenillé.
Pedas	Paidocos	Maillots.
Raco	Rax	Marc de raisins.
Riou	Reon	Ruisseau.
Rusco	Rous	Tan.
Sardino	Sardinous	Sardine.
Saoumo	Sagmarios	Anesse.
S'estrancina	Strangizo	Se consumer.
Supioun	Sypidiou	Petite sèche.
Tarabusteri	Tarabeos	Inconséquent.
Tian	Thycia	Grand vase de terre.

MOTS GOTHIQUES RESTÉS DANS LE DIALECTE D'AIX.

Dialecte d'Aix.	*Gothique.*	*Français.*
Reio..........	Ryn...........	Sillon.
Siegui.........	Siyau.........	Que je sois.
Sieguès........	Siyaith........	Que vous soyez.
Vagui.........	Vaiyau........	Que j'aille.
Vaguès........	Vaiyais........	Que tu ailles.
Vague.........	Vaiyai........	Qu'il aille.
Viesti.........	Vastyau.......	J'habille.
Viestoun.......	Vastyaina......	Ils habillent.

Quoique le *Francique* ou *Théotisque* ne fût en usage que dans le nord de la France, il est évident qu'il s'introduisit en partie dans les pays méridionaux, puisque nous en trouvons plusieurs mots qui n'ont presque point éprouvé de variations.

MOTS FRANCIQUES RESTÉS DANS LE DIALECTE D'AIX.

Dialecte d'Aix.	*Francique.*	*Français.*
Cooulet........	Kohl..........	Chou.
Flascou........	Flasche........	Sorte de flacon pour contenir le vin que les paysans boivent au travail.
Garbe.........	Garbe.........	Gerbe.
Matou.........	Mat...........	Fou.
Raisso.........	Reis...........	Averse.
Ransi.........	Ranzig........	Rance.
Rodo..........	Rad...........	Roue.
Roouba........	Rauben........	Dérober.

Dialecte d'Aix.	*Latin.*	*Français.*
Delubre	Delubrum	Temple.
Escoundre	Condere	Cacher.
Fusto	Fustis	Bâton.
Grame	Gramen	Chiendent.
Jouven	Juvenis	Jeune.
Lagremos	Lacrimæ	Larmes.
Neblo	Nebula	Brouillard.
Pacho	Pactio	Accord.
Palun	Palus	Marais.
Pouerge	Porrigere	Offrir avec la main.
Telo	Tela	Toile.
Tourdre	Turdus	Grive.
Ubri	Ebrius	Ivre.
Vendumi	Vindemia	Vendange.

Les visigoths succédèrent aux romains. Leur empire dura environ cinquante années. Loin d'introduire leur langue, leurs lois et leurs coutumes, ils se soumirent entièrement à celles des romains; de sorte que le provençal reçut très-peu de modifications. Nous allons faire connaître le peu qu'on y remarque.

les rend propres à l'étude des sciences et à la culture des lettres et des arts. Il a su les préserver aussi plus d'une fois, des excès que l'exaltation des esprits produit dans les affaires d'opinions. Ils sont très-réservés dans leurs affections. Ils n'accordent pas facilement leur estime; il faut l'avoir méritée, pour l'obtenir; mais une fois qu'ils l'ont donnée, elle est pour eux inaltérable.

A côté de qualités aussi recommandables, on remarque chez eux, un défaut notable; c'est une apathie mortelle pour tout ce qui touche à l'avantage de leur pays. S'agit-il d'un établissement utile ou d'un entreprise avantageuse? La réussite échoue, si elle dépend du concours universel, parce que chacun se reposant sur les soins de ses compatriotes, se sépare de cette communion d'intérêts. Si quelque citoyen zélé pour le bien public élève la voix, il ne rencontre qu'une froideur qui empêche de prêter l'appui nécessaire à la réussite, ou bien une inertie qui paralyse le bien qu'il projetait. Cette indifférence envers la patrie se porte sur tous les objets. Elle fait même éprouver ses funestes effets à la classe ouvrière et au négoce.

L'étranger ne pourra croire qu'à Aix, où les ouvriers ont autant d'habileté qu'ailleurs, et où les marchands de toute espèce, sont munis proportionnellement à la population, la plus grande partie de la classe aisée, se pourvoit cependant à Marseille, des meubles, des objets usuels et des modes qui leur sont nécessaires. Ces divers objets n'y sont ni mieux confectionnés, ni meilleurs qu'ils ne le seraient à Aix, et ils ne les obtiennent qu'à un prix plus élevé. Cette préférence est injuste. Elle est désespérante pour le négoce et la classe ouvrière. On ne réfléchit pas aux suites que cet usage entraîne, et combien il est nuisible à la ville d'Aix. Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on est en droit de blâmer l'indifférence dont nous nous plaignons. Cette froideur a toujours été funeste aux intérêts de la cité.

Il existe à Aix une ligne de démarcation entre la noblesse

et la bourgeoisie. Chacune de ces classes a ses habitudes, ses réunions, ses fêtes auxquelles l'autre ne prend aucune part. La noblesse a beaucoup souffert des orages révolutionnaires. Remplie des souvenirs de ses anciennes prérogatives, ses idées sont restées stationnaires, tandis que ce qui l'environnait suivait des idées nouvelles. Il serait cependant injuste de ne pas dire que cette classe présente quelques exceptions d'autant plus honorables que ceux qui les offrent appartiennent en général à la plus ancienne noblesse. Il résulte de cet état de choses une lutte continuelle entre les idées anciennes et celles du jour. Il est bien fâcheux que l'expérience de la révolution n'ait pas servi à rapprocher des personnes faites pour s'estimer mutuellement, puisqu'on trouve dans les deux classes dont nous parlons, vertus, éducation, honneur, tout ce qui rend les hommes estimables.

En parlant du caractère des habitans d'Aix, nous sommes naturellement amenés à payer au beau sexe de cette ville, le tribut d'éloges qu'il mérite. Des traits agréables, un beau teint et beaucoup d'amabilité, joints à toute la vivacité provençale, le font généralement distinguer. La réunion de ces qualités n'est pas l'ouvrage des soins et de l'éducation; c'est un don que la nature s'est plu à partager entre toutes les conditions. Cet hommage est d'autant plus doux à rendre, qu'il ne peut être taxé de flatterie. Deux aimables poëtes ont dit long-temps avant nous :

» Le ciel de plus mit un essaim de belles
» Dedans ces murs, qu'on ne peut trop vanter.
» Si Dieu les fit ou tendres ou cruelles,
» Sur ce point-là je ne puis vous citer
» Discours, chansons, chroniques ni nouvelles :
» Fors que pourtant je dois vous attester,
» Sur le récit de maints auteurs fidèles,

» Que point ne faut séjourner avec elles,
» Si l'on ne veut long-temps les regretter (1).

§. I.er

Usages de la vie civile et sociale.

NAISSANCES. On croit généralement parmi le peuple que si une femme enceinte, désirant manger quelque fruit ou quelque mets, sans pouvoir satisfaire ce désir, touche une partie de son corps même à travers les vêtemens, il arrive infailliblement que l'enfant portera sur la partie de son corps qui correspond à celle que sa mère a touchée, une marque du fruit ou du mets que celle-ci voulait manger. Cette croyance est cause que personne n'ose refuser à une femme grosse, ce qu'elle paraît désirer.

Aux relevailles de couches, la mère pare son enfant, le charge d'amulettes appelées *Évangiles*, et le porte chez les parens et les amis, en commençant par le parrain et la marraine. Ceux qui reçoivent la visite du nouveau né, lui font présent d'un petit pain, d'un grain de sel et d'un œuf; ce qui signifie qu'on souhaite que l'enfant soit bon, sage et qu'il jouisse d'une pleine santé. Cet usage ne s'est conservé que parmi le peuple; mais il est répandu dans la Provence, avec différentes modifications seulement (2).

MARIAGES. Dans la haute classe et dans la classe ouvrière, les mariages n'offrent rien de particulier. Mais chez les cultivateurs, on trouve quelques différences que

(1) Chapelle et Bachaumont, *Voyage en Provence*, pag. 121, de l'édition de 1823.

(2) *Statistique des Bouches-du-Rhône.*

nous allons faire connaître. Les parens, ayant à leur tête la fiancée appelée *la Novi*, se rendent à l'église paroissiale. Après la cérémonie religieuse, ils partent, les tambourins en tête, pour se rendre à la maison de campagne où doit se célébrer la noce. Le mari donne le bras à sa femme. Ils sont suivis des parens et des amis qui marchent deux à deux, chaque homme donnant le bras à une personne du sexe. En arrivant au lieu de la noce, on déjeune et la danse commence ensuite. Elle dure jusqu'à l'heure du dîner. Les époux ont à table la place d'honneur. Le doyen de la compagnie coupe un morceau de pain qu'on appelle *lou Courchoun* et il le fait passer à une des filles présentes, au milieu des applaudissemens. Cela marque le désir des convives qu'elle soit bientôt engagée dans les liens du mariage. La jeune fille reçoit en rougissant *lou Courchoun* de bon augure. Pendant le repas on chante des chansons gaillardes, on se livre à des plaisanteries qui ne sont pas souvent bien fines, mais qui excitent toujours l'hilarité des assistans. Au reste, la plus franche gaîté, la cordialité, l'amitié la plus sincère sont l'âme du repas et rachètent bien des choses. Après le festin, on enlève la nappe et on la remplace par une chaise. Le Chef des joueurs de galoubet, s'assied devant les époux et joue sur son instrument des variations consacrées à ces occasions et connues sous le nom des *Graci* (actions de grâce). Dès qu'il a fini, la danse recommence. Chacun s'empresse d'offrir la main à la nouvelle mariée, pour faire avec elle une contredanse. Avant que la nuit arrive, les époux disparaissent ordinairement, pour éviter les plaisanteries dont ils ne manqueraient pas d'être l'objet.

Dans quelque classe que ce soit, lorsque le mariage se fait en secondes noces, quelques jours avant la célébration, un grand nombre de jeunes gens se réunissent,

munis de poêles, de casseroles, de chaudrons, de grelots, de trompettes marines et de cornets de terre. Ils passent tous les soirs devant la maison de celui des deux époux qui doit se marier en secondes noces. Ils poussent des cris aigus, en frappant sur leurs instrumens, secouant leurs grelots et sonnant des cornets et des trompettes marines. On appelle cela *Charivari*. Cet usage date d'un temps immémorial.

POISSONS D'AVRIL. Le premier avril est chez les gens du peuple, un jour destiné à s'abuser les uns les autres par de faux présens, des lettres plaisantes, des messages trompeurs, etc. L'origine en remonte à l'époque où l'année cessa de commencer au mois d'avril. Comme on renvoya au premier janvier, les félicitations et les étrennes du premier jour de l'année, on se contenta au premier avril, de s'adresser des complimens en forme de plaisanteries et de ne se faire que des présens de nulle valeur. On appela cela *Poissons d'avril*, parce qu'alors le soleil vient de quitter le signe des poissons. Dans toute la Provence, le premier avril est consacré à ces sortes de plaisanteries (1).

HABITATION DE LA CAMPAGNE. Les propriétaires aisés habitent régulièrement la campagne, depuis la moisson, usqu'à la Toussaint. Si la ville devient alors une vaste solitude, en revanche, le séjour de la campagne est plein d'attraits. On s'y livre aux plaisirs de la chasse, on se visite sans cérémonie, on se réunit dans les soirées, et l'on se donne des fêtes.

---

(1) *Statistique des Bouches-du-Rhône.*

RÉUNIONS. Avant la révolution, avec une population plus considérable, il n'y avait à Aix que cinq ou six cafés, où l'on ne s'occupait guères qu'au jeu. Aujourd'hui, quoique la population soit moindre, on compte environ vingt cafés, dans la plupart desquels on joue, à la vérité; mais où l'on se réunit principalement pour lire les journaux et se livrer à des discussions politiques. Outre ces réunions générales, il y a des sociétés particulières, des cercles, des cabinets littéraires institués dans le même but et pour toutes les classes de la société.

FUNÉRAILLES. L'usage généralement adopté par les amis et souvent les parens des défunts, d'accompagner leur dépouille mortelle, était inusité à Aix. Nous devons à la société académique de cette ville, l'introduction d'une partie de cette coutume. Depuis quelques années cette société savante a commencé d'accompagner par députation, à la sépulture ceux de ses membres qui cessent de vivre. Cette innovation toute morale, toute religieuse a été également adoptée par bien des personnes.

§. II.

Fêtes et usages religieux.

FÊTES PATRONALES (*Roumavagis*). Elles sont communes à tous les pays qui forment l'ancienne Provence. Dans les villes et villages des Bouches-du-Rhône, on célèbre ces fêtes, aux sons du tambourin et d'autres instrumens. On danse l'après-midi et dans la soirée. Les jeunes filles reçoivent à chaque contredanse, des paquets d'épingles, de leur danseur. Dans la journée, ont lieu les jeux de la lutte, de la course, soit des hommes, soit des chevaux, des mulets et des ânes,

du saut, de la cible et du mât de cocagne. Ces jeux adoptés à Aix ont un excellent but; ils entretiennent la vigueur et l'agilité du corps. Mais des abus intolérables se sont glissés dans la célébration de ces fêtes. Sous prétexte d'exciter l'hilarité, bien des maires de petites Communes, se permettent d'accorder des prix à ceux qui ont le talent de contracter les traits du visage, de la manière la plus hideuse, à des vieillards ou à des bossus qu'on fait courir ou même sauter avec les jambes dans des sacs, et à d'autres jeux aussi révoltans. Cela dégrade l'humanité et tend à enlever à la vieillesse le respect qui lui est dû. De pareils jeux, chez les spartiates auraient attiré des peines sévères à leurs inventeurs. Ils méritent chez nous de fixer toute l'attention de l'autorité supérieure. L'état de nos mœurs en réclame impérieusement la suppression.

VEILLES DE S.t JEAN ET DE S.t PIERRE. La veille de S.t Jean et celle de S.t Pierre, à l'entrée de la nuit, les marchands et gens de boutiques se hâtent de fermer leurs magasins. Les personnes du sexe se renferment dans leurs habitations et les jeunes gens parcourent les places et les rues, pour jeter des *serpenteaux*, sortes de fusées qui enflammées serpentent dans les airs et finissent par une forte détonation. Les jeunes gens lancent d'abord des serpenteaux aux femmes qui n'ont pas mis assez de promptitude à la retraite. Ils attaquent ensuite les dames placées ordinairement aux croisées des maisons où elles sont protégées par les jalousies des fenêtres. Souvent les dames excitent elles-mêmes les jeunes gens, en leur envoyant de ces fusées. Il est encore d'usage d'allumer des *feux de joie* devant les portes des maisons, et les jeteurs de serpenteaux s'en approchent, pour donner la chasse aux personnes qui dansent et folâtrent autour du feu. Enfin les jeunes gens se déclarent la guerre; à cet effet,

ils se séparent en deux corps et se lancent des serpenteaux. Ce combat où le sang ne coula jamais, est très-divertissant et dure jusque bien avant dans la nuit.

FÊTES DE NOEL. La veille de Noël on se réunit chez le chef de famille, pour assister à un repas qu'on appelle *Caleno.* On vient souvent de fort loin, pour prendre part à ce banquet patriarchal. Il n'est pas rare de voir terminer dans ces réunions, les haines et les dissensions de famille. A minuit, on va à la grand'messe où l'organiste joue pendant l'offertoire des airs de *noëls*, petits poëmes provençaux en l'honneur de la naissance du Sauveur. On entend pendant toute la soirée, et une partie de la nuit, les pauvres gens, chanter des *noëls* dans les rues. Ils reçoivent des aumônes abondantes.

On construit à cette époque dans les églises et dans un grand nombre de maisons particulières, des *Crêches*, représentations de la naissance de J.-C. Au centre d'un faisceau de verdures, on voit un paysage orné de rochers, des bergers vêtus de vestes d'été, des bergères avec leur croix, des ermites avec leur besace et le chapelet à la main, des églises et beaucoup d'autres anachronismes. L'enfant Jésus est placé au milieu de cette représentation, couché sur un peu de paille, entre le bœuf et l'âne, et ayant à ses côtés la S.[te] Vierge et S.[t] Joseph.

Le jour des Rois, on ajoute les mages et leur suite, guidés par l'étoile miraculeuse.

Le jour de la Chandeleur, la scène change tout-à-fait. La crêche a fait place à l'intérieur d'un temple où l'on voit le grand prêtre Siméon et Anne la prophétesse. Cette dernière représentation ne dure qu'un jour.

CHAPITRE IV.

ÉTAT DE L'AGRICULTURE, DES SCIENCES, DES ARTS, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

§. I.er

Agriculture.

Quoiqu'arriérée à Aix, l'agriculture l'est pourtant moins que dans les villes commerçantes du département. Les vieilles routines y opposent une résistance moins vive, aux heureuses innovations.

AMANDIERS. Il y a beaucoup d'amandiers dans le terroir d'Aix. Mais comme cet arbre fleurit des premiers et que les gelées tuent presque annuellement les fleurs, il est rare que la récolte en soit satisfaisante. L'académie d'agriculture, etc., d'Aix avait proposé un prix pour celui qui ferait connaître une qualité d'amandier qui ne fût pas exposée aux inconvéniens de la mortalité des fleurs, par les dernières gelées. M. Polydore de Bec a remporté le prix proposé. Il a fait connaître deux espèces d'amandes appelées la *grande* et la *petite Verte*, de la culture desquelles il a fait une longue expérience. Elles fleurissent environ deux mois plus tard que les autres; de sorte qu'elles n'ont pas à redouter les dernières gelées. L'académie s'est empressée de rendre publique, la découverte due à ses soins; mais jusqu'à aujourd'hui, c'est inutilement qu'elle l'a fait.

MURIERS. Cet arbre est cultivé dans le terroir, pour la nourriture des vers-à-soie dont on élève une grande

quantité, soit à la ville, soit dans les campagnes. On ne tire pas parti de la faculté que la nature a donnée au mûrier, de pousser de nouvelles feuilles, après que les premières ont été cueillies ; on craindrait d'épuiser l'arbre. Ce n'est guère que dans quelques Communes environnantes que l'on fait une seconde récolte des feuilles. On les laisse sécher à l'ombre, et après les avoir mêlées avec de la paille, on les donne à manger aux bestiaux. Cette nourriture est pour eux rafraîchissante et de bon goût.

OLIVIERS. Le terroir abonde en oliviers. Cet arbre précieux qui produit l'huile la plus délicate de l'Europe, est très-soigné dans sa culture. La fabrication de l'huile ne l'est pas moins. Lorsque le temps de la cueillette des olives est arrivé, on divise la récolte en deux portions. 1.° Les olives tombées des arbres, avant leur maturité. On les met en tas et on les fait fermenter pendant plusieurs jours. Elles donnent la qualité d'huile la moins estimée. 2.° Les olives cueillies sur l'arbre même. Elles donnent l'huile de première qualité. Pour que cette huile ait un goût agréable, le plus grand nombre des propriétaires font cueillir les olives avant leur entière maturité et les font détriter sans les laisser fermenter. L'huile est à la vérité moins abondante alors ; mais elle est d'une qualité supérieure. On connaît une autre qualité d'huile qui est la superfine. On l'appelle aussi *huile vierge*. C'est celle qui découle naturellement de la pâte, avant qu'elle ait été soumise à la pression. On n'obtient l'huile vierge qu'au détriment de celle de première qualité.

L'huile d'Aix ainsi préparée a un léger *goût du fruit*, très-estimé dans le pays. Ce goût se perd peu à peu. L'huile d'Aix a la vertu d'acquérir de la douceur en vieillissant, au lieu que l'huile étrangère reçoit du temps, une rancité qui augmente progressivement.

Les étrangers ne doivent pas aveuglément accorder leur confiance, pour les commandes d'huile. Depuis quelque temps, la fraude s'est introduite dans la fabrication de cette denrée. Quelques personnes achètent des huiles étrangères à un prix inférieur, et les expédient comme si elles étaient d'Aix, en y mêlant des ingrédiens, pour donner le *goût du fruit* qui n'est autre chose alors, qu'une amertume insupportable, ou en y mêlant des huiles d'Italie, du miel, etc., pour les rendre douces, suivant le goût des commettans.

SAINFOIN. Quoiqu'on ne cultive cette plante que depuis quelques années, on reconnaît déjà une partie des avantages qu'elle procure. La persévérance produira sans doute, une révolution dans notre agriculture, par l'introduction des bestiaux qu'elle permettra d'élever dans nos campagnes.

TABAC. La culture du tabac est connue à Aix depuis environ quinze ans. Le tabac que l'on récolte est d'une excellente qualité.

VIGNES. La culture de la vigne est très-imparfaite à Aix. On est dans le pernicieux usage de mélanger sans discernement diverses espèces de vigne, lors de la plantation. Il résulte de cette méthode, que toutes les qualités de raisins ne mûrissant pas dans le même temps; pour une partie de raisins qui est parvenue au point de maturité convenable, lorsque les vendanges ont lieu, on en recueille une autre partie qui ne l'a pas atteint et une troisième qui l'a dépassé.

La préparation du vin n'est pas soignée davantage. On précipite dans les cuves, les diverses qualités de raisins écrasés, avec leurs grappes. Cette négligence nuit encore à la qualité de vin, en lui communiquant de l'âpreté.

Sciences et beaux-arts.

SCIENCES. Ce n'est pas sans raison que Malte-Brun appelle la ville d'Aix, *l'Athénes du midi* (1). En effet, peu de villes de province offrent aux sciences et à la littérature, un culte aussi assidu. L'amour de l'instruction est généralement répandu parmi les habitans. La principale cause de ce goût est sans doute l'impulsion que donne à l'esprit public, l'étude de la théologie, des lois et des sciences à laquelle se livrent les membres du clergé, les magistrats, le barreau et les corps enseignans. Le collége de la ville fournit des hommes instruits dans tous les genres, et de tous les états. L'académie contribue puissamment aussi à entretenir la culture des sciences et de la littérature. On pourrait citer ici des savans, des historiens, des antiquaires, des littérateurs et des artistes, qui se sont acquis une honorable célébrité.

PEINTURE, etc. Les arts du dessin sont en grand honneur à Aix. De magnifiques collections de peinture, de sculpture et de gravure, en entretiennent le goût et contribuent même à le faire naître. Des maîtres habiles dans la théorie des arts et dans la démonstration de leurs principes, forment des hommes distingués et des appréciateurs des productions des beaux-arts. On en a vu une preuve frappante à l'exposition des ouvrages de peinture, sculpture, gravure, etc., qui eut lieu à Aix, en 1824.

---

(1) *Précis de géographie universelle*, tom. 8, pag. 234.

Cet essai décéla le goût des habitans. Il attira une grande affluence de spectateurs qui jugèrent sainement des ouvrages exposés. En offrant de temps en temps le produit des beaux-arts et de l'industrie, l'administration eût rendu un véritable service aux artistes et au public. On a lieu d'être surpris qu'un essai aussi brillant n'ait pas inspiré l'idée d'établir des expositions à des périodes déterminées.

MUSIQUE. La capitale du pays que les troubadours illustrèrent long-temps par leurs productions lyriques, n'a pas dégénéré de son ancienne affection pour la mélodie. La musique fait le charme des grandes réunions, des festins et des soirées. Dans la classe ouvrière, on compte de nombreux corps de musique dans divers genres. On y voit des corps de joueurs de tambourin, des corps de chanteurs sans accompagnemens, formant des chœurs bien nourris, des corps de musique militaire harmonique, lyrique ou symphonique. Les jeunes gens qui composent ces corps de musique se réunissent plusieurs fois la semaine, et lorsque les belles nuits d'été arrivent, ils donnent des sérénades.

§. III.

Arts et Métiers.

L'école gratuite de dessin, assidûment fréquentée par les jeunes gens, qui se destinent à des professions mécaniques, inspire aux ouvriers une pureté de goût dont ils font une heureuse application dans les formes à donner à leurs ouvrages. A cet avantage s'en joint un autre non moins grand, et qui leur est offert par le *Cours gratuit de géométrie et de mécanique appliquées aux arts et métiers.* C'est la rectitude de l'œil, par la connaissance de

moyens courts et infaillibles qui servent au perfectionnement de ces ouvrages. Nous nous permettrons cependant ici d'émettre le vœu que le professeur à qui ce cours est confié, mette à la portée de toutes les intelligences, les savantes leçons de M. Dupin, en les dépouillant, le plus qu'il serait possible, des termes de la science, et en les réduisant à un point de simplicité et de clarté, qui fût à la portée des ouvriers. Chaque classe appelle différens genres de modifications.

L'ébénisterie, la menuiserie, la serrurerie se ressentent de ces bienfaisantes institutions. Ces arts sont poussés dans Aix à un grand point de perfectionnement. Cependant bien des personnes font venir de Paris des meubles et d'autres objets que ceux de nos ouvriers égalent presque pour le fini et la beauté, et surpassent pour la solidité. Cette injuste préférence est décourageante pour les ouvriers et nuisible au perfectionnement des arts. Nous revenons ici sur l'utilité des expositions dont nous avons déjà parlé. Quel service ne rendrait pas l'autorité municipale, si une exposition d'objets des beaux-arts et de produits agricoles, manufacturiers et industriels, avait lieu à des époques déterminées. L'émulation des ouvriers serait puissamment excitée, et celui qui fait venir à grands frais des meubles de la capitale, reconnaîtrait alors l'inutilité de cette injustice, et certainement il accorderait la préférence à ceux de nos artistes dont les ouvrages auraient mérité le plus d'éloges.

§. IV.

Commerce.

Par sa position, entre Marseille et Avignon, Aix ne peut être une ville commerçante. Aussi, n'est-ce qu'aux petites communes des environs, ou à la ville d'Aix, pour

de celui de PICHOLINI italien établi à Saint-Chamas, qui inventa cette manière de les préparer.

PAIN. Le pain d'Aix est renommé pour sa légèreté, sa blancheur et son bon goût. En recherchant les causes qui contribuent à cette célébrité, on peut s'arrêter à deux principales; la bonté du blé employé qui est celui qu'on récolte dans le terroir. En effet, ce blé, nous ne craignons pas de le dire, est préférable à tous les autres. La seconde cause est indubitablement la qualité des eaux dont on se sert pour pétrir. Ce qui prouve la nécessité du concours de ces deux causes, pour obtenir de beau pain, c'est que la qualité de celui de Marseille est inférieure, quoique les boulangers le manipulent de la même manière, et emploient quelquefois la même farine.

Il y a cependant des boulangers qui, profitant de la réputation du pain de cette ville, vendent avec profit aux marseillais, le blé qu'ils ont acheté à Aix, pour l'usage de leur boulangerie, et achètent à bas prix, à Marseille, du blé d'une qualité très-inférieure, arrivant par mer, de l'étranger. Ils emploient ensuite ce blé à Aix, comme blé de pays. Cet abus, dont le consommateur est la dupe, mérite une surveillance rigoureuse de la part des autorités compétentes.

POISSON. Le poisson est abondant et fort bon à Aix, parce qu'on le reçoit principalement de Martigues où l'on pêche la meilleure qualité. La Sole qui est un des plus délicats, est plus exquise à Aix, que dans les lieux où on la pêche; parce que la chair en est dure et qu'elle exige le transport.

§. V.

Manufactures.

TANNERIES. On compte à Aix cinq tanneries qui ont quatorze cuves réunies dans les ateliers. On y emploie le procédé ordinaire, le sumac, le tan ou le fovil du pays. Ces tanneries occupent vingt-deux ouvriers qui gagnent 2 fr. 50 c. par jour. Les produits présumés sont : 4800 douzaines de peaux de moutons, 500 peaux de bœufs habillées, pour l'usage des bourreliers et 200 peaux de chevaux. Les peaux de moutons ou basanes rousses et les façons de maroquin sont vendues ordinairement à Paris et à Marseille. Le débit des cuirs de bœufs et de chevaux, se fait pour la consommation des communes de l'ancienne Provence.

DISTILLERIES. Il y en a six qui emploient treize chaudières, toutes placées dans les ateliers de distillation. De ces six distilleries, deux sont établies dans le territoire. On y emploie le procédé ancien et ceux d'Adam, de Lantelme et d'Aigucsparches. Les ouvriers qui exploitent ces distilleries sont au nombre de douze. Ils reçoivent 2 fr. 60 c. par jour. On fabrique annuellement environ 1536 hectolitres d'alcohol. La plus grande partie des produits va à l'étranger. Ce commerce est dans la plus grande stagnation ; la cherté de nos vins, comparativement au prix et aux qualités des vins du Languedoc, en est la cause.

IMPRIMERIES DE TOILE. Il y en a cinq à Aix, qui emploient cent cinquante imprimeurs, quarante manœuvriers et cent cinquante enfans. Les imprimeurs reçoivent par jour, depuis 3 jusqu'à 4 fr., les manœuvriers, depuis 1 fr. 50 c., jusqu'à 2 fr. 50 c. et les enfans depuis 30 jusqu'à

50 c. Ces fabriques ont cent tables d'imprimerie. On y imprime annuellement 15 ou 16000 mouchoirs ou indiennes communes, toutes consommées dans l'intérieur, par la classe du peuple. On y fabrique aussi des indiennes communes qui se débitent à Beaucaire, dans l'intérieur du royaume et à l'étranger.

FABRIQUES DE DRAPS GROSSIERS dits CADIX. Elles sont au nombre de neuf et occupent vingt-neuf hommes qui reçoivent 1 fr. 75 c. par jour, quarante femmes qui ont 75 c. et vingt enfans, à raison de 40 c. Il y a dans ces fabriques, vingt-quatre métiers à tisser, à bras et dix mécaniques à filer. Elles fournissent annuellement environ 850 pièces de grosdraps, dont la plus grande partie est consommée dans l'intérieur.

FILATURE DE COTON. Elle est mue par le moyen de la vapeur, et occupe vingt-deux hommes qui reçoivent 2 fr. 50 c. par jour, cent cinq femmes qui reçoivent 1 fr. et trente-cinq enfans qui reçoivent 70 c.

Les objets fabriqués s'élèvent à 79000 kil., dont 70050 consommés dans l'intérieur et le surplus va à l'étranger.

TROISIEME PARTIE.

DESCRIPTION.

La partie descriptive de cet ouvrage comprendra une Notice sur la ville d'Aix. Nous parlerons ensuite des Édifices publics, des Hospices, des Églises, des Fontaines, des Établissemens d'instruction publique, des Cabinets et Bibliothéques particulières, des Promenades, des Monumens celtiques, romains, du moyen âge, des Curiosités naturelles, etc.

CHAPITRE PREMIER.

NOTICE SUR LA VILLE D'AIX.

La ville d'Aix, dont la population est d'environ 21,000 habitans, est bâtie dans une plaine fertile, près de la petite revière de l'Arc. Elle est située au 23.me degré, 6 min. 34 s. de longitude, et au 43.me degré, 31 min. 35 s. de latitude; à 12 lieues et demie (lieues de Provence), et un quart, au sud d'Arles; à 12 lieues et demie, sud-est d'Avignon; à 45 l. sud, sud-est, de Lyon; à 5 l. nord un quart à l'est de Marseille; à 11 l. deux tiers, nord-ouest, de Toulon, et à 112 l., un tiers, sud-sud-est, de Paris.

Le terroir offre un aspect agréable par ses diverses cultures, ses sites pittoresques et le grand nombre de ses *bastides*.

La ville est généralement bien bâtie. Les nouvelles rues ont été tirées au cordeau, et la plupart des maisons sont grandes et distribuées avec goût.

L'extérieur est planté d'allées d'ormeaux. Il est embelli de jardins agréables, de plusieurs monumens et de huit fontaines placées de distance en distance. L'on doit les jeunes plantations à MM. de Gras, ancien maire, et Destienne Dubourguet, son successeur.

Aix est le siége d'un *Archevéché*, d'une *Cour royale*, d'un *Tribunal de première instance*, d'un *Tribunal de commerce*, de deux *Justices de paix*, d'une *Faculté de théologie*, d'une *Faculté de droit*, d'une *Sous-Préfecture*, d'une *Direction des contributions indirectes*, d'une *Conservation des eaux et forêts*.

Les armes de la ville d'Aix étaient d'Aragon, qui portent d'or à quatre pals de gueule, au chef de trois écus; le 1.er de Jérusalem, qui est d'argent, à une grande croix potencée, acompagné de quatre petites croisettes de même; le 2.me de Sicile, qui est d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au lambel de trois pendans de gueule; le 3.me d'Anjou, qui est d'azur, semé de fleurs de lis d'or, bordé de gueule. Elles portaient cette inscription: GENEROSO SANGUINE PARTA.

Voici l'origine de ces armoiries: vers l'an 840, Vilfred ou Geoffroi, dit le *Velu*, comte de Catalogne, au sortir d'une bataille livrée aux Normans, au gain de laquelle il avait eu la principale part, se présenta couvert de sang et de poussière, devant Charles *le Chauve*, roi de France. Ému à la vue de ce glorieux spectacle, Charles demanda au comte ce qu'il pouvait faire pour lui. Geoffroi présenta son écu qui n'était marqué que d'un champ d'or, et pria le roi de lui donner un blason de sa main. Alors, Charles, trempant ses doigts dans le sang qui sortait des blessures du comte, en traça 4 pals sur son bouclier.

Dans la suite, ces armoiries furent données à la ville

d'Aix, par Raymond Bérenger V, comte de Provence en reconnaissance du zéle que les habitans avaient fait paraître pour son service.

Plus tard, la ville de Marseille ayant été attaquée par Alphonse roi d'Aragon, les habitans d'Aix volèrent à son secours. La conformité de leurs armoiries, avec celles du roi d'Aragon qui descendait de Geoffroi *le Velu*, produisit d'abord une méprise; ils furent chargés par les Marseillais. A cette occasion, Louis d'Anjou III, comte de Provence, ajouta aux armoiries d'Aix, le chef des trois écus, armes de ses états.

Les habitans d'Aix étaient appelés *Bourbonnais*. Le nouvel historien de Marseille dit que les Marseillais leur donnèrent ce nom depuis que François I.er fut arrivé à Aix, après la déroute des impériaux (1).

CHAPITRE II.

ÉDIFICES PUBLICS.

HOTEL DE VILLE. Il fut bâti en 1640. C'est un grand bâtiment carré, construit en pierres jaunes, avec une cour au centre. L'architecture est composée des ordres dorique et ionique. Cet édifice renferme plusieurs objets dignes de la curiosité des savans et des artistes. En voici les principaux:

(1) *Histoire de Marseille*, par M. Augustin Fabre, tom. 2, pag. 61.

1.° A côté de la porte d'entrée, une *Inscription romaine* ainsi conçue :

G. GEMINIO CENSORI.
L. GEMINIO MESSIO.
M. GEMINIUS NASICA.
FRATRIBUS.

2.° A la salle des archives :
Les *Sculptures des boiseries*, par Toro.

3.° Au palier du grand escalier :
La *Statue du maréchal de Villars*, vainqueur de Denain, exécutée par Coustou. Elle fut donnée, ainsi que plusieurs autres objets, par son fils le duc de Villars, gouverneur de Provence et bienfaiteur de la ville.
Les deux *Inscriptions* suivantes :

Première inscription.

SEX. ACVTIVS VOL.
AQVILA PRAETOR
ACVTO PATRI
INGENVAE MATRI
SEVERAE SORORI
RVFO FRATRI
H. M. H. N. S.

Seconde inscription.

D. M.

C. VERATI C. FIL. PAL. PATERN.
EQVITIS ROMANI FLAM. AVG.
C. VERATIVS THREPTION
FILIO PIISSIMO.

Le palier donne entrée à droite, à la bibliothéque Méjanes, dont nous nous réservons de parler spécialement, et à gauche, à l'ancienne salle du conseil, aujourd'hui sans destination.

TOUR DE L'HORLOGE. C'est un ouvrage de l'année 1505, à l'exception de la base qui est beaucoup plus ancienne. Quatre figures qui représentent les saisons, paraissent à leur période annuel, sous le cadran de l'horloge.

GRENIERS PUBLICS. Ils furent reconstruits en 1760, et forment un ensemble imposant. Cette reconstruction n'est malheureusement pas achevée. Le Fronton qui couronne cet édifice est un ouvrage de *Chastel*, excellent sculpteur provençal. Il représente un fleuve (le Rhône) et Cybelle, allégorie figurant la Provence. Ces sculptures qui étaient dégradées en plusieurs endroits, ont été nouvellement restaurées par M. Bastiani Pesetti.

PALAIS DE JUSTICE. Il remplace le palais des comtes de Provence, dans lequel avaient été incorporées dans le moyen âge, deux tours antiques. Cet édifice fut détruit en 1785 (1). Le nouveau palais fut commencé en 1787. On suspendit ensuite les travaux, d'après un décret de l'assemblée nationale du 24 octobre 1790, et on les reprit en 1822. Le palais de justice a été terminé en 1831, et la Cour Royale en a pris possession le 13 novembre 1832.

Ce monument fournit aux connaisseurs, matière à blâme et à éloges. Il a été terminé sur un plan différent de celui sur lequel il avait été commencé. Le nouveau plan

---

(1) E. A. Gibelin, *Lettre sur les tours antiques qu'on a démolies à Aix*, etc.

n'a pas même été exactement suivi. Le conseil des bâtimens qui s'intéresse peu à la prospérité des localités éloignées de la capitale, a retranché, modifié et changé une partie du plan, dans des vues économiques. Tel est l'effet du système de centralisation qui a envahi jusqu'au domaine des beaux-arts. L'exécution de ce monument fait le plus grand honneur à M. Magni qui en avait la direction.

On voit dans la salle du conseil de la chambre civile, le portrait de S. M. Louis-Philippe, roi des français, peint par M.lle Marie Juramy, d'après le tableau original de M. Hersent, donné par S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans. Cc portrait fait honneur à M.lle Juramy, notre compatriote.

PRISONS. Les prisonniers étaient autrefois renfermés dans une portion du palais des anciens comtes de Provence, bâti sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le palais de justice. Lors de la démolition du palais des comtes, les prisonniers furent transférés aux casernes S.t-Jean où une partie du local leur fut affectée. Cet état de choses a duré jusqu'au 31 mai 1833, où les prisonniers ont été conduits dans les prisons nouvelles. Ce local est bien distribué et suffisamment spacieux. Il avait été terminé en 1832.

L'œuvre dite *des prisons* contribue puissammant à l'amélioration du sort des prisonniers. Elle leur fournit des vêtemens, et emploie le produit des quêtes qu'elle fait dans les églises, à leur procurer une nourriture plus abondante.

MAISON DES BAINS. Nous avons dit que les eaux chaudes d'Aix déterminèrent C. Sextius Calvinus, à établir dans ces lieux, les légions romaines. Ce général, ainsi que Marius, César et Auguste, en embellissant la ville d'Aix, donnèrent aux thermes, des soins particuliers. Ces eaux

avaient alors beaucoup de réputation. Elles dégénérèrent ensuite, soit par le mélange de sources froides, soit par toute autre cause jusqu'à présent inconnue. Long-temps après, elles reprirent faveur, et dans le 5.me siècle, elles étaient encore recherchées (1). En renversant la ville de Sextius, les sarrasins détruisirent aussi les thermes. Ce ne fut qu'après la réédification de la ville d'Aix, que les bains furent rétablis. Les comtes de Provence en firent un grand cas et contribuèrent à les faire apprécier. Le roi Robert dirigea dans son palais une des sources d'eau chaude, pour faire construire un bain à son usage particulier (2).

Une des principales sources d'eaux chaudes était celle dite des *Étuves*, derrière le couvent des observantins. Elle fournissait à des bains, à des étuves et à des lavoirs. L'affluence considérable qu'elle attirait, troublant le repos des religieux, ces pères achetèrent en 1488, les eaux et les jardins attenans. Ils agrandirent leur couvent et vendirent à Reimonet de Lalande, la maison des étuves, les bains, le lavoir et le découlement de la source mère, ne s'en réservant que l'usage (3). La famille Lalande jouit pendant soixante-deux ans de ces eaux, et eut ensuite quelques contestations qui furent terminées sur le rapport d'Antoine Meyran, juge d'Aix. En 1553, Alexis Gaufridi, propriétaire de l'arrosage des eaux, acquit toute la source et jouit ainsi des droits cédés par les observantins, à Reimonet de Lalande. Le 7 octobre 1627, notaire Isoard, la ville d'Aix acquit de Joseph Gaufridi, la source du

(1) Sidoine Apollinaire.
(2) M. L[illegible]. M. Robert, *Essai hist. et méd. sur les eaux thermales d'Aix*.
(3) De Haitze, *Hist. de la ville d'Aix*, ms.

couvent, pour y construire des bains ; mais les désordres publics empêchèrent l'exécution de ce projet.

La source des Bagniers qu'on croit avoir été une des plus fréquentées par les romains, avait perdu une grande partie de ses vertus, en 1628. Elle n'était guère employée alors que pour la boisson. Elle finit même par tarir, à la suite d'une grande sécheresse. Pour la rétablir, on fut obligé en 1683 de creuser des aquéducs plus profonds. Mais quelques années après, elle tarit de nouveau, et devint un simple puits. Cette même source servit enfin à alimenter la fontaine d'eau chaude qui orne aujourd'hui le Cours.

La source de l'observance tarit à son tour, à la suite d'une autre sécheresse. On rabaissa aussi le niveau de l'aquéduc, et la source baissant toujours disparut entièrement. En 1704, en creusant les fondemens d'une maison près de l'ancien lavoir, on vit jaillir, tout à coup, une source d'eau chaude. En même temps l'eau des puits voisins baissa considérablement. Cette découverte fit beaucoup de bruit, surtout lorsqu'on sut qu'un religieux avait recouvré la vue par le secours des eaux nouvellement trouvées. L'administration s'occupa alors des moyens d'établir une maison de bains. On en jeta les fondemens sur une ancienne bâtisse romaine. L'édifice fut terminé en 1705. On remarqua que dans les derniers mois de la saison des bains, plus de mille personnes avaient fait usage des eaux. Un procès intenté en 1706 priva pendant vingt-quatre ans, le public, de leur usage. A la fin il fut décidé que la source appartenait à la ville.

En l'an 5 (1797), le directoire exécutif comprit les eaux thermales d'Aix, parmi celles qui pouvaient être utiles aux défenseurs de la patrie, pour les 7.me, 8.me et 9.me divisions militaires. La bonté de ces eaux, attestée par un grand nombre de personnes illustres qui en avaient fait un salutaire usage, engagea le ministre de l'intérieur

à y porter une attention particulière. D'après un rapport fait au nom du conseil de santé des armées et de l'école de médecine de Paris, S. E., par arrêté du 29 vendémiaire an 12, attacha un médecin inspecteur à la maison des bains. Enfin, en 1802 et 1803, M. Sallier, maire d'Aix, fit ajouter à cet établissement, un jardin et une fontaine à trois tuyaux, dont un d'eau froide et deux d'eau chaude. L'analyse de nos eaux chaudes a été faite par M. le médecin Robert (1). Il en résulte que 25 livres d'eau

---

(1) *Essai historique et médical sur les eaux thermales d'Aix*, etc. Ce n'est pas le seul ouvrage qui parle de la bonté de nos eaux thermales.

Outre Strabon, Pline le naturaliste et Solin qui en ont parlé dans leurs ouvrages, voici les traités spécialement composés sur cette matière :

Traité sur les bains d'Aix, par Guilhem Boyer qui vivait en 1355, sous le roi Robert.

Des bains d'Aix et des moyens de les remettre, par Antoine Mérindol. Aix, Courraud, imprimeur de ladite ville, 1600.

Traité des bains de la ville d'Aix, en Provence et la manière d'en user, par le sieur de Castelmond, médecin espargirique, Aix, Jean Tholosan, 1600.

Apologie pour les bains d'Aix, par M. Antoine Mérindol, doc. en médecine, contre le sieur Castelmond, chimiste. Aix, J. Tholosan, 1600.

Les eaux chaudes de la ville d'Aix, et de leur vertu, par J. S. Pitton, doct. en médecine, Aix, Charles David, 1678.

Histoire naturelle des eaux chaudes d'Aix, etc., par M.e Honoré Maria Lauthier, Aix, Charles et Joseph David, 1705.

Traité des eaux minérales d'Aix en Provence, par Louis Arnaud, Avignon 1705.

Lettre à MM...., sur une source d'eau chaude et minérale d'Aix, découverte en 1704, réimprimée dans les mémoires de Trévoux, 1704, novembre, page 2005, et dans le Mercure de France, mars 1705.

thermale, dont la température est à 28 degrés, contiennent :

18 grains de carbonate de magnésie.

12 grains de carbonate de chaux.

7 grains de sulfate calcaire composés.

Auxquels il faut joindre la très-petite quantité de gélatine (matière animale), et le gas oxygène qui s'y trouve condensé, ainsi que dans les eaux communes.

Ces eaux sont vulnéraires, purgatives et toniques. On s'en sert en boisson, en bains, en douches ascendante et descendante, en étuve et en injection.

Une chose digne de remarque, c'est que ces eaux acquièrent leur chaleur dans l'espace de mille pas géométriques; c'est-à-dire, depuis la pyramide de Barret, située au vallon de la Torse qui est le point d'où part la source, jusqu'à la maison des bains.

On montre aux eaux thermales, les *restes d'un bas-relief* antique qui représentait un *Phallus*, placé sur un autel, avec les lettres I. H. C. Ces trois lettres ont été le sujet de beaucoup d'explications, entre autres de celles-ci : *In hortorum custodiam.— Jucundo hortorum custodi.— Impensis hujus coloniæ. — Is hortorum custos.*

Deux *tombeaux* du moyen âge, servant de bassins à une fontaine. Il est fâcheux qu'on les ait employés à un pareil usage. Le séjour de l'eau sur la pierre a déjà endommagé, et finira par détruire leurs sculptures.

Un de ces sarcophages représente le passage de la mer rouge. Il est décrit et gravé dans le voyage de Millin.

La fontaine publique des eaux de Sextius a été cons-

Analyse des eaux minérales de la ville d'Aix, en Provence, par Antoine-Aucane Éméric, Avignon, 1705.

Recherches sur les eaux d'Aix, Bouches-du-Rhône, Par H. Davin dans le recueil des mémoires, etc., de la société des amis des sciences, etc., d'Aix 1819, p. 139.

truite sous la mairie de M. Destienne Dubourguet. Elle fut terminée en 1824.

CASERNE S.t-JEAN, *au faubourg S.t-Jean.*

Elle fut bâtie en 1730, sur une vaste esplanade. On y trouve tout ce qui peut contribuer à entretenir la propreté parmi les troupes. Les sculptures qui sont sur la porte d'entrée méritent d'être vues.

CASERNE S.t-LOUIS, *au cours S.t-Louis.*

Ce beau et vaste bâtiment fut construit au commencement du dernier siècle, sur les plans du maréchal de Vauban et aux frais d'Antoine de Trets, conseiller au parlement, lequel avait légué la somme de 400,000 fr. aux hospices d'Aix. Il servit *d'Hospice de la charité*, pour les enfans des deux sexes, jusqu'aux premiers événemens de la révolution. Pendant les guerres d'Italie, il devint hôpital militaire; on y recevait une partie des blessés français qu'on évacuait sur Aix. A la cessation des guerres d'Italie, l'édifice fut rendu à son ancienne destination, et les enfans de la charité en reprirent possession. Cela dura jusqu'en 1810, époque de la création des dépôts de mendicité. Cet édifice fut désigné pour être le dépôt des mendians du département. On fit, en conséquence au local, les changemens que nécessitait cette sorte d'établissement, tels que constructions d'ateliers, de moulins, etc. Ce fut à cette époque que l'on joignit par un corps de bâtiment, les deux façades qui finissaient vers l'église où elles laissaient un enfoncement. Le dépôt de mendicité fut mis en activité le 1.er février 1811, et put recevoir 400 mendians. Les restaurations et le mobilier avaient coûté 246,000 (1).

---

(1) *De l'extinction de la mendicité en France, au profit des pauvres et de l'état*, par J. Laforest, anc. cap. d'infanterie, directeur général du dépôt de mendicité du département des Bouches-du-Rhône, pag. 39.

Les enfans de la charité furent transférés de nouveau dans le local du *Refuge* où ils sont encore, et le dépôt de mendicité subsista jusqu'en 1819. Les jésuites, dits *Pères de la foi*, prirent possession de ce lieu en 1821, et le transformèrent en *petit séminaire*. Ils y demeurèrent jusqu'en 1828, et en 1831 ce local est devenu caserne.

THÉATRE, *à la rue de l'Opéra.*

Il fut construit en 1757. Il y a trois rangs de loges dont la disposition offre l'avantage de voir la scène de quelque endroit que l'on soit placé.

CHAPITRE III.

HOSPICES.

MAISON DE LA CHARITÉ, *vis-à-vis la rue S.t-Claude.*

Elle est dans l'ancien local du Refuge (maison de correction pour les femmes). L'église a quelques tableaux, entre autres, une belle Nativité de *Levieux*. — La visitation de la Vierge. — Un Christ en croix, tableau ancien, peint sur bois.

HOTEL-DIEU ou HOPITAL S.t-JACQUES, *au faubourg Notre-Dame.*

Il est composé de plusieurs grands corps de bâtimens, construits en différens temps.

Jacques de Laroque le fonda en 1519. On remarque dans l'acte de fondation, une disposition singulière; il y est porté qu'on admettra dans cet hospice *tout homme souffrant, quelle que soit sa croyance*, ETIAM DIABOLUS; *et qu'on exclura du nombre des administrateurs, tout ecclésiastique, quelque rang qu'il ait dans l'église*, ETIAM PAPA.

En 1531, on y réunit six fondations : les pauvres Malades, les Convalescens, les Enfans abandonnés, les Nour-

rices, les passans et pélerins et l'entrepôt des Filles enceintes.

En 1553, M. de Gérente, archevêque d'Embrun, légua de grandes sommes pour agrandir les constructions. A la même époque, M. de Brancas, archevêque d'Aix, désirant placer les convalescens dans un local séparé, fit construire une aile qui porte encore son nom. Ce vaste édifice a deux cents lits, et pourrait facilement en contenir trois cents.

L'église de l'Hôtel-Dieu dépendait autrefois d'un couvent de capucins. Le portail est d'un travail soigné. On voit dans la première chapelle à gauche, deux statues de grandeur naturelle et peintes. Elles représentent J. C. qui gravit le Calvaire sous le poids de la croix, et S.[t] Augustin qu'on a placé à la suite de Jésus, nous ne savons trop pour quel motif. Au-dessous de ces statues et dans toute la longueur de la représentation, sont gravés en lettres gothiques des vers analogues au sujet. Ils ont été composés par le roi René dont les armes sont sculptées aux deux extrémités. Ces vers doivent avoir place ici. Le poëte fait parler le Sauveur :

Voyez l'angoisse et dure peine
Que pour vous autres gent humaine
J'endure très-cruellement
Car sur moi n'y a nerf ni veine
Qu'en portant cette croix greveine
N'excite douloureux tourmens
Quant allant hault
Je perds haleine
Et le cœur me sault
Tant est pleine
Ma chair las de meurtrissement
Ainsi m'en vais piteusement
Recevoir mort honteusement
Pour votre coulpe horde et vaine

Dont condamnés à damnement
Etiez perpétuellement
Et est chose toute certaine
Pourquoi te offrir benignement
Que il faut mon mal piétamment
Si qu'ayez des cieulx le domaine.

Ce monument était dans l'ancienne église des Augustins. Il a été transporté par les soins de M. *Héran*, dans la chapelle où il se trouve aujourd'hui.

Tout près, on voit contre le mur, un reste de *tombeau romain.*

Le tableau qui orne l'autel de la chapelle située vis-à-vis, est peint par *Nicolas Pinson*, de Valence. Celui du grand autel, représente l'Assomption de la Vierge. Aux côtés sont deux peintures de *Daret.*

HOPITAL DES PAUVRES HONTEUX DE LA MISÉRICORDE, *place de l'hôtel-de-ville.*

A la suite des guerres civiles qui avaient désolé la ville d'Aix, dans le seizième siècle, un grand nombre de familles honorables tombèrent dans un état de misère d'autant plus cruel, qu'elles n'osaient implorer les secours de la pitié. Émues par la compassion, quinze personnes de la ville, savoir : sept notaires ou petits marchands et huit femmes du peuple, formèrent le projet de les secourir secrétement, du produit des aumônes qu'elles solliciteraient elles-mêmes. En 1590, les fondateurs érigèrent leur philanthropique institution, sous le titre de NOTRE DAME DES MISÉRICORDES. Ils s'adressèrent à un chanoine de famille bourgeoise, appelé Motteti, pour obtenir l'approbation du prélat diocésain. Ce bon chanoine voulut faire partie de la société naissante. Alexandre Canigiani, archevêque d'Aix, touché d'un si beau dessein, l'accueillit avec bienveillance, et le favorisa de tout son pouvoir. Il autorisa les fondateurs à

quêter publiquement. Le produit de ces aumônes était réparti ainsi : aux *Gentilshommes*, *Jurisconsultes*, *Médecins*, *Officiers de justice*, *Bourgeois*, *Notaires*, *Marchands*, *Maîtres artisans du premier ordre* (arts libéraux), *Maîtres artisans de distinction*, *Maîtres artisans de grande réputation*, *Malades de quelque condition qu'ils fussent*, POUVU QU'ILS EUSSENT DOMICILE, FAMILLE OU DOMESTIQUE SOUS LE MÊME TOIT ET QU'ILS PUSSENT EN ÊTRE SOIGNÉS. Le chapitre métropolitain, pour témoigner son estime aux recteurs de la Miséricorde, leur assigna des places honorables dans le chœur de la métropole. Ces recteurs furent d'abord au nombre de huit. On les porta ensuite à celui de seize, à cause de l'agrandissement de la ville, par les quartiers de Villeverte et Villeneuve. On introduisit aussi dans l'œuvre, des bourgeois, des avocats des gentilshommes, et des chevaliers de Saint Jean de Jérusalem. Plusieurs ecclésiastiques furent également reçus dans cette œuvre et ils étaient principalement chargés des secours spirituels. A leur tour, les personnes du sexe sollicitèrent la faveur d'être admises. On en reçut huit, pour remplacer celles qui avaient concouru à la formation de l'œuvre. D'autres s'offrirent encore, tenant à honneur d'exercer l'emploi qu'on leur assignerait. De ce nombre était M.me Aymard de Castellane, épouse de M. d'Oppède, premier président du parlement de Provence. Elles furent reçues au nombre de cinquante dont une partie soignait les pauvres femmes malades et le reste avait l'entretien du linge. Pour se procurer des fonds plus considérables, on fit la quête dans les églises, les jours de dimanche. On plaça ensuite des troncs dans les chapelles et les églises. M. de Bras, président du parlement, introduisit l'usage d'assigner certaines amendes, au profit de la Miséricorde. Les registres de l'œuvre constatent encore qu'au commencement du dix-septième siècle l'abbé des artisans céda ses droits de pelotte à la Miséricorde. Le prince d'amour à son imitation lui faisait

des dons. En 1626, on fit placer des pots dans les moulins à olives, pour recueillir l'huile que les particuliers voudraient donner. L'université assigna aussi des droits en faveur de la Miséricorde, à la réception des docteurs. Enfin le chevalier de la Coste, recteur très-zéle, obtint l'autorisation de faire placer des boëtes, pour recevoir des aumônes, dans les boutiques des marchands, dans les études des notaires, dans les greffes et aux trésoreries. On invita les intendans des vivres à y faire déposer les amendes dont ils avaient la disposition. Ces dons de la bienfaisance devinrent pour l'œuvre des droits que confirmèrent plusieurs arrêts du parlement.

Pendant environ soixante ans, il n'y eut pas de lieu affecté aux assemblées de l'œuvre, à cause de la faiblesse de ses ressources; mais alors, on put chercher un local convenable. En 1639, on s'assembla à notre dame de Beauvezet. En 1654, on acheta une maison, à la rue Donalari. On la distribua convenablement et on y joignit une petite église. Une lingerie et une pharmacie furent établies, et depuis, c'est de ce lieu que des secours de toute espèce se distribuent dans la ville (1). Cette œuvre produit toujours un bien infini. Le zèle de ses administrateurs n'est comparable qu'au désintéressement qui accompagne leurs nobles travaux. Mais on ne saurait trop recommander à MM. les administrateurs de ne point perdre de vue l'objet de l'institution qui est seulement en faveur des classes que leur position sociale empêche d'avoir recours aux aumônes. Donner indistinctement à tous les malheureux, ce serait ravir aux pauvres honteux, désignés dans l'acte d'institution, une partie des secours auxquels ils ont seuls droit.

---

(1) De Haïtze, *Etat de l'hôpital de la Miséricorde.*

L'hôpital de la Miséricorde est depuis long-temps dans l'usage de faire tous les jours une tisane adoucissante et d'un goût agréable que l'on vend à très-bas prix, pour qu'elle soit à la portée de toutes les classes. Il s'en fait journellement un débit considérable.

On voit dans le local, l'inscription suivante :

EX CONCESSIONE ALMAE HUJUS
CIVITATIS AQUENSIS DEDUCITUR
HAEC AQUA PRO SOLA CONFECTIONE
IUSCULI ET PTISANAE ISTIUS
NOSOCOMII. — M. DCCXX.

Sur la porte de la chapelle est un médaillon d'un bon travail.

MONT-DE-PIÉTÉ. Nous ne parlerons pas du local des séances du Mont-de-Piété, parce qu'il ne présente aucun aliment à la curiosité des savans ni des artistes ; mais nous croyons devoir rappeler ici un fait dont les journaux ont entretenu la France entière, et qui fait seul le plus bel éloge de cette bienfaisante institution.

Un anonyme proposa le 8 décembre 1817, la somme de 5000 fr. en rentes sur l'état, pour le Mont-de-Piété qui prêtait au plus petit intérêt. D'après le rapport du préfet du département, cette donation fut adjugée à l'œuvre de cette ville.

Ce n'est que depuis 1811, que cette œuvre prête à l'intérêt du 4 p. 0/0 ; elle n'en exigeait aucun auparavant, et elle en reçoit aujourd'hui, à cause des cautionnemens qu'on l'a obligée de recevoir.

CHAPITRE IV.

ÉGLISES.

LA MÉTROPOLE. Lorsque le christianisme fut introduit en Provence, c'est-à-dire, vers le cinquième siècle, les premiers chrétiens, à l'exemple de ceux de Constantinople, renversèrent les statues des faux dieux et transformèrent en églises, les temples des divinités du paganisme. Il existait un temple sur le lieu-même où est aujourd'hui la métropole. La statue du dieu qui avait vingt-quatre pieds de hauteur, un zodiaque sculpté en relief et une inscription dédiée au soleil, trouvés mutilés dans des fouilles faites en différens temps, en attestant la vérité de ce que nous avançons, nous apprennent encore que le temple était dédié au soleil. On bâtit touchant l'ancien temple un petit oratoire, sous le titre de *la Transfiguration du Sauveur.* Mais comme il ne pouvait contenir que l'évêque, les prêtres et les diacres, on édifia ensuite une église, sous la même dédicace. Cette église devint la demeure de moines de l'ordre de Saint Benoit. Vers l'année 731, les sarrasins détruisirent la ville d'Aix. L'église Saint-Sauveur fut renversée, ainsi que l'oratoire. Cet état dura trois siècles. En 1057, Rostagnus, archévêque d'Aix et Benedictus, prévôt de son chapitre, exhortèrent les fidèles à rebâtir l'ancienne église de Saint-Sauveur. Les fidèles répondirent avec joie à cet appel, et la nouvelle église qui garda le même titre que l'ancienne, fut terminée sur la fin du onzième siècle. On releva aussi l'oratoire de ses ruines, et on le conserva dans la nouvelle église, sous le nom de *la Sainte Chapelle.* Benedictus, accompagné de six chanoines, vint habiter Saint-Sauveur. Il se servit des vieilles murailles du temple romain, comme d'une forteresse, sous la protection de laquelle les habitans de la

ville des Tours, (au couchant de la ville actuelle), vinrent se placer en grande partie; de sorte qu'il se forma autour de l'église, un bourg dont le chapitre eut la juridiction temporelle. Les chanoines de Saint-Sauveur étaient réguliers et vivaient en communauté sous la règle de Saint Augustin. Ils acquirent des biens considérables. En 1332, Arnauldus de Barchesio, archevêque d'Aix, quitta l'ancienne deme ure de ses prédécesseurs, (aujourd'hui le couvent des dames du Saint Sacrement), pour établir à Saint-Sauveur le siége de l'épiscopat. En 1375, les chanoines n'étaient plus réguliers. Ils possédaient beaucoup de terres que le bon roi René augmenta encore lorsqu'il fut reçu chanoine. Ce prince accorda au chapitre des privilèges qui, joints à ceux qu'il avait déjà, le rendirent fort puissant; mais lors de la réunion de la Provence à la couronne de France, ces privilèges ne furent pas plus respectés que ceux de la province. Au commencement de nos troubles politiques, Saint-Sauveur fut dévasté, et converti en *Temple de la raison*, où les jours de décade l'on faisait des discours au peuple. Au rétablissement du culte, ce fut la première église ouverte à la piété des fidèles de cette ville. M. Champion de Cicé, archevêque d'Aix, avec peu de ressources, la sut mettre dans un état décent; mais par une fatalité inconcevable, ce prélat fit abattre la sainte chapelle, sous un prétexte futile. Ce fut une vraie perte dont ne pouvait dédommager la nouvelle chapelle construite vis-à-vis l'ancienne.

L'église du prévôt Benedictus subsiste encore en son entier, c'est la partie de la nef de *Corpus Domini*, qui commence à la petite porte d'entrée, et finit au point où la voûte est plus exhaussée. C'était contre le pilier de la même nef qui porte l'inscription tumulaire d'Adjutor, que se trouvait la sainte chapelle.

Benedictus avait fait aussi bâtir le cloître qu'on voit encore aujourd'hui, dont la colonnade est un mélange confus

des ordres anciens et des bizarres ornemens de la première architecture gothique. Il mérite, par ce singulier assemblage, de fixer l'attention des étrangers.

On voit dans ce cloître et sur la banquette, les fragmens d'une *Inscription* tumulaire du dixième ou onzième siècle, ainsi conçus :

. . . .
. . . .
. . . .

SPOLIVM. INTRAVIT. . . . .
S. PRAECIPVVS. ECLESIAE. DOCTOR.
CARMEN. PSALM°. GRATE. CANERE. DAVID.
QVADRAGINIS. FELICITER. AEVO.
NCTIS. PIETATE. FVIT. DIVES. IN. OMNES.
ORTE. CVM. DIGNITATE. REQVIRIS.
E' POSTREMA. DEMONSTRANT.

Dans le dixième siècle, parmi les chanoines de S.t-Sauveur, il y en avait un dont les fonctions étaient d'enseigner la théologie et le chant des psaumes. On l'appelait *Grammaticus*.

Le clocher est un ouvrage de la fin du quatorzième siècle et du commencement du quinzième. Il est octogone, d'un ensemble majestueux, et a 180 pieds d'élévation.

Le portail de l'église fut commencé en 1476. Il était orné de sculptures d'une grande délicatesse de travail et des statues de plusieurs personnages du temps, tels que S.t Louis évêque de Toulouse, Louis XI et Charles III comte de Provence. Les têtes avaient été sculptées avec soin, sur des portraits ressemblans. Ces figures et une partie des ornemens ont été détruits pendant les orages révolutionnaires, et refaits depuis quelques années. Mais ce qu'on voit est loin de remplacer, pour le mérite, ce qui manque.

On voit sur les portes extérieures de la grande nef,

des sculptures du quinzième siècle. Elles représentent les prophètes et les sibyles. Ces portes sont curieuses par un grand nombre de détails précieusement travaillés.

La longueur intérieure du vaisseau est de 197 pieds et la largeur de la grande nef, de 38.

Les principaux objets de celle-ci, sont :

Un tableau représentant plusieurs saints qui rendent hommage à Marie, peint par *G. de Crayer.* Il fait partie de ceux que Louis XVIII donna à la ville en 1821, à la prière de M. le comte de Forbin, directeur des musées de France. Ce tableau est remarquable par la composition, le dessin et le coloris.

Un tableau représentant les innocens égorgés et l'agneau immolé, et les innocens glorieux avec l'agneau debout. Il est attribué à un peintre flamand, nommé *Elieser.*

S.t Thomas mettant la main dans les plaies de N. S., par *Louis Finsonius.*

Un tableau gothique très-curieux. C'est un triptique dont le milieu représente le buisson ardent dans le haut duquel apparaît la vierge Marie. Le roi René à genoux et en prière, occupe l'un des volets. Il a à ses côtés, entre autres figures, S.t Maurice, protecteur de l'ordre du croissant. Sur l'autre volet est Jeanne de Laval, seconde femme de René, dans la même attitude et entourée d'autres saints personnages. Les revers représentent l'annonciation peinte en camayeu. On croit communément à Aix, que ce tableau a été peint par le roi René. C'est une erreur; il est l'ouvrage de *Jean de Bruge.* René n'a pas peint à l'huile; d'ailleurs le royal amateur ne montra jamais dans ses ouvrages le talent qu'on remarque dans celui-ci.

Le chœur a été construit en 1285. Il est vaste et fait dans de belles proportions. Aux grandes solennités, il est orné d'une tapisserie qui représente la vie et la mort, de N. S., et la vie de la S.te Vierge. Cette tapisserie porte la date de 1511. Elle appartenait à l'église de S.t Paul de Londres.

On voit dans le chœur deux buffets d'orgues placés l'un vis-à-vis de l'autre. Celui à droite, est un simple placage. Le véritable qui est à gauche, est *un seize* pieds. Il est composé de 44 jeux et 4 claviers, dont un d'*écho*. Au clavier de *récit* se trouve un bon jeu de hautbois.

Les bas-reliefs placés aux bases des colonnes du grand autel, sont de *Puget*. L'un représente S.t Maximin donnant la communion à Madeleine, et l'autre l'enlèvement de cette sainte dans le ciel. Le bas-relief qui est au tombeau de l'autel, est de *Veirier* élève de Puget.

Dans le sanctuaire et près de l'autel, est un monument élevé par les soins du président de S.t Vincens, en l'honneur de Nicolas-Claude Fabri de Peiresc. Il remplace le tombeau du baron Devins, chef des ligueurs de la Provence, qui mourut en 1589, au siége de Grasse. Il n'est pas étranger à notre sujet de dire, que le corps de Devins a échappé aux recherches des révolutionnaires. Comme il avait été placé à une certaine distance du monument, on ne le trouva pas dans les fouilles qu'on fit en dessous.

Les charmantes sculptures de la crédence sortent du ciseau de *Chastel*. Elles sont surmontées d'un groupe de marbre, représentant deux lions qui dévorent des enfans. Millin (1) pense qu'ils avaient appartenu à quelque tombeau du temps de la décadence de l'art. Le roi René les avait fait placer sous son trône. Il voulait ainsi faire allusion à l'envahissement de ses états par plusieurs princes auxquels il attribuait la mort de son fils et de son petit-fils.

Au côté opposé, sont deux inscriptions tumulaires en l'honneur de M. Champion de Cicé, archevêque d'Aix, dont le corps est déposé dans le tombeau des archevêques. Elles contiennent l'éloge de ce prélat.

---

(1) *Voyage dans les départemens du midi de la France*, tom. 2, pag. 271.

Un objet digne de fixer l'attention, c'est l'autel de S.t Mître, élevé dans la chapelle de ce nom, au fond du sanctuaire. Le tombeau du saint est placé au-dessus de l'autel. Il représente J. C. prêchant sur la montagne, et ayant à ses pieds Marie et Joseph. Dans la longueur, sont les douze apôtres. On voit sur la frise, des anges avec des couronnes, et à l'extrémité, des bergers couchés auprès de leurs troupeaux. Des têtes humaines sont sculptées aux angles du couvercle qui appartenait à un tombeau payen d'une plus petite dimension. Ce sarcophage était autrefois couvert de dorures. Il avait été transporté en 1383, de l'ancienne cathédrale, dans l'église S.t-Sauveur. Le tableau est du quinzième siècle. Il représente le vigneron Mître, portant sa tête entre les mains, et dans le fond, l'histoire de son martyre. On y voit le palais de justice, la métropole et autres monumens, tels qu'ils étaient au temps où le tableau fut fait. Au dire de Fauris-Saint-Vincens, sur le devant, est Jacques de la Roque, fondateur de l'Hôtel-Dieu, peint à genoux avec sa famille.

Devant l'autel de S.t Mitre, sont deux tombes; sur l'une d'elles on peut à peine lire :

Hic jacet reveren. pater ammo nicholaï sacre pagine professor, ordinis predicator. et provitialis. p°. successive ecclar. et sediu. senecen. ostein. et sti. sedis aquen. archieps. pntisqe. capelle costructor., qui migravit ad Dnm. anno Dni. m°. cccc°. quadrage. tercio et die xv junii. Orate pro eo.

L'autre tombe est celle d'un dignitaire de l'ordre de S.t Jean de Jérusalem. On y lit ces mots écrits également en caractères gothiques.

Hic jacet nolis. frater tingimem. de rupe p°ceptor. vallis drome santi Johanis Jherosolimitani sacre religionis... obiit anno Dni...Mensis septembris. cujus aia. in pace requiescat.

Valdromme était une commanderie de l'auberge de Provence, affectée tant aux chevaliers diacos, qu'aux frères servans (1).

Le baptistaire qui est dans la nef de *Corpus Domini*, est remarquable par la beauté de l'exécution.

Lors des réparations faites à cette église, sous l'épiscopat de M. de Bausset-Roquefort, plusieurs tombes précieuses ont été couvertes par le mortier sur lequel est placé le carrelage du sanctuaire.

Une de ces tombes représente Alanus qui, après avoir été chanoine de Saint-Sauveur, fut nommé à l'évêché de Sisteron. Il est représenté, au trait, de grandeur naturelle, couvert de ses habits épiscopaux, avec cette inscription :

Anno domini millesimo CCLXXVII. X KL. octobris hic tumulata St. intestina et cetera viscera ion. Alani Cistericen. Ep. qui reliquid pro anniversario suo XXX soldos hic annuati sup. domu. suam. Orate pro eo.

Un autre tombeau également placé aujourd'hui sous le carrelage, contient l'inscription suivante :

Hic jacet nobilis et egregius vir dus.
...........diocesis mediolanensis
.....................decretis maniq.
regie provinciae curce magister rationalis
qui obiit die VIII mensis decembris an. dn.
millesimo quadringentesimo sexto.

Dans une des chapelles de la même nef, est un Christ en croix au pied duquel on voit N. D. des sept douleurs, beau tableau de *Daret*.

Il y a en outre diverses inscriptions plus ou moins anciennes. Les plus curieuses sont :

Celle où il est parlé de Bazile, archevêque d'Aix, qui vivait en 494.

(1) Robert, tom. 1, pag. 194.

. . . . NOIAR
BASILIO EP IO
ANN. XXIII
VIII DI. II T
NOI OCTOB.
. . . . . TERIO CONS.

La découverte de ce fragment d'inscription éclaircit un point douteux de notre histoire, en fixant sous le consulat d'Asterius, c'est-à-dire, à l'année 494, l'existence de Bazile, évêque d'Aix.

Celle d'Adjutor qu'on avait soumis à une pénitence publique :

HIC IN PACE QVIESCIT ADIVTOR QVI POST
ACCEPTAM POENITENTIAM MIGRAVIT AD
DOMINUM ANN. LXV MENSES VII DIES XV
DEPOSITUS S. D. IV KAL IANVARIAS
ANASTASIO V. C. CONSULE.

Une autre inscription singulière, placée dans la même nef; elle est composée d'une *Apostrophe* et d'une *Prosopopée par l'écho soustenue.*

AV DIEV TRINVN
A TRES VERTVEUSE ET TRES EXEMPLAIRE DAMOISELLE
SVZANNE CASANEVFVE SA FIDELE ET TRES
CHERE CONSORTE. ME PIERRE LAVGIER DOCTEVR
ES DROITS ET ADVOCAT AV PARLEMENT, TRES
REGRETEVX ET TRES MARRI MARI, A
ERIGE CE MONVMENT.

Apostrophe.

DEP. L. A. F. S. C.

De fleurs sainctes, ceincte ame, or ceincte d'esprits saincts
En nos ronces malins, d'entiers fleurons, entieres

Tes temples tu ceignis en toutes cinq manieres
Des oreilles, des yeux, du nés, palais et mains.
Nature eust a desseing de parfaire un ouvrage,
Et a dextre adouba, ses cinq outils formels,
Outils, les plus parfaicts, et il les falloit tels,
Pour honorer de tout, en tout tel personnage
L'oreiller entonnoir, ton vase a décoré,
Des accents et des tons aus chants, et rimes sainctes,
L'humble-chaste prunell' a cent fois rouge teinctes
Tes joues, d'un sang froid blémies, coloré,
Plus ta coleur haussoit, plus baissoit ta poulpiere.
Les fleurs, ton flair flairait, flairantes sur la fleur,
Les fleurs, croire, espérer chérir tout, puis ton cœur.
Ton tout, puis ta moitié, charité tout'entiere.
Ton palais, de raison, d'oraison le palais,
Logea maint beau propos, meinte saincte priere.
Ton poulce, d'un clair bois une claire poulsiere
Au ciel poulse et au ciel poulsée tu t'en vais.

Prosopopée par l'écho soustenue.

De F. S. C. A. P. L.

Adieu, je pars, j'y vay, or adieu, j'y suis........suis.
Et désireux scavoir que c'est que je devien.......vien.
Quoi! mon estre je crains, qu'il ne retourne à rien..rien.
Quoi! sans peur sans regret, aller ne puis......et puis.
Grand clameur cri' adieu, dieu en ce cours.....secours.
T'es or hor-mis de peur; mon soucy c'est à toi....oy.
Vien, j'appelle, je veux c'il que tant i'amoy.....moy.
Sus à moi, tost adieu, pars son oinct trescoux....cours.
Qui t'arreste là bas, or, honeur, renom...........non.
Le monde est frauduleux, et frauduleusement....ment.
Car qu'est-ce homme heureux, beau, fort, riche, scavant.. vent.

Sus, sus, à la Cité d'élection....................Sion.
Ce chetif monde alors que laisseras...............seras
Heureux, trois fois heureux, si tu sens tes esprits...pris
Au miel de ce desir, tes pleurs chants, et tes cris..ris.
Tourneront vers Sion quand finiras..................iras.
Là du vivant la mort, un vivre meilleur........l'heur.
Souverain t'acquerra, toi sainct, sainct, sainct chantant. tant.
De mill' ames, et moy, celle qui tout attend.....tend.
A moi tost, tost à toy, plustot vert que meur....meur.

MIL CINQ, CENTS, QVATRE VINTS, DIX SEPT;
O DVRE MORT,
LA VEILLE DE MA GLOIRE, ICY MA GLOIRE DORT.
APRES AVOIR ESTÉ NEVF MOIS EN MARIAGE
SVR SON TRENT'VN AN, SE TERMINA SON AAGE.

Dans l'inscription presque tous les mots sont composés de lettres doubles.

Le tableau qui décore l'autel de la chapelle de *Corpus Domini*, représente la Cène. Il est attribué à *Daret* par de Haïtze et par Fauris-Saint-Vincens.

Sur la porte de la sacristie du chapitre, est un grand tableau représentant le martyre de Saint Appien, peint par M. *Gassier*, en 1822. Il fut donné à la ville, par le gouvernement, à la prière de M. de Forbin.

On conserve dans la sacristie du chapitre, une curieuse collection de missels, qui remonte à des temps très-anciens.

Dans le passage qui conduit de cette sacristie à l'autel et contre le mur à droite, est l'inscription suivante qui avait été transportée à Saint-Sauveur, du cimetière Saint-Laurent, le premier que les chrétiens eussent eu depuis l'introduction du christianisme à Aix :

HIC. OSSA. SCORV.
MENELFALI. EPI. NECNO.

ARMTA.....A. ECCIA. BAT. LAV
RENT......AA. SE POSITA.
TRANSITVS. MENELF. X. KL. MAI.
ARMENTARII. V. RO. NON CTB.

Ménelphale et Armentaire étaient évêques d'Aix. Le premier vivait vers l'an 425, et le second, vers l'an 430 (1).

La nef de Notre-Dame d'Espérance a été enrichie d'un monument curieux. Cest un autel orné de figures de pierres. On y voit Sainte Anne ayant devant elle la Vierge Marie et l'enfant Jésus ; à droite de Sainte Anne est Saint Maurice, sous la protection duquel, René avait placé l'ordre du croissant, et à sa gauche, Sainte Marthe foulant aux pieds la Tarasque, monstre qui suivant la tradition, désolait la contrée où est aujourd'hui Tarascon. Le bas-relief qui figure sur la porte du tabernacle est d'un travail assez précieux. Il représente le Christ (*ecce homo.*) et les instrumens de sa passion. Dans la hauteur est un Christ en croix, au-dessus duquel est placé le pélican, image de l'église. Aux deux côtés, sont le soleil et la lune.

Ce monument avait été élevé dans la sacristie de l'église des Grands-Carmes, par la famille Eygosy, ainsi que l'apprend l'inscription suivante :

MARIE.

MATER. VIRGIS. ANA. GLOISA. VENARATUR. IN PNTI.
CAPPELLA. NOBLIS. VIR. VRBANVS. AYGOSII
EXPOSVIT. HIC. CVLME. AMORIS. HORV. PATRU. PETIT
SVFFAGIA. SEPER. EE. SIBI. PROPRICIA. ANNO. DNI. M.^{o} CCCC.^{mo}
LXX.^{mo} PNTIS. CALA. P. DEI. GRAM. COPLETVR. JANVARII. XXVIII.

(1) J. Sc. Pitton. *Annales de la Sainte Église d'Aix*, *p.* 22 *et suiv.*

Il a été transporté dans l'église de Saint-Sauveur par les soins de MM. de Bausset-Roquefort, archevêque d'Aix, et de Villeneuve, alors préfet de ce département. Il serait à désirer pour l'entière intelligence de cette inscription qu'on en plaçât une seconde, explicative de la translation du monument.

La chapelle des âmes du purgatoire renferme le tombeau *d'Olivier Pénard*, archevêque d'Aix, mort en 1484; on y lit cette épitaphe :

Hic quiescit memoria coledu[s]. dns. Oliveriu[s] de Penart nacio[e]. cenoman. istius metropolis dignissim. archipresul domor. Archiepiscopaliu. mirifi. cstrut[or] ac iurius quorumcumq. ampliator et deffensor, qui hanc ecclesiam tanquam unicam ejus sponsam ad Dei omnipotentis laudem et Virginis Marie ejus genitrix honorem heredem instituendo pciosis. iocalibus insignivit presentemq. Capellam suo sumptu vita sibi comite edifficatam opulenti distributione dotavit consecrat. IIII idus novembris millo. CCCC. IX.° obiit octuagesimo quarto V.° KL Februarii.

On a placé sur ce tombeau une statue équestre de Saint-Martin laquelle ornait anciennement la chapelle de Jean-Martin, dont nous parlerons bientôt; mais on a commis une faute. Les sculptures placées sur les tombeaux doivent ou représenter le personnage, ou un sujet allégorique qui lui soit applicable; dès lors, on sent combien figure mal ici cette statue. Ces réflexions avaient échappé à ceux qui étaient chargés de ce soin. Nous ajoutons qu'il est indispensable de réparer au plutôt cette inconvenance, pour se soustraire à une juste critique. Si l'on est embarrassé sur le choix du lieu propre à recevoir cette statue, nous indiquerons l'extrémité de la grande nef, à côté de la porte d'entrée.

Au fond de cette nef, est l'autel consacré à N. D. d'Espéranee, dont le rétable représente d'un côté, les consuls d'Aix qui offrent les clefs de la Ville à la Sainte-

Vierge, et de l'autre Bonacursius, évêque de Tricarique, frappé d'apoplexie, au moment où il célèbre la messe, et se recommandant à la mère de Dieu. Ce prélat mourut en 1325. Son épitaphe est au Premier pilier, devant le grand autel.

CHAPELLE DE L'ARCHEVÊCHÉ. La chapelle de l'archevêché est ornée d'un bas-relief en pierre transparante, qui figure le Christ mort sur les genoux de la Vierge. Il avait été donné aux pénitens blancs de l'Observance, par le chevalier d'Angoulême, mort à Aix, en 1586.

Avant la révolution, on voyait au palais archiépiscopal, les portraits des archevêques d'Aix. Ils ont été lacérés en partie. Ce qui échappa à la destruction est maintenant dispersé dans les diverses salles de l'archevêché et dans la sacristie de Saint-Sauveur. Ces portraits réunis et classés offriraient encore de l'intérêt, surtout si l'on fesait repeindre ceux qui manquent, sur d'autres portraits ressemblans, ou d'après les monumens. Le rétablissement de cette collection serait digne du zèle, de la piété et des lumières qui distinguent M. Raillon, notre prélat (1).

SAINT-JEROME. Cette église a remplacé une maison hospitalière fondée pour l'ordre du S.t-Esprit, dans le onzième siècle.

Les consuls de la ville en posèrent la premiere pierre en 1706.

---

(1) Malgré les lacunes qui existent depuis le 5.me siècle environ, jusqu'au 8.me, et depuis Protasius, jusqu'en 850, on compte à Aix quatre-vingt-quatre prélats, parmi lesquels on trouve deux saints, huit cardinaux et des savans.

Elle possède l'orgue qui était dans l'église des Grands-Carmes, qui a 24 jeux d'une grande douceur et 2 claviers. Le jeu de *voix humaine* est excellent. Les principaux tableaux qui décorent cette église, sont :

Un Christ en croix, placé vis-à-vis la chaire. Ce tableau fait beaucoup d'honneur à *Dandré-Bardon.*

La Présentation de la Vierge, par *Marrot*, tableau agréablement peint, et dont Louis XVIII a fait don à la ville en 1821, sur l'indication de M. de Forbin.

Vis-à-vis est une Pentecôte, par *Daret*, et quatre tableaux anciens d'une petite dimension, enchâssés dans celui de la Pentecôte.

Sur l'ouverture de la chapelle qui termine cette nef, on voit une Assomption de la Vierge et les apôtres, dont chaque tête est le portrait d'un des douze premiers membres du parlement, en 1501.

L'autel de cette église est orné de quatre colonnes en marbre du pays, appelé *brêche d'Alep*, sur lesquelles sont jetées de larges draperies. Cet autel est fait dans des proportions trop grandes pour le vaisseau.

SAINTE-MARIE-MADELEINE. C'était l'église des frères Prêcheurs établis à Aix depuis 1226.

Elle avait été bâtie en 1703, à la place de l'ancienne église du couvent, dont on a conservé cependant quelques chapelles. Cette église fut érigée en cure par ordonnance du 3 août 1825. Elle est remarquable par sa beauté. Elle a 188 pieds de longueur. Son orgue a été fait par F. Isnard, religieux dominicain. C'est un *seize pieds bouché*. Il a un *positif*, un *grand clavier*, un clavier de *grand orgue*, et un de *récit*, dont les dessus seulement résonnent. Il est composé de 42 jeux, dans lesquels se trouve un bon *cromorne*.

Parmi les objets qui enrichissent ce beau temple, l'on distingue :

Le Baptême de J. C., tableau de *Finsonius*, placé aux fonts-baptismaux.

Saint Marc évangéliste, peint par *Dandré-Bardon*,

Notre-Dame du Rosaire, par *Daret*.

L'autel de la Vierge est orné de fort jolies sculptures. On y voit une statue de Marie (c'est une Annonciation.) Cet excellent morceau est de *Chastel*.

La nef de Saint-Joseph offre aussi aux connaisseurs, de bonnes peintures, savoir :

Saint Elzéard et Sainte Delphine.

L'Annonciation, par *Jean-Baptiste Vanloo*.

Jésus sur des nuages, à qui un ange présente les instrumens de la passion, *ex voto*, par *C. Vanloo*.

La chapelle de N. D. de grâce renferme une statue de la Sainte-Vierge, que l'on dit être du treizième siècle et avoir été donnée aux pères Cordeliers de cette ville, par saint Bonaventure. Elle est en grande vénération. Dans les calamités publiques, et surtout dans les temps de sécheresse, le clergé la porte processionnellement (1).

Dans une des chapelles de l'ancienne église, qu'on a laissé subsister, on voyait l'épitaphe suivante, la première qui ait été faite à Aix, en vers français :

Ici gist en bon renom
Le noble René Matheron
Jadis Seigneur de Peinier
Que la mort prit et fit finier
Bon citoyen le tenait-on
Aussi vrai patriote bon

---

(1) *Notice sur la dévotion à N. D. de grâce*,

Veuillez Dieu pour lui prier
Qu'en paix puisse requiescer
Amen.
1552 du 3 février.

On voit vers la coupole et sur une statue de la Madeleine, un tableau donné par Louis XVIII en 1821. Il est de *G. de Crayer*, et représente le martyre d'un saint.

La Madeleine lavant les pieds à N. S., par *Serre.*

La Visitation de la Vierge. On peut regarder ce magnifique tableau, comme un des plus beaux de *Levieux.*

Saint Louis à genoux sur des nuages, par *Vien.* Un ange présente au Saint la palme du martyre. Ce tableau est plein de mérite. L'ange qui tient la palme est d'une légèreré admirable.

Nativité, par *Mignard.*

Salvator de Horta, religieux recollet, guérissant des malades, par *Daret.*

On voit à la sacristie, un tableau gothique d'une composition extraordinaire. Il représente l'Annonciation. La scène se passe dans une église. L'ange couvert d'une chape rouge qui donne par deux ouvertures, passage aux ailes, salue respectueusement Marie couverte aussi d'une longue chape jaune. Le Père éternel est au haut dans une tribune, et de ses lèvres part un rayon de lumière qui va aboutir aux oreilles de Marie et dans lequel se voit un fœtus.

SAINT-JEAN. L'église Saint-Jean, une des plus anciennes commanderies de l'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, fut construite en 1231, par Raymond-Bérenger IV, et consacrée en 1251, par Pierre, évêque d'Albano.

Le clocher fut élevé au commencement du treizième siècle, aux frais d'un commandeur nommé *Monachi*. Il a 192 pieds d'élévation.

On voit contre les piliers de cette église, des bustes de pierre et sur la petite porte extérieure un bas-relief représentant la décolation de Saint Jean-Baptiste. Ces morceaux sont de *Veirier*.

Dans les diverses chapelles de cette église sont plusieurs bons tableaux; en voici les principaux :

La Femme adultère.
La Résurrection de N. S.
Le Jugement de Salomon, par *Finsonius*.
Un Christ en croix.
La Nativité de N. S., par *Levieux*.
Saint François, par *Finsonius*.

On y voit le tombeau de Jean-Claude Viany prieur de cette église, avec une inscription composée par de Haïtze, son ami.

A côté est une inscription gothique, ainsi conçue :

DOMINUS FRATER DRAGONETUS DE
MONTE DRACONE PRIOR HON
ORABILIS SANCTI EGIDII ET VICE
MAGISTER IN PARTIBUS CISMA
RINIS HIC JACET QUI MIGRA
VIT AB HOC SECULO ANNO
DOMINI M° CCC° X°:XI KAL.
FEBRARII. EJUS ANIMA REQUIES
CAT IN PACE AMEN.
PATER NOSTER.

Dans la même chapelle est une tombe sur laquelle on lit deux inscriptions tumulaires, la première est ainsi conçue :

HVC TVMLVM. COSTRVERE FECERT. FRS.
GERALDVS ET VALENTINVS DE BOSCO
PRIOR HVIVS ECCLESIÆ
AC NEPOTES R. DOM. BALIVI MANVASSE.

Deuxième inscription :

ICY GIST FRERE FRANÇOIS DE LA TOVR DE LANDRI DE
CHATEAVROVX CHEVALIER DE L'ORDRE DE S.[t] JEAN DE
HIERVSALEM LEQVEL PAR VNG TRES GRAND MALHEVR
SE NOIA DANS LA RIVIERE DE DVRANCE PASSANT LE
PORT DE MALEMORT REVENANT DE MALTE LE
LVNDI XIX DECEMBRE 1616 A DEVX HEVRES APRES
MIDI. PRIEZ DIEV POVR LVI.

Tableau de Saint François, peint par *Jouvenet.* C'est un de ceux que Louis XVIII donna à la ville, en 1821, par les soins de M. le comte de Forbin. On trouve dans ce tableau cette fécondité de génie, cette chaleur de coloris, et cette transparence de ton, qui ont valu à son auteur, un rang distingué parmi les peintres français.

Saint Bruno, par *Levieux.*

Dans cette chapelle, on voit le tombeau d'Idelphonse II et de Raymond-Bérenger IV. C'est un ouvrage moderne exécuté par M. Bastiani Pesetti, sur le dessin de l'ancien mausolée détruit pendant la révolution. On y voit la statue d'Idelphonse II, couché et revêtu du costume des chevaliers hospitaliers de l'ordre de Saint Jean. Au centre, contre le mur, figure l'écu de ce prince. Dans la niche à gauche, est placée la statue de Raymond-Bérenger IV, son fils, couvert d'une cotte de mailles. Il tient d'une main la rose d'or qu'il avait reçue en 1244, du pape Innocent IV, et s'appuie de l'autre sur son écu. Dans la niche à droite, on voit la statue de Béatrix de

Savoie, épouse de Raymond. Les bas-reliefs représentent l'inhumation d'Idelphonse. On doit ce monument à M. de Villeneuve, préfet du département des Bouches-du-Rhône. L'érection en eut lieu en grande cérémonie, le 12 novembre 1828.

Dans le mur à gauche, on lit cette inscription :

G.9	MILS.	IACO.	SB.	TEGMIE.	TE.°
(*Guillelmus*	*Miles*	*Jaceo*	*Sub*	*Tegmine*	*Tetro*).
GALARD9.	Q°NDA.	VIXI.	Q.	REPE.	RET°.
(*Galardus*	*Quondam*	*Vixi*,	*Qui*	*Tempore*	*Retro*).
REB9.	HONORE	MICAS.	GENUIT	QUE.	TE.A
(*Rebus*	*Honore*	*Micans*,	*Genuit*	*Quem*	*Terra*).
BATU.	VI	FLETE,	PCB9.	DNO.	ME
(*Beatum*,	*Vi*	*Flete*,	*Precibus*	*Domino*	*Me*).

FACITE . GRATUM.

Dans le Sanctuaire :

N. D. du Mont-Carmel, par *Mignard*, tableau digne des plus brillans éloges.

Les sculptures de la crédence et le petit Saint Jean qui orne l'autel, sont attribués à *Veirier*.

SAINT-JEAN-BAPTISTE, *au Faubourg Sextius*.

Cette église fut bâtie en 1691, sous l'invocation de Saint Jean-Baptiste, à cause de Jean-Baptiste Duchaine, chanoine de la métropole, qui avait légué les premiers fonds. Ses droits comme paroisse furent confirmés par arrêt du parlement de l'année 1703.

On y voit deux grands tableaux de *Serre*, dont l'un représente la Résurrection de Lazare, et l'autre la Femme adultère.

Saint François en extase.

Saint Louis en prière, de *Lafosse*, donné à la ville en 1821.

L'autel est orné de jolies sculptures.

MISSIONS DE PROVENCE, *à la place des Carmelites.*

Cette église appartenait au couvent des Carmelites. On y voit un tableau de *François Barbieri* dit le *Guerchin*, représentant Sainte Thérèse. Il fesait partie de ceux que donna le roi à la ville en 1821. Ce tableau est peint avec toute la fierté et l'harmonie qui distinguent les productions du Guerchin.

CHAPELLE DES PÉNITENS BLEUS, *à la rue du Bon-Pasteur.*

Les pénitens bleus, sous le titre de *Saint Joachim*, furent institués en 1645, par *Mathieu Arnauld*, chanoine de Saint-Sauveur, pour accompagner les suppliciés à la sépulture.

On remarque près du sanctuaire de l'église qui fut construite en 1602, la tombe du grand prévôt *Jacques de Laurens*, fondateur de l'hospice des aveugles. Cette tombe renferme aussi les restes de son épouse.

Les Pénitens bleus conservent le portrait de leur fondateur.

CHAPELLE DES PÉNITENS BLANCS, *à la rue du Louvre.*

L'institution des pénitens blancs, sous le titre des cinq plaies, date de l'année 1561. Ils furent établis dans le couvent des Carmes. En 1654 ils firent bâtir la chapelle qu'ils occupent encore.

On voit au bénitier un bas-relief de marbre. Dans la chapelle sont quelques tableaux ; celui qui est derrière l'autel représente l'Apparition de J. C. au milieu de ses apôtres et l'incrédulité de Saint Thomas.

CHAPELLE DES PÉNITENS GRIS, *à la rue Beauvezet.*

Les pénitens gris appelés communément *Bourras*, destinés à accompagner les pauvres à la sépulture, furent institués par le cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix.

La chapelle qu'ils occupent aujourd'hui appartenait à la communauté des filles de la Pureté, institution qui a disparu dans la révolution.

L'autel est surmonté d'une Représentation de la mise au tombeau de N. S., composée de douze figures de bois, peintes ou dorées et de grandeur naturelle.

Sur le devant, Joseph d'Arimathie et Nicodème, couverts de vêtemens dorés, déposent le Sauveur dans le tombeau. La Sainte-Vierge s'évanouit de douleur, tandis que Saint Jean et Marie Jacobé la soutiennent. On y voit aussi Marie Salomé tenant une boîte de parfums, etc. Ces personnages entourent le sépulcre. De chaque côté est un soldat armé d'une lance. Derrière le rocher s'élèvent les trois croix, à deux desquelles sont attachés le bon et le mauvais larron couverts de blessures. Au fond est un grand tableau qui représente une foule d'anges dans les airs, portant les instrumens de la passion. Vers le centre, le soleil paraît couvert de ténèbres, et la foudre déchire le voile du temple.

Ce monument date de l'année 1515. C'est l'ouvrage de sculpteurs flamands qui avaient été appelés pour travailler à la chapelle du parlement.

ÉGLISE DE L'ANCIEN COLLÉGE, *à la rue de la Cépède.*

Nous regrettons de ne pouvoir signaler aux étrangers,

un modèle de belles proportions d'architecture; nous voulons parler de l'église de l'ancien collége terminée en 1680, sous l'invocation de S.t Louis. Elle est devenue une propriété particulière, et nous formons des vœux ardens pour que le gouvernement, la ville, l'église d'Aix, ou quelque association religieuse en fasse l'acquisition, et que cet édifice qui est le plus élégant monument de ce genre, à Aix, soit rendu au culte.

CHAPITRE CINQUIÈME.

FONTAINES.

Il y en a dix-neuf à Aix; nous ne parlerons que des principales.

FONTAINE DE LA RUE BOULEGON. Elle remonte à l'année 1532. Les sculptures dont est orné le réservoir d'eau, ont été l'objet de bien des recherches. Nous passons sous silence les explications qu'on en a données, parce qu'elles sont très-peu intéressantes.

FONTAINE DE L'HOTEL-DE-VILLE. Elle date de l'année 1755. C'est une colonne antique de granit, reposant sur une base bien proportionnée. Le chapiteau soutient une boule environnée d'une branche de laurier doré. On lisait dans les inscriptions du piédestal, les noms du gouverneur de la province, du lieutenant général, du premier président et des consuls procureurs du pays.

En 1806, on plaça cette Inscription à l'une des faces:

NAPOLEONI I.
FRANCORVM IMPERATORI
PRINCIPI OPTIMO
IVSTITIA ET LEGIBVS
POPVLOS MOERDANTI
VICTORIIS CONSILIO
PACEM FVNDANTI
AQVENSES CIVES
COLVMNAM EX EGYPTO DEDICAVERVNT
ANNO 1806 XV AVGVSTI.

Les autres Inscriptions portaient les noms des fonctionnaires publics qui avaient voté l'inscription, ou fesaient mention que la colonne avait été donnée par le chapitre métropolitain.

FONTAINE DE LA PLACE S.te MADELEINE. Elle fut construite en 1761 et 1762 ; c'est un obélisque soutenu par quatre lions portés sur une élégante base. Ce monument est surmonté d'un aigle qui, les ailes tendues, semble pret à s'élancer. Quatre inscriptions latines composées par Saint-Vincens père, sont placées au-dessous d'autant de médaillons, effacés dans la révolution et refaits depuis peu par M. Bastiani Pezetti. Ces médaillons représentent le proconsul C. Sextius Calvinus, fondateur de la ville, avec cette inscription :

C. SEXTIUS CALVINUS PROCOSS.
DEVICTIS LIGURIBUS, VOCONTIIS SALLUVIISQUE
URBEM AD AQUAS AUSPICATO CONDIDIT
C. N. DOMITIO AENOBARBO C. FANNIO STRARBONE COSS.

Charles III dernier comte souverain de Provence, avec cette autre :

CAROLUS ANDEGAVENSIS REDDITA EX TESTAMENTO
FRANCORUM REGIBUS PROVINCIA
POPULORUM FELICITATEM ADSERUIT
ANNO D. M. CCCC. LXXXI.

Louis XV sous le règne duquel le monument fut élevé,

LUDOVICO XV REGI DILECTISSIMO PATRI PATRIÆ
PROVINCIAM IN ANTIQUUM DECUS RESTITUENTI
CIVITAS AQUENSIS
PIA FIDELIS OBSEQUENS D. D. ANNO D. M. D CC. LX.

Et le dernier comte titulaire de Provence, (Louis XVIII), avec ces mots :

NOBILISSIMUS PUER, LUDOVICI DELPHINI FILIUS
LUDOVI REGIS NEP.
PROVINCIÆ COMES... DATUS
ANNO M. D CC. LV.

Les quatre lions et l'aigle ont un caractère de grandeur, digne de l'antique. Cette belle fontaine est l'ouvrage de *Chastel*.

FONTAINE DES AUGUSTINS. Elle date de l'année 1620. Elle a été reconstruite en 1820, d'après les dessins de M. Beisson, architecte de la ville ; c'est une colonne antique de granit, élevée sur un massif de pierres froides de Peynier.

FONTAINES DU COURS. Il y en a trois : la première donne de l'eau froide, par plusieurs tuyaux ; la seconde, de l'eau chaude et minérale. Celle-ci qui ne donnait anciennement que de l'eau froide, était appelée *fontaine du Triton*, à cause de la représentation d'un Triton qui disparut lorsqu'on refit la fontaine.

La troisième est ornée de la statue de René d'Anjou, comte de Provence. Elle a été sculptée par M. David, sur les dessins de M. Revoil. René est représenté tenant dans sa main le raisin muscat qu'il introduisit en Provence. A ses pieds sont des livres, une palette, etc., pour marquer que ce prince cultivait les sciences, la littérature et les beaux-arts. Sur le piédestal sont les portraits de Matheron, ministre de René et son *compère*, et Palamède de Forbin qui engagea Charles III à laisser la Provence à Louis XI et à ses descendans. On y lit les deux inscriptions suivantes :

IN PERENNEM MEMORIAM
RENATI
HIERUSALEM ET SICILIÆ REGIS
QUI GESTIS
IN BELLO AC PACE CLARUS
INFELIX LICET
FELICEM SE SOLUM APUD PROVINCIALES
EXISTIMAVIT
QUOD REGNO PULSUS LIBERIS ORBATUS
OPIBUS EXUTUS
OMNIA IN BENEVOLENTIA PROVINCILIUM
REPERISSET

AD PRISTINI TEMPORIS DEBITA SOLVENDA
OSTIORUM RHODANI
PRÆFECTUS ET CONSILIARII

MUNICIPES AQUENSES
PIETATIS HOC MONUMENTUM
POSUERE.
ANNO M DCCC XIX.

La première pierre de cette fontaine fut placée le 24 août 1819, par M. de Villeneuve, préfet des Bouches-du-Rhône. L'inauguration de la statue eut lieu le 19 mai 1823, en présence de la Duchesse d'Angoulême. La critique de ce monument a été publiée dans le temps (1).

FONTAINE DES QUATRE-DAUPHINS. Elle fut construite en 1667. De ses quatre tuyaux, deux versent de l'eau froide, et deux de l'eau chaude et minérale. Au lieu de l'aiguille qui s'élève au milieu de la fontaine, devait figurer la statue de S.t Michel, en mémoire de Michel Mazarin, cardinal et archevêque d'Aix, qui commença l'agrandissement de la ville de ce côté.

CHAPITRE SIXIÈME.

ÉTABLISSEMENS D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

COLLÉGE COMMUNAL. En 1583, la ville acheta un local, pour la construction d'un collége destiné à l'enseignement des *Lettres humaines*. Les états de Provence

(1) Vid. *Indicateur de la ville d'Aix, quatrième année* 1825, pag. 3 de la revue.

votèrent des fonds, et obtinrent en 1603 un édit portant établissement d'un collége, sous le titre de *Collége royal Bourbon*, dans lequel seraient enseignées, *les Lettres humaines*, *la Philosophie*, *la Théologie*, *la Jurisprudence*, enfin *la Médecine et Chirurgie*. Cela n'empêchait pas l'existence de l'université où ces trois dernières sciences étaient enseignées. Les consuls d'Aix s'adressèrent au général des jésuites pour obtenir des professeurs. Leurs vœux furent déçus, et ils placèrent des séculiers dont ils furent satisfaits. Malgré cela ils demandèrent de nouveau des jésuites. Le parlement leur imposa silence. Ils eurent alors recours à l'autorité royale qui, par lettres-patentes des 6 février et 27 juillet 1621, autorisa les consuls à placer des jésuites au collége royal Bourbon, pour instruire la jeunesse. L'édit qui donnait aux jésuites la direction des colléges, ne les associait point cependant aux universités. Cela explique pourquoi le collége d'Aix n'eut pendant long-temps point de rapport avec l'université. Désireux d'entrer dans ce corps, les jésuites firent, à plusieurs reprises, des demandes à ce sujet; mais toujours infructueusement.

En 1763, parurent des lettres-patentes confirmatives de l'édit de 1603, portant l'établissement d'une quatrième faculté; celle des *Arts* et déclarant que ceux qui auraient étudié dans le collége, seraient qualifiés de *Maîtres ès-arts* Le collége fut dirigé par des séculiers, depuis cette époque, jusqu'en 1773. A partir de cette dernière année, les doctrinaires en furent chargés jusqu'aux premiers troubles de la révolution. En 1802, une école secondaire fut créée à Aix, et placée au couvent des Andrettes. En 1809, cette école prit le nom de collége communal qu'elle conserve encore aujourd'hui. Enfin M. d'Estienne Dubourguet, ancien maire d'Aix, a fait ajouter une classe de *Physique*, et joindre à l'établissement un grand emplacement contigu, pour servir de jardin botanique.

L'église du collége communal renferme plusieurs morceaux dignes d'attention :

Une grande sculpture au haut du sanctuaire. Elle représente l'Annonciation, par *Veyrier.*

Une assomption de la Vierge, peinte par *Levieux.*

Plusieurs tableaux de *Daret.*

Quelques bons tableaux de l'école italienne.

GRAND SÉMINAIRE, *à la rue de ce nom.* L'Église possède entre autres un tableau représentant l'Annonciation, par *Puget.* Il y a deux inscriptions qui font connaître que les cœurs du cardinal Grimaldi, fondateur de cette maison, et de M. de Brancas, son bienfaiteur, y sont conservés.

PETIT SÉMINAIRE S.t STANISLAS, *hors la porte S.t Louis.* La direction du Petit Séminaire S.t Stanislas, est confiée, depuis le 8 octobre 1830, à des prêtres et à des ecclésiastiques du séminaire qui se consacrent exclusivement à l'éducation de la jeunesse.

La position de cet établissement est aussi agréable que salubre, et la distribution intérieure ne laisse rien à désirer.

Une des causes qui concourent aux progrès des élèves et à la prospérité de cette institution, est sans doute le système de partager à peu près également les heures de travail et celles de récréation. Ces fréquentes suspensions dans l'étude, en rendant les enfans plus aptes au travail, leur procurent une parfaite santé.

Nous livrons cet excellent système à la connaissance des chefs d'institutions, pour qu'en l'adoptant, ils améliorent, sur ce point essentiel, l'éducation des enfans.

ACADÉMIE. L'académie d'Aix remplace l'université fondée par Louis II, comte de Provence, en 1413. Elle consistait aux chaires des droits canon et civil. En 1460, René d'Anjou y joignit une chaire d'anatomie. On y agrégea en 1510, six médecins et en 1557, des chirurgiens

ét des pharmaciens. Henri IV la rétablit en 1603 tant en lettres humaines et philosophie, qu'en facultés de théologie, jurisprudence et médecine. Ce prince lui accorda divers priviléges qui furent confirmés par Louis XIII et Louis IV. C'étaient les mêmes dont jouissait l'université de Paris. En 1635, on y adjoignit une chaire de botanique et en 1669, une de chimie. Le collége fut agrégé à l'université en 1764, sous le titre de faculté des arts. La révolution qui renversa tous les établissemens, vit disparaître celui-ci. La loi du 22 ventôse an 12 (13 mars 1804), institua les écoles de droit dont une fut fixée à Aix en 1806. Elle prit en 1808 le titre de *Faculté* (1). L'ancienne université est remplacée aujourd'hui par une académie. Nous avons perdu à ce changement les facultés de médecine et des arts.

L'hôtel de l'académie est bâti vis-à-vis la Métropole sur le local qu'occupait dans le moyen âge un hôpital où les *pauvres passans* étaient servis par les prêtres de Saint-Sauveur. La façade de cet édifice est majestueuse et de bon goût.

BIBLIOTHÉQUE MÉJANES. La ville d'Aix avait fondé en 1418 une bibliothéque qui disparut peu à peu. André Tournon, avocat, légua à la ville, environ 6000 vol., par son testament du 17 février 1705, avec un fonds de 7000 fr. pour fonder une bibliothéque publique qui fut placée à l'hôtel-de-ville. Donnat Pellas qui était le bibliothécaire, légua ses livres à la bibliothéque.

Mathieu Margaillan, ancien apothicaire, légua pareillement à la ville les livres qu'il possédait, qui s'élevaient à 2000 volumes, presque tous de médecine. Cette collection qui commençait à devenir considérable, éprouva le sort de la première.

---

(1) M. Henricy, *Notice sur l'université d'Aix*.

Par son testament du 26 mai, et son codicile du 18 septembre 1786, reçus à Paris par le notaire Rouen, Jean-Baptiste-Marie Piquet, marquis de Méjanes, légua ses livres et manuscrits à la province de Provence, *sous la condition*, porte le testament, *d'en tenir une bibliothéque ouverte en la ville d'Aix, pour l'avantage du public auquel ladite bibliothéque sera destinée, et à cet effet ouverte quatre fois la semaine.*

Cette magnifique collection a été augmentée de diverses acquisitions faites par la ville, d'ouvrages importans accordés par le gouvernement, sur la demande de nos députés, et de dons particuliers. Nous devons signaler à la reconnaissance publique, les personnes qui ont montré le plus de zèle pour la prospérité de cet établissement. Voici les principaux :

M. Jacques Gibelin, bibliothécaire, qui conserva la bibliothéque pendant les troubles révolutionnaires et qui à sa mort a fait un don de plus de 200 vol. de médecine, botanique, etc.

M. Meyran de Lagoy, héritier institué de M. de Méjanes, son oncle maternel qui obtint du ministère, quelques ouvrages importans et entre autres la magnifique description de l'Egypte.

M. le marquis de Bausset, ancien député d'Aix, qui a fait accorder un grand nombre d'ouvrages.

L'académie des sciences et celle des inscriptions qui ont donné la collection de leurs mémoires, etc.

M. le baron de Damas, ancien ministre des affaires étrangères qui accorda la collection des classiques latins de Lemaire.

Le général d'Arbaud Jouques (Bachi), mort depuis quelques années, qui obtint du ministère de la guerre, les cartes de Cassini, qu'il fit relier et expédier à ses frais.

Jean-Joseph Baumier, médecin, mort à Aix en 1828, qui laissa à la ville sa bibliothéque composée de 6000 vol. et qui renferme beaucoup d'ouvrages singuliers et rares.

M. Thiers, député de la ville d'Aix, qui avait déjà obtenu un certain nombre d'ouvrages pour la bibliothéque, entre autres les deux voyages autour du monde, des capitaines Duperrey et d'Urville, et qui depuis qu'il est ministre, a accordé un nombre considérable d'ouvrages.

M. Joseph de Boisgelin qui a fait don d'une collection manuscrite véritablement importante, sur l'ordre de Malte et de plusieurs autres ouvrages (1).

Ces divers dons et d'autres moins considérables, mais en plus grand nombre, font monter le total des volumes de la bibliothéque Méjanes, à environ 100,000.

Les manuscrits, au nombre d'environ 1200, sont renfermés dans des armoires placées dans une première pièce. Ils sont relatifs pour la plupart aux histoires d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, etc.; un grand nombre intéressent la Provence et principalement les villes d'Aix et d'Arles. 20 vol. in-fol. environ, traitent de l'histoire de Lyon. On distingue aussi des heures du roi René enluminées par lui-même. — Un Macrobe de 1445.

Plusieurs chroniques, entre autres, celle de Guillaume de Nangis. — Une autre en vers, contenant la vie du connétable Duguesclin, écrite vers la fin du quatorzième siècle, dont le P. Lelong a parlé, et qui n'a jamais été imprimée. — Celle de Crestin et de Macé, aussi en vers,

---

(1) *Notice sur la bibliothéque d'Aix, dite de Méjanes, précédée d'un essai sur l'histoire littéraire de cette ville, sur ses anciennes bibliothéques publiques, sur ses monumens*, etc., par E. Rouard, bibliothécaire, 1831.

un volume séparé de cette chronique, sur velin et avec des lettres *tourneures* enluminées. — Une chronique de Richard II. — Plusieurs autres soit originales, soit traduites, sur l'histoire d'Espagne. — Une collection intéressante sur l'ordre de Malte, composée de plus de 20 volumes in-folio ou in-4.°, avec des cartes et des dessins. — La vie de Saint Honorat, écrite vers le quatorzième siècle. — Un cartulaire du treizième siècle, contenant des titres du comté de Toulouse.— Le roman de *Jouvencel*, de Jean de Beuil, amiral de Charles VI.

Plusieurs volumes de poésies anciennes sur velin, telles que celles *d'Alain Chartier.—Le mariage de Robin et de Marote. — Le débat de Cuidier et de Fortune*, par Olivier de la Marthe.

Parmi les livres imprimés que renferme la bibliothéque Méjanes, nous citerons comme rares : la Polyglotte de Valton. — *Missa latina* de Flacius Illyricus (Mathias Francowitz), *argentinæ*, 1557, in-8.°, complet. — *De trinitatis erroribus libri septem.* 1531, suivi de *dialogorum de trinitate libri duo*,...... per Michaelem Serveto. — *La béatitude des chrestiens, ou le fléo de la foy. — Selectarum stirpium americanarum historia*, le plus rare des ouvrages de Jacquin, puisqu'il n'en existe que douze exemplaires. — *Catholicom januense mogunt. Fust*, 1460, editio primaria. — *Guillermi Ficheti rhetorici libri*, 1471. — *Le doctrinal du temps présent, composé par Pierre Michault, en* 1466.

Plusieurs moralités : *Le mirouer et exemple moralle des enfans ingrats*, avec fig. — *Moralité nouvelle du mauvais riche et du ladre, à douze personnages*, avec fig. — *L'homme juste et l'homme mondain, nouvellement composé et imprimé à Paris cum privilegio, par Antoine Vérard*, 1508. — *Le jeu du prince des sotz et de mère sotte.—Les fantaisies de mère sotte, contenant plusieurs belles histoires moralisées*, etc.

Des mystères : *Le mystère de la saincte hostie.* — *Le très-excellent et Sainct mystère du vieil testament, par personnages auquel sont contenus les histoires de la bible*, etc. — *Le mystère de la conception, nativité, mariage et annonciation de la benoiste Vierge-Marie, avec la nativité de J. C.*, etc. — *Le mystère de la passion de nostre Seigneur J. C.*, etc. *Lequel mystère fut joué à Augier. Moult triumphantement.* — *Les mystères des actes des apôtres.*

Parmi les romans de l'ancienne chevalerie, nous citerons :

L'histoire du Sainct Greaal, qui est le premier livre de la table ronde.— *Lancelot du lac.*— *Perceval le Galloys, jadis chevallier de la table ronde, lequel adcheva les aventures du Sainct Greaal*, etc. — *Gyron le courtoys.* — *Les haults faicts et prouesses du noble et puissant roy Meliadus.* — *Tristan, prince de Leonnois, et Ysculte, princesse d'Yrlande, Royne de Cornouaille.* — *Cronique et hystoire faicte et composée par révérend père en Dieu, archevêque de Reins.*— *Ponthus et la belle Sidoyne.* — *Amadis des Gaules.* — *La très-élégante, délicieuse, Melliflue et très-plaisante hystoire de Perceforest, roy de la grant-Brétaigne.* — *L'histoire du noble et vaillant chevallier Pierre de Provence, et aussi de la belle Maguelonne fille du roy de Naples.* — *Croniques de France*, dites *de Saint Denys.* Paris, 1476. — Les mêmes, 1493.

Les auteurs classiques grecs et latins, éditions *d'Alde, Etienne, Plantin, Elzévir, Barbou*, etc., ainsi que la suite des *variorum* et des *ad usum Delphini.* — Les superbes éditions de *Bodoni, Baskerville, Ibarra, Fonlis, Tonson*, etc.

La collection des histoires des peuples, provinces et villes, etc., écrites en différentes langues. — La collection des coutumes de diverses provinces.

Des grammaires, des vocabulaires et des livres hébreux, arabes, turcs, arméniens, malabares, etc.

ÉCOLE GRATUITE DE DESSIN. — MUSÉE, *place de l'église Saint-Jean.*

L'école de dessin fut établie en 1771, en exécution du testamant d'Honoré Armand, duc de Villars, gouverneur de Provence. En 1774, les états de la province y joignirent une école de sculpture. Cet établissement fut supprimé au commencement de la révolution, et rétabli en 1803, par M. Sallier, maire. Il fut placé à l'ancien couvent des Andrettes. On le transféra en 1828, et sous la mairie de M. Destienne Dubourguet, dans le local de l'ancien prieuré de Saint-Jean, où il est encore aujourd'hui. Le nombre considérable d'élèves qui suivent l'école, et l'habileté des artistes qui en sont sortis, prouvent la bonté de cette institution. L'école doit aux soins de M. le comte de Forbin, directeur des musées de France et tout nouvellement encore à M. Thiers, ministre des travaux publics, la belle collection de plâtres et celle de modèles qu'elle possède. On y trouve aussi un torse antique de marbre. Les étrangers qui visitent l'école peuvent voir la collection de tableaux de M. Clérian, professeur de l'école. Cet artiste forme une suite intéressante de peintures du moyen âge, dans laquelle on remarque des tableaux précieux de cette époque.

A Aix, le musée est une dépendance de l'école de dessin. Il n'est guère ouvert qu'aux élèves, et on le considère comme une salle destinée à renfermer des modèles de peinture, à l'usage des jeunes dessinateurs. N'étant pas ouvert au public, il serait inutile d'énumérer les peintures les plus remarquables qu'il renferme; mais nous devons faire connaître les artistes et les amateurs qui par leurs dons ont contribué à l'augmentation de cet établissement. La ville d'Aix en est redevable à MM. Arnaud, médecin,

de Cabre, M.lle Eméric David, le comte de Forbin, le père Pouillard, de Queilar, Thiers, ministre des travaux publics.

La pensée de joindre un musée à l'école de dessin comme dépendance de celle-ci, nous parait très-préjudiciable à la prospérité du musée, car se trouvant sous la direction immédiate du bureau de l'école, il ne peut être considéré que comme étant un accroissement de celle-ci. C'est ainsi que nous l'avons déja dit, une salle de tableaux à l'usage des élèves, ajoutée à la salle des plâtres, etc. Dès lors, rien n'excitera l'administration de l'école de dessin à l'enrichir de productions des beaux-arts, qui ne seront pas absolument nécessaires aux progrès des élèves. Il n'y aura pas même de raison pour en ouvrir les portes au public. La ville d'Aix offre seule cette choquante singularité, et cela est d'autant plus déplorable, qu'elle devrait être citée, pour la richesse d'une collection publique d'objets de beaux-arts, comme elle l'est, à cause de sa belle collection d'ouvrages scientifiques.

Le musée au contraire devrait être à Aix, aussi important que la bibliothéque Méjanes. C'est alors, que l'on pourrait espérer un accroissement dans cette collection. C'est alors seulement qu'une administration spéciale porterait le plus grand soin à procurer au musée, des objets dignes de l'estime des connaisseurs et de la visite des étrangers. Nous fesons, avec les amateurs des beaux-arts, des vœux ardens pour que l'administration municipale médite sur cet objet intéressant et que revenant sur ce que ses devanciers avaient fait, elle sépare le musée d'Aix, de l'école de dessin et en fasse un établissement particulier et indépendant. Cette importante amélioration est digne de signaler la mairie de M. Chambaud. Le zèle et les lumières de cet administrateur, l'amour qu'il a toujours porté à cette ville, seront, nous n'en doutons pas, de puissans motifs pour lui faire accueillir les vœux des amateurs des beaux-arts dont nous sommes en cet instant l'organe.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE. En 1808, plusieurs personnes instruites formèrent le projet d'établir dans cette ville, une société littéraire. A cet effet, on présenta un prospectus qui fut accueilli par ceux qui cultivaient les sciences, la littérature et les arts et par les personnes notables de la ville. La société fut installée le 10 février de la même année et prit le titre de *société des amis des sciences, des lettres et des arts.* Elle tient ses séances particulières, une fois la semaine, et chaque année, une séance publique dont elle publie le procès-verbal. Elle a fait paraître à des époques indéterminées, plusieurs volumes de mémoires, notices, etc., composés par ses membres. Ils contiennent des dissertations utiles sur l'agriculture, dans ses applications à la Provence, des recherches et des mémoires en matières d'archéologie et d'histoire provençales, des notices nécrologiques sur plusieurs membres de cette société, des mémoires sur des questions de médecine et autres sciences. Ces recueils sont terminés par un choix de poésies françaises et provençales dont plusieurs ont du mérite. Par ordonnance du roi, du 5 avril 1829, elle a été reconnue et autorisée à prendre le titre *d'académie d'Aix*, et le nombre de ses membres fixé à trente.

CHAPITRE SEPTIÈME.

BIBLIOTHÉQUES ET CABINETS.

Nous avons dit que le goût des sciences, de la littérature et des arts, était très-répandu dans cette ville ; le nombre de bibliothéques et de cabinets qu'on trouve chez les particuliers, le prouve assez.

Nous ne citerons ici que les bibliothéques véritablement remarquables par la quantité ou le choix des ouvrages, et par la beauté ou la rareté des éditions.

Quant aux cabinets de tableaux, six ou sept sont plus particulièrement dignes d'attention. Les autres méritent cependant d'être cités, et les amateurs y trouveront de bonnes peintures.

On voit chez M. le marquis d'Albertas, (*place Albertas*), une galerie de tableaux où l'on distingue celui du concert de famille, peint par *J. Jordaens*, dont on connaît une belle gravure par *Sch. A. Bolsvert.* — Un prêtre grec à l'autel, par *Rembrand-Van-Rhin.* — Le paradis terrestre, par *Teniers le jeune.* — Deux grands tableaux d'animaux, par *Sneyders.* — Un sujet allégorique, par *Dandré-Bardon.* — Le baptême de N. S., par *S. Bourdon.* — La fuite en Egypte, par *Pierre.* — Dédale attachant des ailes à son fils Icare, par *Vien.* (Ces deux derniers sortent du cabinet de M. de la Live de Jully). — Au fond de la galerie est le portrait de l'aïeul de M. d'Albertas, par *J.-B. Vanloo.* — Autres tableaux de *Breenberg*, *Casanova*, *Panini*, *Patels*, etc., etc.

Des bustes, bronzes, etc.

Un recueil de dessins des grands maîtres italiens, flamands et français, et entre autres *de Cangiage*, *la Fage*, *Benedete Castiglione*, *Michel-Ange*, *Claude Lorrain*, *de Boissieu*, *Patels*, *Boucher*, *Parrocel*, *Constantin*, etc., etc.

Une superbe collection d'estampes, parmi lesquelles il s'en trouve de très-rares.

Un riche cabinet d'histoire naturelle, composé principalement de minéraux.

M. Mison d'Arbaud, maréchal de camp, (*hôtel de Jouques*, *sur le Cours*), outre une bibliothèque de livres de choix, sur l'histoire, la politique et autres matières, a formé une suite de cartes géographiques qui embrassent à peu près toutes les parties du monde. On trouve dans ce recueil des cartes très-rares, entre autres, une carte du Tyrol, dressée sur une échelle qui a permis d'y faire entrer plus de détails encore que dans la carte d'une partie de la France, publiée par Cassini.

M. le marquis d'Arlatan-Lauris, président de la cour royale (*rue de l'Opéra*), est possesseur d'une bibliothéque d'environ 4000 volumes, composée principalement d'ouvrages d'histoire, de voyages et de littérature moderne. Ce magistrat qui a toujours su allier l'importance de ses fonctions, avec la culture des lettres et l'amour des arts, possède également une bibliothéque musicale, composée des partitions les plus estimées des opéras et des autres productions musicales, des compositeurs modernes français, allemands et italiens.

On voit chez M. le docteur Arnaud (*rue de la Cépède*), un tableau de M. *Granet*. — Un autre de M. *Clérian fils*. — Un tableau de *Gibelin*. — Une nature morte, par *Lecomte*. — Une tête, par *Greuse*, etc. Quelques dessins de MM. *Granet*, *Constantin* et autres.—Des gravures dont plusieurs capitales. — Une suite de belles lithographies, etc.

On voit chez M. Bayle, notaire (*Grand'rue Boulevards*), deux tableaux de *B. Breenberg*. — Un paysage agréable, sur le devant duquel est une rivière avec des baigneuses, par *J. Vernet*. —un autre où sont des bœufs et des moutons, par *Vander Doës*. — Un troisième, par *Vander-Burg*.— Autres compositions ou peintures, de *Denys*, *P. Neeff*, *Verducen*, *Griff*, *Ferg*, *Michaud*, *Hobema*, etc.

M. Boyer, pharmacien (*rue Pont-Moreau*), a formé un herbier déjà considérable et qu'il augmente journellement, de plantes de Provence et principalement du terroir d'Aix.

A cette intéressante collection, M. Boyer en joint une seconde non moins curieuse, composée d'environ 3000 espèces d'insectes coléoptères de Provence, qu'il augmente sans cesse de nouveaux individus.

M. de Bourguignon-de-Fabregoule (*rue longue Saint-Jean*), a une collection très-considérable de tableaux, parmi lesquels il s'en trouve beaucoup d'estimés et plusieurs de capitaux. Nous citerons, entre autres, le portrait d'un

magistrat, par *Ph. de Champagne*, et autres par *Vandick*, *Rubens*, etc. — Jésus ressuscitant le fils de la veuve, par *Drouais*. — Paysage de *Hacker le vieux*, figures de *Van-de-Velde*. — Saint François en extase, par *Zurbaran*. — Repos en Égypte, de *Vandick*, paysage de *Van-Uden*. — L'intérieur d'un ménage flamand où sont des ustensiles de cuisine et entre autres, un chaudron rendu avec une vérité étonnante, par *Herman Swanevelt*. — Paysage, de *Deheuseh*. — La Vierge, l'Enfant Jésus et deux autres figures, de *Francia*. — Tête de Vierge, par *Carlo-Dolce*. — Une vue de la ville de Rome, par *V. Vitelli*. — Un paysage, de *Teniers le jeune*. — Un clair de lune, de *Vander Neer*. — Un paysage, de *Phil. Wauvermans*. — Le portrait de Thomas Morus, par *Holbeins*. — Une jeune fille vendant des herbages, par *Droling*. — Paysage, de *K. du Jardin*. — Sainte famille, *d'André del Sarto*. — paysage, de *Moucheron*. — Adoration des bergers, du *Barroche*. — Des fruits, etc., sur le devant, une souris qui ronge un morceau de noix, de *Mierix*. — Intérieur d'église, de *P. Neeff.*, etc.

On y voit encore des tableaux ou compositions de *Crenach*, *Greuze*, *Van Uden*, *Corn*, *Poëlenburg*. *Van Kessel*, *Salvator Rosa*, *Jean Cousin*, *L. de Lahire*, *A. V. Ostade*. *N. Berghem*, *S. Vouet*, *Patels*, *J. Raoulx*, *Nestzcher*, *Puget*, etc.

Entre les pierres gravées que possède M. de Bourguignon de-Fabregoule, on distingue un camée antique sur onyx, représentant l'amour qui dompte la force. — Autre camée égyptien sur grenat. — Gravure en creux sur pierre précieuse. — Des scarabées, etc.

Des vases, bronzes antiques, etc., parmi lesquels on dintingue une urne de porphyre et une de marbre. — Une divinité égyptienne en bronze. — Une coupe grecque, etc.

Des morceaux de sculpture moderne de plusieurs maîtres,

entre autres, de *Michel-Ange*, *Puget*, *Glaudion*, *Chardigny*, *Chastel*, *Coustou*, etc.

Des dessins, estampes.

Des manuscrits et meubles gothiques.

Une peau du serpent *Boa*, plusieurs beaux morceaux d'histoire naturelle, tels que *coquilles*, *échantillons rares*, *empreintes*, *pétrifications de plantes et de poissons*, etc.

Outre la collection de tableaux du moyen âge que possède M. Clérian (*à l'école de dessin*, *ancien prieuré de Saint-Jean*), et dont nous avons déja parlé, on voit encore chez cet artiste deux beaux portraits de *Fauchier*. — Une adoration des rois, de *Puget*. — Un paysage avec figures, de *Bassan*. — Une marche d'animaux, de *Benedete Castiglione*. — Deux tableaux de *Van Kessel*, etc.

M. Carle (*rue Pont-Moreau*), qui s'occupe avec ardeur d'ornithologie, collige les oiseaux d'Europe, et sa collection s'accroît tous les jours; il possède à peu près toutes les espèces provençales.

M. Le chanoine Castellan (*rue Notre-Dame*), possède une bibliothéque d'environ 3000 volumes. Les ouvrages qui la composent traitent principalement de matières religieuses, antiquités, histoire des peuples et histoire provençale. M. Castellan est possesseur en outre de manuscrits précieux, entre autres, de *l'histoire de la ville d'Aix*, par Pierre de Haïtze, manuscrit autographe, et une *histoire de l'église d'Aix*, ouvrage plein de recherches et d'érudiction, dont M. Castellan est auteur.

La maison de MM. les frères Crémieu (*rue Miséricorde*, n.° 8), offre aux amateurs d'histoire naturelle et des beaux-arts, des alimens à leur curiosité. M. A. Crémieu Vidal, possède des tableaux de diverses écoles. On remarque dans sa collection : un intérieur de cuisine, par *I. V. Buken*. — Un grand tableau peint sur bois, par *Franc Flore*. — Un marché flamand, tableau en travers. — Un portrait d'enfant, tenant un arc d'une main et

une flèche de l'autre. —Plusieurs tableaux de *Vallin*, *Bilcok*, *Pierre Wouvermans*, *Demays*, *Decœur*, *Mignard*, *C. Moor*, *Lacroix*, *Valentin*, etc.

M. Crémieu-Davin cadet, avocat, possède un cabinet d'histoire naturelle, composé 1.° d'objets d'ornithologie; 2.° de mammalogie; 3.° et principalement de conchyliologie, où l'on distingue une collection de *cônes* parmi lesquels se trouve un cône *damier* des Indes, rare par sa grosseur. On y voit encore un cône inconnu aux conchyliogistes, puisqu'il n'est pas classé dans les ouvrages qui traitent de cette partie de l'histoire naturelle. Parmi les *porcelaines*, on trouve des espèces assez rares. La collection conchyliologique de M. Crémieu-Vidal est remarquable par la conservation des coquilles qui sont toutes vivantes, c'est-à-dire, trouvées telles.

M. Fabre (*rue de l'Opéra*), possède une collection de tableaux parmi lesquels on distingue : un intérieur d'église, de *Delorme*. — Paysage représentant un marché d'animaux de *Kuip*. — Un concert de l'école flamande. — Une marine de *J. Vernet*. — Une mise au tombeau de l'école flamande. — Des tableaux de *G. de Laistesse*, *S. Bourdon*, *le Comte*, *Mignard*, *Dandré Bardon*, *Fauchier*, *Levieux*, *Henri*, *Lacroix*, *Francs*, etc.

On trouve chez MM. de Fonscolombe, un recueil de minéralogie, d'insectes et de papillons, ainsi qu'une belle suite de médailles.

M. Fabry, conseiller en la cour royale (*rue Charretterie*), est possesseur d'une bibliothéque composée d'ouvrages de jurisprudence, et entre autres, d'un recueil d'ordonnances, édits, déclarations du roi et arrêts du parlement et de la cour des comptes de Provence. Ce recueil remonte au quinzième siècle, et se proroge jusqu'en 1780. C'est un des plus complets que l'on connaisse.

M. Jauffret, membre de la société académique (*rue Villeverte*), connu par ses traductions en vers latins des

fables de M. son père, possède une bibliothéque d'environ 4000 volumes. On remarque parmi les livres qui la composent : 1.° Une collection d'ouvrages sur les pays de droit écrit. 2.° Une collection d'histoires des nations et de plusieurs provinces, en 192 volumes in-4.°, dont le luxe des éditions égale la belle conservation. 3.° Une collection d'ouvrages de critique littéraire et de bibliographie. 4.° La collection des auteurs latins, éditions de Barbou, d'Elzevir et de Lemaire. Parmi les ouvrages rares et curieux de cette bibliothéque, nous citerons l'Horace en 2 volumes, grand in 8.°, de J. Pine. — Le Virgile, en 2. volumes, grand in-8.°, de T. Bensley, etc.

Chez M. Guerin (*sur le Cours*), un cabinet de gravures.

M. le marquis de Lagoy (*rue S.t-Michel*) possède une nombreuse suite de médailles consulaires et une collection fort remarquable de médailles des rois et des villes. On distingue parmi ces dernières, une suite de médailles de Marseille qui embrasse tout le temps écoulé depuis la fondation de cette ville, jusqu'au moment où elle cessa d'avoir une monnaie qui lui fût propre. On y trouve aussi deux médailles d'argent jusqu'à présent uniques, de l'ancienne ville de *Glanum* et des *Cænicenses*, colonies de Marseille.

M. de Lagoy a aussi une collection d'armes, armures, etc., antiques et du moyen âge.

M. Leydet, juge de paix (*rue Beauvezet*), est possesseur de livres de sciences et de littérature, remarquables par le choix des éditions. Il a, outre des écrits autographes d'écrivains célèbres, tels que *Voltaire*. *Montesquieu*, *Diderot*, *Marmontel*, *Mirabeau*, etc.

Le cabinet des héritiers de M. Magnan de la Roquette (*place de l'Archevéché*), renferme des curiosités de plusieurs espèces. Parmi les tableaux, on distingue une marine, de *J. Vernet*. — Un portrait de *Fauchier*. — Une guirlande

M. Paul, licencié en droit, possède des tableaux dont plusieurs sont dignes d'estime. On distingue dans sa collection un tableau de fleurs dans un plat, brillant de couleur et d'une touche fine. — La correction maternelle, peint par *Aubry*. — Un beau portrait de femme sous la forme de Diane dans un paysage, par *Mignard*. — L'épreuve du Pissenlis, joli tableau de *Vallin*.

Autres tableaux de *Vallin*, *Poëlenbourg*, *Puget*, *Fabre*, etc.

M. Pons, inspecteur de l'académie d'Aix (*place des quatre-Dauphins*), a une suite de médailles impériales, grecques et romaines, en argent et en grand bronze. Parmi les pièces remarquables qu'elle renferme, nous nous bornerons à citer la médaille du tyran *Jotapianus* qui usurpa la pourpre en Syrie, sous le règne de l'empereur Philippe.

Le même amateur possède une collection de médailles des rois grecs, dans laquelle se trouve un médaillon d'argent d'Antiochus XI qui manquait jusqu'à ce jour à la suite si belle et si nombreuse des médailles des rois de Syrie.

M. le chevalier de Lestang-Parade (*rue de l'Opéra*), a dans son cabinet quatre tableaux gothiques, dont deux de *J. de Bruges*. — Un paysage du *Mola*. — Un autre orné de figures et d'animaux éclairés des premiers rayons du soleil levant. — Un intérieur. — Un triptique remarquable par le beau caractère des têtes. — Deux intérieurs, de *P. Neeff*. — Un tableau de *Teniers*. — Un portrait admirable, de l'école de Raphaël. — Nombre de petits portraits peints à l'huile, par *Phil. de Champagne*, *Fauchier*, *le Tintoret*, etc.

On voit encore dans ce cabinet quelques miniatures de mérite, dont la plupart sont l'ouvrage de M. *de Lestang-Parade*.

M. Porte (*grand'rue Boulevards*) possède quelques tableaux, entres autre, une pastorale, de *N. Poussin*, gravée par *Peyron*. — Rubens montrant son cabinet à Philippe IV,

roi d'Espagne. On y voit les portraits de ce prince, de la reine, de Rubens, etc., et l'intérieur de la maison que ce dernier habitait à Anvers. Ce tableau est de *J-B. Francs*. — La reine Blanche venant de ressusciter un mort par l'attouchement des cloux de la vraie croix, par le *Tintoret*. — S.t Paul guérissant Publius, dans l'île de Malte, par M. *Latil*, peintre, natif d'Aix, dont la réputation s'accroît chaque jour.

On voit aussi chez cet amateur quelques gravures dont deux peuvent être citées comme très-rares.

La première, *l'académie des sciences*, par *S. Leclerc*. Elle est AVANT la lettre et avant: le squelette du cerf, la tortue, les plantes marines, l'homme placé sur une échelle, l'ombre de la droite, le groupe de personnes placées sur la terrasse et le plan d'architecture qu'elles regardent, la tête à droite dans la frise, la figure placée à la base de la colonne au pied de laquelle est un miroir, les vis placées à côté du miroir, le réchaud et les travaux ajoutés derrière un vieillard placé touchant un cadavre au fond à gauche, le pélican disséqué, les ornemens de la pendule, avec la pile non vidée (octogone dans les épreuves ordinaires), et les mots: *Séb. Leclerc fecit*, très-légèrement gravés à l'eau forte, au bas de l'estampe, à gauche.

La seconde estampe est celle de S.te Geneviève gravée par Balechou AVANT la lettre et avant des feuilles d'arbres et les travaux ajoutés dans la partie gauche et supérieure de l'estampe, pour mettre cette planche à l'équerre.

M. Porte recueille les ouvrages, etc., qui concernent la Provence. Il possède, dans ce genre, des manuscrits précieux et divers objets d'antiquité et du moyen âge.

Parmi les tableux de M. de Queylar (*rue du Pont-Moreau*), amateur peintre d'histoire, connu de la manière la plus honorable par ses talens, on peut citer plusieurs tableaux de l'école italienne. — Une belle marine de *J. Vernet*. — Sainte Famille et un Bélisaire, tableau rempli de philosiphie de sentiment et de poésie, par M. *de Queylar*.

M. Rouard, bibliothécaire de la ville (*grand'rue Boulevards*), auteur d'une notice sur la bibliothéque Méjanes, possède près de 3000 volumes choisis avec le plus grand soin, et parmi lesquels on remarque quelques éditions rares et précieuses. La littérature ancienne, grecque et romaine, et même hébraïque s'y trouve à peu près complette, ainsi que les classiques des principales littératures modernes. L'histoire et particulièrement l'histoire littéraire et les biographies n'ont pas été négligées.

M. Roux-Alpheran, ancien Greffier en chef de la Cour royale (*rue longue S.t-Jean*), a formé une collection d'ouvrages concernant la Provence. Ce recueil se fait remarquer par le nombre, le choix ou la rareté des ouvrages qui le composent. On y voit aussi un grand nombre de manuscrits, la plupart très-curieux.

M. le chanoine Topin (*hors la porte Notre-Dame*), a rassemblé avec goût de bons tableaux de plusieurs écoles. Les principaux sont: un paysage, de *Ph. Wauvermans.* — Autre de *Jacq. Ruisdaël.* — Une Vierge tenant sur ses genoux l'enfant Jésus endormi, de *S. Ferrato.* — Un intérieur d'église, de *Van Bleeck.* — Paysages, de *C. Poëlenburg.* — La femme adultère, par *de Troy.* — Une adoration des bergers, composition de *N. Poussin.* — Un Christ en croix, adoré par des anges, de *Lebrun.* — Un portement de croix et une mise au tombeau, par *Daret.* — Un Christ (le couronnement d'épine), dont les mains attachées se relèvent sur la poitrine. Ce morceau de peinture est au-dessus de tout éloge pour l'expression et la couleur. Il est de l'école du *Titien.* — Des compositions ou peintures de *Feti*, *Jouvenet*, *Rubens*, *Carrache*, etc.

Outre les cabinets que nous venons de citer, on trouve encore à Aix des amateurs qui possèdent des peintures, etc., dignes d'être mentionnées ici ; savoir :

Chez M. Gassier, ancien notaire (*rue des Grands-*

Carmes), un paysage dans le goût de *Teniers*. — Un Christ d'*Ottovenius*.

Chez M. Jouve, docteur en médecine (*rue des Cordeliers*), des tableaux dont plusieurs ont du mérite, entre autres, le martyre de S.[t] Laurent, par *Séb. Bourdon*, etc.

Chez M. Loubon, banquier (*rue de la Miséricorde*), quelques bons tableaux de diverses écoles.

Chez M. Bastiani Pezetti, statuaire (*hors la porte de la Plàte-Forme*), des figures en marbre, des maquettes, plâtres, etc., presque tous, ses propres ouvrages. Les amateurs peuvent juger en voyant ces objets, du talent qui distingue M. Pezetti.

Chez M. Rimbaud (*rue du Collége*), un tableau représentant une réunion de savans et de littérateurs du dernier siècle. Ce sont autant de portraits. Cette intéressante peinture est de *Tocqué*, etc.

Chez M. Sylvestre (*rue Saint-Louis*), plusieurs tableaux dignes d'estime.

Chez M. Vallet, avocat général près la cour royale (*rue de la Mule-Noire*), des tableaux des écoles flamande et française, entre autres, un tableau de *Griff*. — Deux de nature morte de *Lecomte*, etc.

CHAPITRE HUITIÈME.

PROMENADES PUBLIQUES.

LE GRAND COURS. Il fut planté en 1650, en vertu d'un arrêt du parlement de 1649 (1). Sa longueur est de

(1) De Haïtze, *Topographie de la ville d'Aix*. ms.

438 mètres, et sa largeuer de 42 mètres. Il aboutit aux grandes routes de Paris et de Marseille, et est planté de quatre rangs d'ormes qui ont été renouvelés en 1831, sous la mairie de M. Mottet.

Trois fontaines jaillissantes dont nous avons parlé, sont distribuées dans l'allée du milieu. A l'extrémité est un bassin d'une longueur égale à la largeur du Cours. Il reçoit l'eau par deux nappes. Les deux côtés de cette belle promenade sont ornés d'hôtels et de grandes maisons.

COURS DE LA ROTONDE. C'est une promenade formée par trois allées d'ormeaux, plantées sur une chaussée. Chaque allée est garnie de deux rangs de bancs de pierre. Celle du milieu qui est la grande, sert de passage aux voitures. A droite et à gauche sont des jardins bien cultivés.

COURS SAINT LOUIS. Ce cours existe depuis l'année 1666. Il est planté de beaux ormes et de trembles disposés sur deux rangs et terminés au couchant par une fontaine construite en 1819, et dont le fût qui est antique, fesait partie de la colonnade de l'ancienne tour du mausolée.

Nous recommandons aux dessinateurs et aux peintres de paysage, de visiter les magnifiques arbres de ce cours, qui leur fourniront des sujets d'étude qu'on ne rencontre pas souvent.

COURS DE LA TRINITÉ. La vue du côté du midi et du couchant y est richement variée, et l'on respire dans ce lieu, pendant les soirées d'été, une fraîcheur salutaire que n'offrent pas les autres promenades. Ce cours devient le rendez-vous général des habitans, le jour de la fête de la Trinité.

BOULEVARDS. Les boulevards forment une promenade agréable. Ils sont plantés d'ormeaux et ornés de fontaines.

COURS SAINTE-ANNE. Cette promenade est située hors de la porte Saint-Jean et sur la route d'Italie. L'auberge

de Sainte-Anne qu'on voit à l'extrémité, remplace un ermitage de ce nom.

JEU DE MAIL. Ce jeu d'exercice, salutaire au corps, dont il développe les forces, est très-fréquenté. Il est situé à l'extérieur de la ville et sur les boulevards, entre la porte Saint-Louis et celle de la Plate-Forme. Sa circonférence est d'environ 1228 mètres.

CHAPITRE NEUVIÈME

MONUMENS DE TOUS LES AGES.

§. I.

ANTIQUITÉS CELTIQUES.

Nous ne parlerons point ici des antiquités qui sont placées dans les cabinets des particuliers. Les plus remarquables qui existent à Aix ou dans ses environs sont :

Entremont. A un quart de lieue au nord de la ville d'Aix, et à l'extrémité à droite de la *montée des capucins* (chemin de Rognes), sur une éminence appelée *la coline d'Entremont*, l'on voit des restes considérables de murailles semblables, pour la construction, à celles qu'on attribue communément aux gaulois. Ce sont de grandes pierres carrées, placées sans mortier les unes sur les autres. Ces murailles sont de forme triangulaire, et dans l'intérieur s'élèvent des monceaux de débris de vases antiques, d'amphores, de pierres meulières, etc., etc., qui ont été retirées de la terre. On a trouvé aussi des sculptures grossières qui peuvent être assimilées à celles qu'on attribue également aux anciens gaulois. On prétend que

sous l'enceinte que forment les murailles dont nous venons de parler, existent de vastes souterrains. Il paraît que ce lieu occupe l'emplacement d'un bourg ligurien, et que c'était la capitale du pays des salyens. Des fouilles seules pourraient lever les doutes à cet égard.

§. II.

ANTIQUITÉS ROMAINES.

Les plus remarquables qui existent à Aix ou dans ses environs, sont :

Voûtes, murailles et vestiges de bains, près des eaux thermales, et dans l'intérieur de la ville.

Une *portion de la façade de Saint-Sauveur*, vis-à-vis l'université, et une portion du mur contre lequel est appuyée la fontaine de la place de l'Archevêché.

Salle de bains. D'après Pitton, historien de la ville d'Aix, la fontaine de la place aux herbes, près de la halle, n'a été construite sur une petite élévation, que pour conserver une *salle de bains*. Cet auteur assure qu'ils forment une rotonde, et qu'autour il y avait seize siéges de marbre, en forme de niches, ayant chacun deux tuyaux. L'issue de ces bains a été fermée depuis plusieurs années.

Vestiges de maisons et de bains, à la rue des derniers Bagniers (*de Balneis*).

Reste de muraille, incorporé dans une bâtisse moderne, à droite et à quelques mètres du portail qui conduit à la fontaine minérale, touchant la maison des bains.

Inscription hébraïque, fixée dans le mur, au-dessus de la porte d'une maison du faubourg Notre-Dame. On y voit ces mots écrits en caractères hébreux :

שלמה ב"ן הרר׳

דוד מעלה בשנה השנית׳

Salomon, fils du Rabin David, est décédé en l'année la seconde.

Nous plaçons cette inscription au rang des antiquités romaines, parce qu'on croit qu'elle a été faite au commencement de l'arrivée des juifs en Provence.

Restes d'aquéduc. C'est une voûte qui se prolonge sous la colline des moulins de Saint-Eutrope. L'entrée est située vers l'extrémité de la hauteur, aux bords du chemin et vis-à-vis la chapelle. Ce souterrain, pouvant faciliter les arrestations, à cause de sa proximité de la grande route, a été fermé par ordre de l'administration municipale.

Restes de murs, colonnes et tronçons de granit, trouvés dans l'ancien couvent des Minimes, occupé aujourd'hui par les dames du Saint-Sacrement.

Beaux restes de murailles qui soutenaient un aquéduc. Ils sont situés à 100 mètres environ du pont de Beraud, dans le fossé, en montant vers le nord.

La prise des premières eaux, au quartier des *premières eaux*. Cette muraille, construite avec de grosses pierres froides, remplit encore l'objet que les romains s'étaient proposés en la construisant.

Vestiges d'aquéduc touchant le pont des Pinchinats, à demi-lieue de la ville.

Puits des Romains. On appelle ainsi une vue d'aquéduc construite par les romains. Elle se trouve dans le domaine des héritiers de M. l'avocat Dubreuil, au quartier de Fonslèbre, territoire d'Aix.

Restes considérables de muraille qui soutenait un aquéduc, près du château du Tholonet.

Fragment d'une digue, dans le domaine de la Monthorone, territoire de Saint-Cannat. Il y a encore des vestiges des contreforts qui soutenaient la digue.

Camp Romain. On le voit à une petite distance du domaine de Roquefavour, dans le territoire de Ventabren, commune limitrophe de cette ville. Il est placé à la pointe d'une colline assez élevée, et est ainsi défendu de trois côtés par la nature des lieux, et du nord seulement par un large fossé taillé dans le roc. Au midi, coule la riviére de l'Arc. Au couchant, on trouve dans un petit vallon, le vieil ermitage de Saint-Honorat. Comme tout l'annonce, ce camp fut formé à l'époque de l'invasion des teutons, et si l'on en croit la tradition, la mémoire du premier succés qu'obtinrent contre eux les armes romaines, s'est perpétuée dans le nom provençal de *Roquofavour* (*rupes favoris*). Les murailles de ce camp sont très-curieuses, en ce que c'est le seul monument qui fasse connaître de quelle manière les romains bâtissaient en pierres sèches.

Monument triomphal de Marius. Quoique nous ne parlions pas ici des antiquités placées à une distance aussi considérable, les restes de celle-ci tiennent de trop près à l'histoire de la province et de la ville, pour ne pas mériter quelques détails.

Ils se trouvent à quatre lieues d'Aix et dans le territoire de Pourrières, (département du Var.) On y arrive par l'ancien chemin, situé à gauche et à l'extrémité du pont de la Grande Pugière. Ces ruines vénérables sont à environ 50 mètres de la rivière de l'Arc, et vers le commencement de l'angle formé par l'ancien chemin dont nous venons de parler, et la nouvelle route.

Lorsque Marius eut détruit ou fait prisonniers, dans les plaines de Trets et de Pourrières (*campus putridus*),

environ trois cent mille barbares, il éleva un monument triomphal sur le champ de bataille.

Une tapisserie du moyen âge que possédait le seigneur de Pourrières, nous a transmis la forme du monument.

Sur une base carrée entourée d'un pourtour, s'élevait une pyramide. On y voyait plusieurs bas-reliefs et entre autres, un qui représentait le général romain debout sur un bouclier et porté triomphalement par trois guerriers. De là est venu ce proverbe provençal : *Leis armos de Pourriero ; tres per pourta un teoule*, c'est-à-dire, armoiries de Pourrières, trois pour porter une tuile. En effet, les boucliers romains avaient la forme de nos tuiles.

Il ne subsiste maintenant qu'une partie du massif, et du pourtour qui l'environnait.

Le massif, tel qu'on le voit aujourd'hui, a six mètres d'épaisseur, en carré. Il s'élève irrégulièrement à quatre-vingts centimètres du sol. La partie du pourtour encore existante est de l'épaisseur de quatre-vingt-dix centimètres, et s'élève irrégulièrement à un mètre du sol. Elle est séparée du massif par une distance de trois mètres.

Le propriétaire du sol sur lequel s'élèvent ces débris, avait résolu d'enlever jusqu'à la moindre trace du monument. Nous devons à M. le comte de Villeneuve, ancien préfet du département des Bouches-du-Rhône, les mesures qui ont été prises, pour en assurer la conservation.

Fragment de murailles. Il existe à la maison de campagne de la *Pinette*, possédée par M. Tassy, avocat, des *restes de muraille romaine*. Ils ont environ huit mètres de longueur et forment une ligne courbe qui correspond à un *fragment de mur* aussi antique, placé à environ neuf mètres du premier, et incorporé dans une muraille moderne. Il paraît qu'il y avait en ce lieu, un monument romain. On pourrait par des recherches faciles, connaître précisément, la forme, la nature, la grandeur et peut-être la destination de cet édifice.

Belles murailles, au quartier de Saint-Marc la Morée. Ce sont les restes d'antiquités romaines, les plus considérables que nous puissions citer. Elles sont cachées par des bâtisses modernes. A une de ces murailles est une ouverture qui aboutit à de longs souterrains. Ces vestiges d'antiquité ont été entièrement ignorés jusqu'à présent. Ils méritent cependant une attention particulière.

§. III.

MONUMENS ET AUTRES CURIOSITÉS DU MOYEN AGE.

Outre les églises de Saint-Sauveur et de Saint-Jean dont nous avons parlé, on trouve à Aix ou dans ses environs, d'autres monumens qui datent à peu près des mêmes siècles. Voici les principaux :

Porte de la tour de l'Horloge de la ville. La tour fut construite en 1500, sur une bâtisse plus ancienne. Celle-ci finit intérieurement, au point d'où part le ceintre et s'élève encore à la hauteur d'environ deux mètres, en s'éloignant du commencement de la voûte. On distingue facilement l'ouvrage ancien de celui du seizième siècle, par la forme des pierres. C'était une des portes de la *ville Comtale*, et l'on voit encore deux gonds sous la voûte et au bas des piliers. Le goût des sculptures sous la voûte de cette porte, annonce un ouvrage du treizième siècle.

Maisons gothiques. Il y en a deux, la première est située à la rue de la Verrerie, n.° 15, la deuxième se voit dans la rue Rifle-Rafle, au Portalet.

Tour du Prévôt ou *de la Queiriés* ou *Keirié*, sur une hauteur, à trois quarts de lieue, au levant de la ville. On la contruisit sous la reine Jeanne ou pendant le régne de son successeur. Elle servait, ainsi que d'autres tours

semblables, placées sur divers points élevés du territoire, à transmettre des avertissemens d'un lieu à un autre, pendant les guerres de ce temps.

Infirmeries, à un quart de lieue de la ville, entre le pont de l'Arc et celui des *Trois Sautés*. C'était la maison de campagne qu'habitait avec tant de plaisir le bon roi René, de laquelle il datait beaucoup d'édits, et où il a composé plusieurs de ses ouvrages. Elle ne consistait alors que dans une partie du corps de logis situé au midi. La ville l'acheta en 1565, et fit bâtir le restant en 1671. Le nom qu'elle porte aujourd'hui lui a été donné, parce qu'on y établit un dépôt de malades, pendant la peste de 1681.

§. IV.

MONUMENS DU TEMPS DE LA RENAISSANCE DES ARTS.

Les portes de la façade de Saint-Sauveur sont le monument le plus remarquable de ce temps, dans la Provence. Nous les mentionnons ici, seulement pour assigner leur place. Nous en avons parlé avec plus de détail en décrivant l'église Saint-Sauveur.

On remarque au fond du cul-de-sac de la rue droite Notre-Dame, un portail d'un très-bon travail. On y lit le millésime 1542.

Un autre portail, dans le même goût, et de la même époque, à l'église de l'hôpital Saint-Jacques.

§. V.

OUVRAGES MODERNES.

1.° La maison qu'occupait M. de Chateau-Renard (*rue de la grande Horloge*), est remarquable par les morceaux

de peinture dont *Daret* a décoré l'escalier. Le sujet principal est l'immortalité de la vertu. Une savante architecture et une perspective rigoureuse, rendent plus précieux encore, ce morceau capital.

2.° Les propriétaires actuels de la maison située à la rue Verrerie, n.° 31, ont conservé une chambre à coucher, telle qu'elle existait du temps du duc de Vendôme qui l'avait fait construire. Cette pièce est entièrement couverte d'ornemens et de dorures. Elle donne une idée du genre de somptuosité de ces temps. Au plancher de l'alcove, est un tableau représentant M. de Vendôme, duc de Mercœur, sous la forme d'Endymion, et sa maîtresse sous celle de Diane. Il y a de chaque côté une peinture en camaïeu, dans un ovale. Au plafond de la chambre est une autre peinture représentant Endymion surpris par l'Aurore. Sur la cheminée et dans un ovale, sont peints Céphale et Pocris. *Daret* est l'auteur de ces divers morceaux. On y voit encore les quatre saisons, sous la figure de petits enfans, par *Levieux*. Dans la longueur de la cheminée et de la glace placée vis-à-vis, sont des peintures en camaïeu.

3.° Le tombeau de Joseph Sec, mort en 1794. Il est situé dans le faubourg Notre-Dame, dont Sec avait commencé la construction. Ce monument est d'un goût singulier. Il représente le pouvoir des lois sur les nations. Une statue de Thémis domine l'édifice; plus bas paraissent l'Afrique et l'Europe, inclinées respectueusement devant les tables de la loi que montre aux nations le législateur des juifs. Au-dessus sont des bas-reliefs, dont les sujets ont été tirés de l'ancien et du nouveau testament. D'autres bas-reliefs ont rapport à plusieurs événemens de la révolution. Il y a aussi des inscriptions en vers et en prose.

4.° Hôtels d'Éguilles (*grand'rue Saint-Esprit*), de Regusse

(*rue de l'Opéra*) et la maison sous le n.° 17, de la rue grande Horloge, sont bâties sur les dessins de *Puget*. Les façades portent des pilastres d'ordre corinthien, d'une superbe exécution.

Les plafonds de l'hôtel d'Éguilles sont décorés de peintures de *Daret*, *Barras* et autres. L'escalier est orné de deux statues colossales de *Veirier*, dont l'une représentant un faune, est fort belle.

CHAPITRE DIXIÈME.

CURIOSITÉS NATURELLES.

1.° Nous citerons comme digne de la visite des étrangers, un micocoulier qui orne la place des Quatre-Dauphins. La beauté des branches et la grosseur du tronc sont dignes de remarque.

2.° Le cours de la Rotonde et les deux monticules qui suivent, offrent une autre curiosité naturelle qui prouve le séjour des eaux salées dans ces contrées; c'est une quantité considérable d'écailles d'huîtres, la plupart d'une grosseur et d'une forme extraordinaire.

3.° On a découvert hors des portes de la ville, et dans le lieu appelé le *Rocher de Silvacane*, un monceau d'ossemens fossiles, agglomérés et formant un bloc assez dûr et très-considérable. On n'a pu jusqu'à présent déterminer à quelles espèces d'animaux ils appartenaient. Ce rocher est couvert aujourd'hui par une aire.

4.° CARRIÈRES. On en trouve de quatre espèces, dans le territoire d'Aix.

La première est une *carrière de marbre*, située près du Tholonet. On y exploite une brèche tachetée et veinée de jaune foncé, de rouge et de gris de diverses nuances. Elle est composée principalement de fragmens d'une roche calcaire, dans lesquels sont des noyaux de quartz et de lydienne. Ces fragmens sont agglutinés par un ciment ocreux. La brèche du Tholonet a eu de la réputation. Elle était connue sous le nom de *brèche d'Alep*. On en trouve une ramification à Aix même, au quartier de Saint-Jérôme; mais on ne l'a jamais exploitée.

La seconde est une *carrière de pierres froides*, située au nord de la ville, à la distance d'une demi-lieue. La pierre qu'on y exploite est blanchâtre, compacte et cassante. Elle renferme des cyclostomes et du silex pyromaque brun. Les romains avaient employé des pierres de cette carrière, dans les monumens qu'ils élevèrent à Aix.

La troisième est une *carrière de pierres jaunes*, située aux environs du Tholonet. La pierre qu'on en tire est tendre et jaunâtre. Elle est formée par la jonction de grès et de débris de coquillages fossiles.

Enfin des *carrières de plâtre*. Elles sont situées à une petite demi-lieue d'Aix, dans les flancs d'une montagne au nord de la ville. On trouve tres-souvent dans les carrières de plâtre, et dans des couches de schiste marneux tendre, qui forment la vingt-septième et trente-quatrième, des empreintes de joncs, de papyrus, de roseaux, de fougères et de palmiers; des empreintes de poissons de différentes formes et grosseurs, dont un grand nombre figure dans les cabinets des curieux.

CHAPITRE ONZIÈME.

CHATEAUX ET PRINCIPALES MAISONS DE CAMPAGNE DES ENVIRONS D'AIX.

Albertas, à une lieue et demie d'Aix, et dans le territoire de Boue. La grande route de Marseille sépare la pavillon, des jardins fruitiers et potagers qui en dépendent. Ces jardins sont ornés de grottes, jets d'eau, bassins, statues, etc.

Bouffan (Jas de), dans le territoire d'Aix, à un quart de lieue de la ville, et au quartier de ce nom. Cette maison de campagne est située dans une plaine agréable et fertile.

Dodone (la), dans le quartier de Malvallat, territoire d'Aix, à une lieue et demie de la ville.

Galice (la), dans le territoire d'Aix, au quartier de ce nom, à une lieue de la ville. Elle est située sur les hords d'un coteau qui termine de ce côté le territoire d'Aix. La vaste plaine des Milles que l'Arc traverse en serpentant, et que les collines d'Arbois et du Montaigué bordent au couchant et au midi, anime beaucoup le paysage.

Galici, dans le territoire d'Aix, au quartier des Pinchinats, à demi-lieue de la ville. La situation en est pittoresque. On y arrive par un vallon couvert de bois et de verdure, qu'arrose le ruisseau de la Torse.

Gantèse (la), dans le territoire d'Aix, quartier de Puyricard.

Gourdonne (la), dans le territoire d'Aix, au quartier de Puyricard, à une lieue de la ville.

Laurette, dans le territoire d'Aix, à une lieue de la ville. Cette maison de campagne est bien bâtie et très-agréablement située.

Lenfant, dans le territoire d'Aix, au quartier de Robert.

Lenfant (pavillon de), au quartier des Pinchinats, territoire d'Aix. M. de Bausset-Roquefort, archevêque d'Aix, avait fait à ce pavillon des réparations et des embellissemens considérables. Il y a quelques plafonds qui méritent d'être vus.

Mignarde (la), au quartier de ce nom, située au-dessous de Laurette. Cette maison de campagne est vaste et commode. La Mignarde a été habitée en 1807, par la princesse Borghèse, sœur de Napoléon.

Molle (pavillon de la), près de la grande route de Paris, et vers le faubourg S.t-Jean-Baptiste. La construction en est élégante. Le duc de Vendôme, gouverneur de Provence l'habitait ordinairement. Long-temps après, le célèbre peintre Carle Vanloo l'habita aussi.

Montplaisir, dans le voisinage de la Pioline et sur les bords de l'Arc.

Pinette (la), au quartier de ce nom, à demi-lieue d'Aix. Il y a des vestiges de bâtisses romaines dont nous avons parlé.

Pioline (la), château situé sur les bords de la rivière de l'Arc et près du hameau des Milles. Il est précédé d'une longue allée et environné de beaux ombrages. Les appartemens de ce château sont grands, commodes et distribués avec goût.

Repentance, au quartier de ce nom, à trois quarts de lieue de la ville. C'est peut-être le point du territoire le plus avantageusement situé, pour jouir de la vue de la ville. Aix parait dans sa plus grande étendue et presque horizontalement; de sorte que les clochers de S.t-Sauveur et de S.t-Jean, placés aux deux extrémités, s'élèvent avec beaucoup de hardiesse, au-dessus des autres clochers, des maisons et des édifices.

Saurine (la) ou roche-fontaine, touchant la route de Meyreuil et sur les bords de l'Arc. On l'appelle aussi la *Saurine*, parce qu'elle avait appartenu au fameux jurisconsulte Saurin. Le bâtiment a été construit sur les plans de *Puget*.

Saint-Pons (le chateau de), à peu de distance du hameau des Milles.

Tholonet (le chateau du). Il est placé dans une situation des plus pittoresques. Ce château est le plus grand et le plus beau du territoire d'Aix. Tout y est réuni: bâtimens spacieux et distribués dans le meilleur goût. On y trouve tout ce qui concourt à la magnificence d'une habitation de cette nature, pièces grandes et richement décorées, salle de spectacle, etc., fontaines, bassins, ombrages.

Nous avons parlé des beaux restes d'aquéducs romains qu'on y voit.

Les allées et le parterre de ce château deviennent une salle de bal champêtre, les jours de dimanche. Le *Romérage* du Tholonet qui a lieu dans le mois de mai, est sans contredit le plus brillant de tous ceux d'Aix. La beauté des lieux y attire ce jour-là, presque la moitié de la population de la ville. L'habitude des fêtes et des réunions, a communiqué aux mœurs des paysans de ce quartier, une aménité et une douceur remarquable.

Il y a dans le territoire du Tholonet de jolies maisons de campagne. Nous avons parlé de ses carrières de marbre et de pierres de taille.

Torse éloignée (la), au quartier du même nom, sur la route de Toulon et à un quart de lieue de la ville.

Tournon, au quartier de ce nom, à une petite lieue d'Aix et près de la Mignarde.

Trimont (pavillon de), près du Pont de Beraud. Il est moins remarquable par la beauté des ombrages et du bâtiment, que par les souvenirs qu'il rappelle; car il a successivement appartenu aux Thomassin de Mazaugues père et fils et au président Fauris-de-Saint-Vincens.

CHAPITRE DOUZIÈME.

VARIÉTÉS.

Ode composée par César Nostradamus, en mémoire de Marc-Antoine d'Espagnet, conseiller au parlement de Provence, mort en 1604.

Quoique les vers suivans n'entrent pas rigoureusement dans le cercle que nous nous sommes tracé, en composant cet ouvrage, nous avons cru devoir les placer ici. Plusieurs considérations nous y ont déterminé; d'abord, ils sortent d'une plume qui eut beaucoup de réputation; ils regardent un personnage de cette ville qu'entoura l'estime de ses compatriotes; enfin, nous avons considéré cette production qui est inédite, comme un monument littéraire de l'époque, qui peut servir à mieux faire connaître la physionomie des mœurs et le caractère de la poésie provençales, pendant ce siècle. C'est d'après cette dernière considération que nous nous sommes attaché à suivre strictement l'orthographe.

Marc-Antoine d'Espagnet en mémoire de qui l'ode suivante fut composée, était né à Aix, en 1545, de Raymond d'Espagnet, conseiller au parlement de Provence. Il fut reçu conseiller dans la même compagnie, le 1.er décembre 1587, en survivance de son père. Il avait embrassé avec ardeur le parti de la ligue. Les connaissances dont son esprit était orné et l'aménité de son caractère, lui acquirent l'estime universelle. Il connaissait les savans provençaux de son temps, et les favorisait de tout son pouvoir. Une étroite amitié le liait au célèbre César Nostradamus-D'Espagnet mourut à Aix en 1624, et fut enseveli le

3 septembre de la même année, dans l'église métropolitaine d'Aix.

SVR LE TRESPAS ET LE TVMBEAV DE FEV MONSIEVR MARC ANTOINE D'ESPAGNET SENATEVR TRES-MAGNIFIQVE, CONSEILLIER AV PARLEMENT LE PHOENIX DES AMYS ET DES HOMMES.

ODE FVNEBRE.

i.

Si la déesse jnconuertible,
Dont tant affreux est le regard,
Qui de pitié non susceptible,
Coupe tout sans aucun esgard,
A rang, sexe, age, ny merite
Demi-dieu, nymphe ny karite,
Prenant de sa soeur le fuseau,
A tranché d'vn coup de ciseau,
Le fil de la plus belle vie,
Qui passa jamais par vn huys,
Tant horrible a tous, en ces nuicts,
Ou d'aller iay presque l'enuie
Tant ce coup me charge d'ennuys.

ii.

Sur la force et la vehemence,
D'vn tel dueil qui me va sechant,
Par ou veut-on que ie commence,
Les tons funeraux de ce chant.
Si le delien mes delices,
O pires, que louues et lyces,
Filles d'Erebe et du peché,

A son propre dueil empeché
Ne peut fauorir mon genie,
Et si les neuf Vierges en pleurs
N'ont pour moy guirlandes ny fleurs
A qui est-ce qu'à toy NAENIE
D'estre sortable a mes douleurs.

iii.

O deesse triste et lugubre,
Qui soubs les funestes heraux
Qui de noir bandent maint delubre,
Presides aux chants funeraux,
De ceux que l'age meur emporte
A cette mal plaisante porte,
Ou jeune et vieulx entrer conuient,
Mais d'ou jamais on ne reuient
Estant plus qu'Apollon féconde,
Et docte aux lamantables sons
Des lybitinaires chansons,
Soy moy fauorable et seconde
En ces mortuaires leçons.

iv.

Ce dieu blond pleure apres sa lyre,
Calliope apres son luth d'or,
Qui du pelide chante l'jre,
Fatale au Priamide hector,
Toutes les vertus et les graces,
Arrosants de larmes leurs traces,
Auec tout le Parnasse en dueil,
Auprès du corps et du cercueil,
De leur phoenix, cent choeurs recitent:
Et maudissans, Styx, Alecton,
Lachese, Atropos et Cloton
A pitié les dires excitent
Et tirent des pleurs de Pluton.

V.

Ce grand ennuy tel qu'un fantasme,
Me rauyt se montrant a moy,
Toute espece d'enthusiasme
Plus ne voyant ce que j'aymoy.
Je n'ay traît ny ryme qui vaille.
C'est en vain que ie me trauaille
De rendré vn si juste deuoir
A celuy que ie ne puis voir,
Son corps n'estant plus en son estre,
Ah ah, tu devois le guerir,
VLIEN (1) et mieulx le secourir
Saichant qu'ESPAGNET devoyt naistre,
Mais qu'il ne devoyt pas mourir.

VI.

O douleur combien tu me trompes,
De croire mort un homme tel
La dame volante à cent trompes
Le rend elle pas jmmortel ?
Et si ie suis en conoissance,
Mes vers n'ont-ilz point la puissance,
Malgré l'enuie et le trespas,
De faire qu'il ne meure pas,
Par un ordinaire miracle,
Que les muses ont merité.
Et n'est ce pas la verité,
Que ce grand MONIER (2) cet oracle,
L'a de mort, vif ressuscité ?

VIJ.

Les nymphes de l'Arc jmplorées,
De mille transis damoyseaux,

---

(1) Son médecin.
(2) Son panégiriste.

Sont veües sur l'herbe esplorées,
Et sur les sablons de ces eaux.
Le phoenix de noz paranymphes,
Disent ces adorables nymphes,
Ah sourds, noirs et facheux destins,
Plus ne nous fera des festins,
Grand pere des Dieux, roy des hommes,
Maistre de la mort et du temps
Tu deuois pour rendre contens,
Tant d'humains, au globe ou nous sommes
Le prester encore cent ans.

viij.

Tu n'jgnorois pas que la parque;
Pleuroyt le voyant trespasser,
Que Charon dans sa vielle barque,
Anoyt honte de le passer,
Par une juste preference,
Considerant la difference,
De luy à tous ceux de l'abbord.
Le portant seul à l'autre boid
Sans de luy rien prendre : ou les fées,
Jmpatiantes de le voir
Autant que les dieux de l'auoir,
Les Amphions et les Orphées,
Accouroynt pour le receuoir.

ix.

Mynos, Aeaque et Rhadamante
Juges des ombres, vues debout,
Tant sa pourpre son lustre augmente
Luy donnent soudain le haut bout.
Les heros, les ames heureuses,
De l'acconduyre desireuses,

Aux champs fortunés ou sont mis
Ceux qui de Jupiter amys,
Sans faire pencher la balance
Du costé du tort n'ont quitté
Jamais le trac de l'équité,
Francs de haine et de violence,
D'jnjustice et d'jniquité.

x.

Là fut vn accueil dont harangue
Ne peut la merueille exprimer.
Ny tant soyt diserte vne langue
A l'oreille humaine jmprimer.
Les Martelz ny les Periers mesmes
A l'art du bien dire supremes
En quoy ie ne les flatte point,
Ne peuuent atteindre à ce poinct.
Ma poësie, ma peinture,
Par traits aucuns, ny par accens,
Ne scauroyt le fermer au sens,
Non plus que la viue peinture,
O Sexte (1) à ce coup que tu sens.

xi.

La venu (trait considerable.)
Orphée a parler delegué,
Ayant dit, jl prend non d'érable,
Mais ce luth d'or qu'il m'a legué,
A mainte coste et riche lame,
Ou d'vne main qui donne l'ame
A vingt morts roidement tendus,

---

(1) La ville d'Aix.

Par ordre en sa table estendus,
En cette Elysienne rade,
Un air dorique releuant
Il fut tous ces dieux esmouuant,
Au foudre seul d'vne tyrade,
Qui passe en vitesse le vent.

xij.

Mieux qu'vn parfun aromatique
Ne pasme, jl les extasia;
Quand sur la feinte chromatique
Sa gauche main fantasia;
Là d'vne voix commune Orphée
Le prononça le choriphée,
Et le souuerain de son choeur
Tant il rauyt aux dieux le coeur,
Tant fut cette musique doulce,
Et ce ton si triste et mourant,
Qu'il fut au manche discourant
Et tant admirable ce poulce
D'une corde à l'autre courant.

xiij.

Là là, fay ton heureuse pose,
Permy tant de diuins accords,
Là franc de tout soin te repose
Bel esprit, tandisque ton corps
Dormira comme vne relique
Au dome de la basilique
Du dieu sauveur (1), ce long sommeil

---

(1) L'église métropolitaine *Saint-Sauveur* d'Aix, où d'Espagnet fut enseveli.

Jusqu'au grand iour du grand resueil
Que tu reprendras cette robe,
Pour jouyr eternellement
Loin, loin de ce bas element
D'vn bien qu'aucun temps ne derobe
Aux esleus promis seulement.

xiv.

Te voyla donq ame loyalle
Dans vn palais ou tu recois
Vne pourpre assez plus royalle
En quel rang des dieux que tu sois,
Tant de persones affligées,
Que tes graces ont obligées,
Soupple à toutes sortes de gens,
Vefues, orphelins, jndigens,
Tant de nobles, des plus coulpables
Par toy seul garantis des fers
Que peut etre jls auroynt souffers
Sont ce pas de choses capables
D'oster un esprit des enfers?

xv.

L'auarice est un monstre jnfame,
Aux mains et poitrine d'airain,
Harpie en visage de femme,
Dont Des est le dieu souuerain,
Hydeuse, maigre et descharnée,
Famelique au lucre acharnée,
Jugeant vne poultre vn paillon,
Maisons, Bourgs et villes infecte
Plus ardente au bien, qu'apenin
N'est froid. Bref, sans rien de benin

Larue qui touiour l'or affecte,
Et n'a dans le coeur que venin.

xvi.

O dieu sans yeux, timide Plute,
Qui par le dehors surdoré,
Tant l'endort le son de ta flutte
N'es que de ce monstre adoré,
Pleut au Jupiter qui gouuerne
L'olympe, le monde et l'auerne
Que tu n'eus onques habité
Terre ny mer, champ ny cité,
Mais l'Acheron et le Tartare
Et tous ces jnfernaux hostelz
Car tes enchantemens sont telz
Que tous maux des mains de l'auare
Par toy sont venus aux mortelz.

xvij.

Cet ord monstre qui plus abonde,
Plus est pauure et moins contenté
Le fléau et la peste du monde
N'a iamais tes huys attenté
Or iamais ne te vit corrompre,
Plus aysé de fendre et de rompre
Vne enclume auec un rasoir,
Et faire d'vne auroré vn soir,
Que de voir tes deux mains en friche,
Si que tu n'jgnoras sinon,
Les mots du reffus et du non,
Mort glorieux, assez moins riche,
De biens, que d'honneur et de nom.

xviij.

Ta maison des muses l'amie
Aux murs d'azur et d'or vestus,
Ou n'eut point de niche lamie,
n'estoyt qu'vn temple des vertus,
Vne académie ordinaire,
Vn prytanée, vn nid, vne aire,
De beaux, grands et diuins espris,
Qui te deferoynt tous le prix,
Mais qui venoynt comme statuës,
Quand de ce luth d'or radieux,
D'vn tonnerre mélodieux,
Soubs tes dois les cordes battuës,
Tyroynt de l'olympe les dieux.

xix.

O belle ame tant regrettée,
Que le mien ne peut euoquer,
Si la sentence decrettée,
Des dieux se pouuoyt reuoquer.
La noblesse qui plus n'espere
De iamais n'auoir un tel pere,
Auroyt obteuu ce haut don,
Mais le destin est sans pardon.
Touiours en cette heure supreme,
O s'esteint le vital flambeau,
Moy qu'ennuye l'astre plus beau,
Je ne suis plus, tant est extreme,
Ma perte, que dans ce tumbeau.

xx.

Et qui fut onq plus accostable
Fors qu'aux sots, vilains et meschans,
Qu'estoyt ce de voir vne table
Fut à la ville, fut aux champs,
Touiours exquisement couuerte,
A tout homme d'honneur ouuerte,
Autant citadin, qu'estranger
Qu'il scavoyt prontement ranger
Aux sieges deus, si que iestime
Quc pour n'estre jngrat à ses os,
Auec maint eloge à son loz
Tout bel esprit doit sa victime
A l'vrne ou ce phoenix est clos.

xxi.

Je laisse que ce personage (1)
Au bal, à la balle, à tous jeux,
Fut admirable en son jeune age
Au reste braue et courageux,
S'il faloyt employer la dextre
A tout noble exercice adextre,
Si franc, tant honneste et si doux,
Qu'il estoyt bien voulu de tous,
Tenant plus du dieu que de l'homme,
Et quant à son corps en effect,
De taille juste et si bien fait,
Qu'il eut tout ce qu'vn gentilhomme,
Doit auoir, pour estre parfait.

---

(1) D'illustre sang et hault lignage.

xxii.

Quand à sa parole endormante,
Dont le ton fut si rauyssant,
Quel coeur n'estoyt elle charmante
Tant estoyt son philtre puyssant:
Quel scythe n'adoucissoyt elle,
Quelle rancune si mortelle,
Quel tant effarouché toreau
Qu'and il auoyt pris le bureau.
Se vit il rien qui ne s'arreste,
Fut ce vn Rhadamante, vn Dragon,
Vn Cerbere, vn Demogorgon,
Vne Empierrée Anasarete,
Vne Cyrcé, vne autre Gorgon.

xxiii.

Je passe la merueille encore,
De cet auguste cabinet,
Qui tes murs ô SEXTE decore,
Et de ce jugement si net,
A toute sorte de culture,
D'edifices, d'agriculture,
D'allées de juste longueur,
Ou se change toute langueur
En goust et plaisir tout ensemble,
Docte aux artifices de l'eau,
Rare au placement d'vn tableau,
Si que son palais d'amour semble
L'abregé de Fontainebleau.

xxiv.

Bref se vit onq ame si belle,
Et par rares égalités,

Le dieu filz aysné de Cybelle
Eut versé tant de qualités :
Mentiray je pas si je nie
Qu'au parangon de son genie
Le mien n'estoyt qu'vn animal ;
Sans enuie j'en vouloy mal,
A ces jnfluances prodigues
Qui soubs tant de benins accors,
Pour l'enrichir d'ame et de corps
Auoynt rompu bandes et digues
Des fleuues de tous leurs thresors.

xxv.

Recoy donq comme vn sacrifice
........................jmmolé
Le sainct, juste et dernier office
Que t'offre d'vn coeur desolé.
Jacoyt qu'a ton merite auare,
Ton CESAR (1) : si de ce haut Phare,
Tu l'entens ne reclamer plus,
Que de t'aller voir : au surplus,
Soyt qu'Atropos tarde ou se haste,
Puisqu'il faut par necessité
Quitter cette ronde cité,
Souvien toy de ton cher Achate,
Au lieu de ta felicité.

(1) Cesar Nostradamus l'auteur de cette ode.

SVR LE MESME TVMBEAU.

SONNET.

Celuy là qui repose en cette sepulture,
Avec Phoebus, Orphée et les graces y dort,
Themis plaint, Pithon pleure................
Les destins ont hasté le vray cours de nature
Ta maison de plaisance a perdu sa culture,
La libéralité ses deux mains en sa mort
Misere son asyle et ses amys leur nort,
Apollon son chef d'oeuvre, Hermes sa geniture,
Si qu'a peine son ame, en ce supreme jour,
Vole sortant du corps, au celeste seiour
Pour y luyre vu bel astre, vne brillante gemme,
Que la noblesse y perd vn tutelaire dieu,
La Prouence vn Phoenix et Sexte vn demi dieu
Le senat ses amours, et moy l'autre moymesme.

TVMVLVS
QVID ASTAS VIATOR SEV HOSPES SEV
INDIGENA ESTO: TYMBLON VIDENS
MARCI ILLIVS ANTONIJ SPAGNETIJ PATRICIJ SENA-
TORIS. CLARISS. MVNIFICENTISSI. INTEGERRII.
LEGE ET LVGE,
VIXIT AMICIS: SIBI NON VIXIT: DIVES
NON DIVES: SENEX NON SENEX: MORITVR
NON MORITVR: VT GRATIARVM AMOR,
AT-AT AMICORVM, ET ORPHEORVM, PHOENIX
PHOENICIS INSTAR REVIVISCENS.
HIC VMBRA ET CINERES, IN COELO
ANIMA; VBIQVE NOMEN

DESIDERIVM OMNIBVS

CAESAR NOSTRADAMUS, PATRICIUS SALLONIVS

M. F. QUOD AB EO IVRE NATVRAE SIBI

OPTABAT (PRÔ DVRA FATORVM LEX)

PERAGENS BENE MERENTI MOERES.

P. C.

HOC SATIS ILICET OPTIME LECTOR

FVNESTASQVE SORORES NEC QVID NOVI

FECISSE PVTA.

CLAROS CLARA DECENT.

FIN.

CONSIDÉRATIONS

Sur l'état actuel de la ville d'Aix, sur les causes qui le produisent, et moyens à prendre pour donner à cette ville, le degré de prospérité dont elle est susceptible.

Ainsi qu'on a pu le remarquer, le nombre des habitans d'Aix a considérablament diminué depuis la révolution. Le voyageur est frappé d'étonnement en parcourant une ville agréablement située et bien bâtie, de n'y point trouver une population proportionnée à son étendue. Il en visite les rues, les monumens et les hôtels, comme il visiterait de belles ruines. Il ne voit qu'une vaste solitude qui imprime à son âme un sentiment pénible auquel il cherche à se soustraire, en quittant au plutôt cette ville déserte. Telle est généralement l'impression que produit sur les étrangers, le séjour de la ville d'Aix.

Il est facile de trouver la cause de cette diminution continuelle qu'éprouve notre population. La noblesse de Provence qui presque toute résidait à Aix, le parlement, la cour des comptes, un clergé riche et nombreux et les gouverneurs de la province, en répandant l'aisance dans les différentes classes de la société, retenaient des ouvriers de plusieurs professions, mais principalement de celles de luxe, presque tous pères de famille et chefs d'ateliers. Les grands corps, les éminentes dignités qui utilisaient tant d'industries diverses, ont été pour la plupart détruits sans retour. Leur chûte a entraîné la ruine des chefs

d'ateliers, etc., qui exerçaient les arts de luxe. Dès lors, pour trouver des moyens d'existence, ces nombreux ouvriers ont été obligés de porter ailleurs leur industrie. De pareilles pertes furent funestes, sans doute. Elles étaient bien faites pour porter dans le cœur des bons citoyens, une douleur profonde. Mais toute juste qu'elle était, cette douleur eût dû avoir un terme. Malheureusement il n'en a rien été.

Depuis cette fatale époque, la haute classe qui seule pouvait donner aux idées des habitans, une impulsion nouvelle et généreuse, la haute classe, disons-nous, bravant la marche du siècle, à quelques exceptions près, est restée à la même place, ne vivant que d'anciens souvenirs. Inutilement donnera-t-on toujours des regrets à ce brillant passé. Les regrets superflus aggravent la situation présente. Loin de porter des regards attristés sur un temps qui s'éloigne sans cesse, il serait plus sage d'envisager le présent, de le comprendre, de l'adopter et de s'efforcer à retenir ceux des habitans qui, obligés de chercher ailleurs leur existence, vont annuellement grossir les populations voisines.

Tandis que la ville d'Aix est demeurée stationnaire, Marseille et Avignon, au contraire, suivirent la marche du siècle. Favorisées par la navigation, elles ont agrandi le cercle de leurs relations commerciales. Elles se sont livrées avec ardeur à tous les genres d'industrie, et sont parvenues à un état de prospérité inaperçu aux seuls habitans de l'ancienne capitale de la Provence. Arles, momentanément condamné à une obscurité malheureuse, a trouvé dans les ruines de son passé, de belles espérances pour son avenir, et la civilisation moderne lui rend déjà une partie de cette prospérité que la politique centrale lui avait enlevée.

Par le défaut de navigation et de débouché, on ne

pourrait employer à la régénération de la ville d'Aix, les moyens qui ont servi à l'égard de Marseille et d'Avignon, et qu'on emploîra un jour pour Arles. Mais en revanche, d'autres ressources s'offrent d'elles-mêmes, sans nuire aux cités vòisines.

Il faudrait d'abord rendre Aix, un lieu essentiellement consacré à l'instruction. Par sa position à l'égard des villes qui l'entourent et le goût de ses habitans pour les sciences et les arts, cette ville semblerait réclamer ce genre de destination.

La place qu'Aix occupe étant la plus centrale du département, exigerait aussi qu'il en devînt le chef-lieu. Nous croyons inutile de faire ressortir ici l'avantage qu'offrent ces sortes de positions, soit pour l'exercice d'une surveillance plus facile, soit pour la transmission des ordres. Cet avantage est trop incontestable, pour qu'il soit nécessaire de le prouver. Nous ajoutons seulement que d'après ce principe, Aix avait toujours été chef-lieu d'administration. Depuis la création des gourverneurs de province, il servait de résidence à ceux de la Provence, et ensuite à l'administration départementale qui les avait remplacé. La préfecture qui, à son tour, remplaça l'administration du département, ne fut point établie à Marseille, par raison de localité; mais pour procurer à Charles de la Croix, premier préfet, une résidence plus agréable. Une aussi faible considération devrait, ce nous semble, disparaître devant les motifs que nous avons déduits, surtout lorsque le transfert ne serait point nuisible à Marseille, qui ne doit sa prospérité qu'à l'importance de son commerce.

Des améliorations d'une autre espèce appellent encore notre attention. A la vérité elles n'offrent pas, isolément, un grand degré d'importance. Mais réunies, elles concourraient puissamment à sauver cette ville du déplorable sort qui semble lui être réservé. Les voici :

1.° Joindre à la faculté de droit, celles de médecine et des arts.

2.° Créer un collége royal.

3.° Construire de nouveaux bains d'eau chaude, en utilisant les sources délaissées que la ville possède.

4.° Etablir des expositions annuelles des productions des beaux-arts, des produits de l'agriculture, des manufactures et de l'industrie, en y admettant ceux du restant du département, et des départemens des Basses-Alpes, du Var et de Vaucluse qui formaient l'ancienne Provence.

5.° Restaurer les monumens anciens. Nous avons parlé dans cet ouvrage d'une salle de bains antiques, située, suivant Pitton, sous la place aux herbes. Si cette salle existe véritablement, n'est-il pas fâcheux qu'elle reste enfouie sous une place, au lieu d'être offerte à la curiosité des voyageurs ?

6.° Pourvoir la bibliothéque Méjanes, des ouvrages qui lui manquent, et compléter ainsi cette magnifique collection. Ce grand dépôt littéraire réclame aussi un classement, sans lequel les richesses qu'il renferme ne sauraient être utilement consultées. Jusqu'à ce que l'ordre y soit établi, on ne pourra recueillir aucun fruit des collections que son illustre fondateur avait formées dans tous les genres d'érudition.

Ces améliorations, nous le répétons, considérées isolément, n'offrent pas une grande importance, il est vrai ; mais on ne peut disconvenir que réunies, elles ne présenteraient des résultats avantageux, car si des étrangers peuplent Marseille et Avignon, pour traiter des affaires de commerce, d'autres étrangers, à leur tour, peupleraient la ville d'Aix, pour y puiser l'instruction, profiter des bienfaits de ses eaux thermales, offrir le tribut des beaux-arts et de l'industrie et visiter ses monumens.

L'encouragement à accorder à l'agriculture serait un autre moyen d'amélioration. L'agriculture ordinairement

négligée dans les pays commerçans, doit être un objet essentiel partout ailleurs. Notre territoire est naturellement placé dans cette dernière catégorie; cependant la science y est arriérée. Les perfectionnemens à faire aux cultures, aux assolemens, à la confection des vins, au reboisement des montagnes et des coteaux d'une pente rapide, apporteraient dans les récoltes une abondance depuis long-temps inconnue, procureraient des denrées d'une qualité supérieure et rameneraient dans la température et le climat, un équilibre dont la privation est préjudiciable à la santé des habitans et souvent mortelle aux récoltes. Il serait désirable, il serait peut être facile d'obtenir l'établissement d'une école d'agriculture. Les vieilles routines viendraient s'y briser contre les bonnes doctrines, pour faire place à des améliorations importantes et certaines, surtout si l'on établissait une ferme-modèle dont l'emplacement pourrait être au midi de la ville, vers la rivière de l'Arc, en y comprenant la partie du Montaigué la plus rapprochée. On trouverait là toutes les qualités de terrains et tous les degrés de température.

Nous ne saurions trop insister sur ce point important. Nous croyons devoir indiquer tout ce qui peut contribuer à ramener la régularité dans la température. On a reconnu, d'après une expérience constante, que la montagne de Sainte-Victoire, quoique située à près de deux lieues de la ville, exerce une grande influence sur notre atmosphère, en attirant les nuages qui viennent s'y réunir de l'extrémité de l'horizon. Le reboisement du côté nord de la montagne, qui par bonheur a échappé aux défrichemens, amenerait à coup sûr, cet avantageux changement. Lorsque les bois auraient acquis une certaine hauteur, dans cette partie qui a environ une lieue de longueur, ils retiendraient avec facilité les vapeurs atmosphériques que la hauteur de la montagne suffit aujourd'hui pour attirer à elle, d'un éloignement considérable. On conçoit qu'alors des pluies sa-

lutaires et régulières, en entretenant une humidité bienfaisante qui tempérerait dans la saison des chaleurs, la masse prodigieuse de rochers exposés au midi, donneraient naissance à des sources que l'agriculture saurait utiliser. Ce que nous avançons ici n'est pas une amélioration purement imaginaire, un système hasardé; c'est l'exposé d'observations réitérées. Il n'est pas d'habitant qui n'attestât l'utilité de ce que nous proposons.

Nous avons dit que la position géographique de la ville d'Aix s'opposait à ce que les habitans se livrassent à des spéculations commerciales. La vérité de cette assertion n'est pas douteuse. Nous ne prétendons pas cependant leur conseiller de renoncer à la commission des denrées territoriales et de leurs produits. Ce genre de commerce inhérent à la localité, ne peut nous être ravi, il faut donc au contraire s'y livrer exclusivement à tout autre; mais pour devenir important, ce commerce exige d'utiles réformes. Nous sommes couvaincu qu'il prendrait de l'accroissement, si quelques négocians, ainsi que des particuliers, n'avaient recours à la falsification, par des mélanges frauduleux, pour expédier comme denrées ou produits de denrées de la localité, des denrées ou des produits étrangers qui sont bien inférieurs en qualité. La fraude ruine le commerce. Si elle reste ignorée, elle déprécie entièrement la marchandise, et si elle est découverte, elle enlève à jamais aux commerçans, la confiance, base de tout traité. Il serait donc de l'intérêt des négocians honnêtes et des particuliers qui se livrent à ce genre de commerce, de solliciter de l'administration, une mesure qui aboutît à ne reconnaître pour denrées ou produits de denrées du pays, que ceux qui ayant été soumis à un examen sévère, porteraient lors de l'expédition, une marque convenue. L'intérêt des consommateurs placés loin de cette ville, semble conseiller une pareille mesure, celui de la localité l'exige impérieusement.

On pourrait, en appliquant au commerce de l'huile ce que nous disons ici, faire une objection à laquelle il importe de répondre. On prétend que l'huile d'Aix ne jouit plus de la réputation qu'elle avait autrefois, parce que les consommateurs étrangers ne trouvent dans ce que les provençaux appellent *goût du fruit*, qu'une amertume désagréable, et que les huiles douces obtiennent généralement la préférence; que les commerçans, pour se conformer au goût de leurs commettans, sont obligés d'avoir recours au mélange des huiles et même à leur mixtion avec d'autres liquides, et qu'ensuite pour conserver à l'huile d'Aix, son ancienne réputation, on fait passer pour cette qualité, les huiles étrangères naturellement douces. Nous répondrons victorieusement que c'est la fraude seule qui est cause de ce changement dans le goût, parce que quelques négocians pour vendre comme huile d'Aix, celle des départemens voisins, avaient cherché à donner à cette huile un léger goût de l'olive verte qui avait toujours trouvé des amateurs. Pour y parvenir, ils employèrent des mélanges qui loin de réussir, ont produit le discrédit de l'huile de ce pays. Les consommateurs confondaient alors l'amertume désagréable que la fraude avait communiquée aux huiles étrangères qu'on leur avait expédiées, avec le véritable goût du fruit qu'ont naturellement les huiles d'Aix, dont ils croyaient faire usage. Voilà la cause de la préférence accordée aux huiles douces. C'est la fraude qui y a primitivement donné lieu.

Il faut cependant avouer que la commission des denrées du terroir, est une branche d'industrie qui n'offre qu'une bien mince ressource, lorsque les propriétés sont comme à Aix, extrêmement divisées, parce qu'alors la consommation locale absorbe une grande partie des denrées. Mais ne pourrait-on donner à ce commerce toute l'extension dont-il est susceptible, en utilisant la situation avantageuse de cette ville? Placé sur la lisière des Basses-Alpes, de

Vaucluse, du Var et des Bouches-du-Rhône, Aix serait très-propre à devenir l'entrepôt général des productions provençales. Il est fortement question aujourd'hui de construire un chemin de fer dont les résultats seraient extraordinaires pour la célérité des transports. Les primeurs dont la Provence abonde, pourraient devenir un grand objet de produit, puisqu'en trente-six heures, elles seraient transportées à Paris. Il serait donc à souhaiter que l'administration municipale et la population entière, sollicitassent qu'un embranchement de ce chemin partit d'Aix, pour aboutir au point le plus rapproché de ce même chemin. Nécessairement alors les primeurs dont nous parlons et les denrées des Basses-Alpes et du Var arriveraient à Aix, comme à l'entrepôt naturel de cette partie de la Provence.

Abordons maintenant une question de la plus haute importance, et dont la solution affirmative suffirait pour changer notre destinée. Aix pourrait-il devenir une ville manufacturière ?

Voici ce qu'a dit à ce sujet un observateur impartial:
» Il n'y a pas de ville où les manufactures d'étoffes
» de coton fussent mieux placées. Il paraîtrait même ex-
» traordinaire de ne pas y en trouver, si on connaissait
» moins la marche aveugle de chaque pays, qui porte
» machinalement les vues de la population vers le genre
» d'occupation qui domine la localité. Ainsi *la plume*,
» si je puis employer cette expression, dût absorber toutes
» les facultés dans une ville qui possédait tous les éta-
» blissemens d'un grand pays d'état.

« Mais il n'en demeure pas moins vrai, que les belles
» teintures d'Aix et sa proximité de Marseille, la vie
» animale qui y est moins chère qu'à Marseille, prouvent
» suffisamment que les manufactures d'étoffes de coton y
» réussiraient parfaitement. Rouen, Amiens, Troyes, tirent
» les cotons de Marseille, les font filer, les envoient

» ensuite teindre à Aix, d'où ils retournent, pour revenir
» encore manufacturés à Marseille (1).

« Je me borne à cette simple citation, pour ne pas
» paraître prolixe. Elle suffit pour faire apercevoir à l'ob-
» servateur, que la position d'Aix doit en faire une des
» premières villes manufacturières de la France. La nature
» créa Marseille pour le commerce, elle appelle les ma-
» nufactures à Aix (2). »

Il serait donc bien important de rétablir en grand, ces manufactures de teintures qui, quoique peu considérables alors, occupaient beaucoup d'ouvriers. On trouverait encore plusieurs vastes édifices aujourd'hui sans destination, par la suppression des corporations religieuses qui les habitaient. Des négocians étrangers en avaient tellement reconnu la possibilité, qu'ils avaient formé à Aix, des établissemens de l'existence desquels bien des individus se ressentent, ou dont la perte ou la diminution d'exploitation leur a été funeste.

Ne pourrait-on pas retirer une grande utilité de la rivière de l'Arc, pour y construire des usines et des fabriques de toute espèce ? A la vérité pendant une partie de l'été, la rivière fournirait peu d'eau; mais il serait facile de surmonter cet obstacle par des réservoirs à l'aide desquels on se procurerait pendant la saison pluvieuse des provisions d'eau suffisantes pour suppléer à l'aridité d'une partie de l'été. Il est essentiel de remarquer que cette aridité ne serait que momentanée, si le reboisement du côté nord de la montagne Sainte-Victoire et des

---

(1) Ceci a été écrit vers l'an 6 de l'ère républicaine.

(2) ANNALLES DE STATISTIQUE. *Statistique du département des Bouches-du-Rhône,* par J. C. Michel d'Eyguières, administrateur de ce département, membre de la société académique des sciences, à paris, pag. 343.

coteaux rapides du Montaigué, etc., qui avoisinent la ville, avait lieu, par les raisons que nous avons déjà déduites et sur lesquelles il est inutile de revenir.

Pour s'assurer de la possibilité de fonder à Aix certains établissemens, on devrait calculer si les frais de transport des matières premières et autres, permettraient d'avoir des verreries, des fabriques de savon, etc. S'il y avait bénéfice, quelque minime qu'il fût, il ne faudrait pas balancer. On aurait un débouché certain dans la ville et ses environs, pour les consommations locales.

Il serait indispensable pour connaître le degré de perfection dont seraient susceptibles des établissemens d'un autre genre, de se livrer à des recherches suivies sur les propriétés des eaux chaudes et de celles de l'Arc. Ces recherches feraient connaître les eaux qui présenteraient le plus d'utilité dans la teinture des draps et des étoffes. La nature a attaché de grandes vertus à nos eaux minérales, pour la guérison de plusieurs maladies. Recherchons si elles ne présentent pas d'autres ressources. Leurs qualités diffèrent essentiellement. Elles doivent donc avoir dans leur emploi des résultats particuliers. Cherchons à nous en assurer. Ce devoir devient indispensable, lorsque la patrie doit en retirer de grands avantages.

Outre les filatures, teintures, etc., on pourrait établir des manufactures de soirie. La quantité toujours croissante de mûriers que l'on cultive dans le terroir, promettrait des produits certains.

Il est malheureusement impossible dans un ouvrage de la nature de celui-ci, de donner le développement convenable au projet d'amélioration que nous soumettons à nos concitoyens; mais nous en avons assez dit pour offrir aux habitans de cette ville, un sujet de méditation profonde. L'utilité publique est le but que nous nous sommes proposé; c'est aussi celui auquel doivent tendre les vues des gens de bien. Si la classe des propriétaires aisés qui

seule pourrait donner une impulsion salutaire à l'esprit public, demeure dans l'état d'inertie qui a toujours été fatal à la ville d'Aix, nous ne doutons pas que la population ne diminue considérablement encore, et que cette ville ne finisse par devenir un village pauvre et orgueilleux. Cela ne tiendrait qu'à un changement qu'il serait facile à nos voisins d'obtenir, dans cet état de décadence toujours croissante; le transfert de la cour royale dans une ville plus populeuse. Des demandes de cette nature ont été faites en plusieurs circonstances, elles se renouvellent souvent encore. L'édification d'un palais de justice à Aix ne serait point un obstacle, si l'on offrait d'en construire un dans une ville considérable aux frais duquel le gouvernement ne prît aucune part. Le transfert de la cour amènerait nécessairement celui de l'école de droit, ou peut-être même sa suppression, ce qui serait pour Aix la même chose.

Qu'on se hâte donc de prévenir un si grand malheur. Que les administrateurs et les riches propriétaires réfléchissent sur le danger qui nous menace, et qu'ils cherchent à le détourner, en réunissant leurs efforts. Aix renferme assez de riches capitalistes, pour voir réaliser de si belles théories. Qu'on en voit s'élever une association dont le but soit aussi éminemment patriotique. Qu'elle s'adjoigne des capacités de tout genre, pour calculer plus positivement les ressources du pays et les chances du succès. Que les administrations judiciaires et civiles fassent valoir auprès du gouvernement nos droits à la restitution de ce qui nous a été indûment enlevé et à l'établissement de ce qui peut augmenter les moyens d'instruction publique; que les agronomes profitant de l'expérience des départemens limitrophes, dans le premier des arts, quittent les vieilles routines, et mettent les propriétés en état d'augmenter les produits; qu'ils fassent contribuer les localités à ramener dans la température, une régularité que les défrichemens des mon-

tagnes ont fait cesser ; que désormais, la bonne foi préside au genre de commerce qui tient essentiellement au sol ; qu'on cherche même à l'étendre en profitant de l'heureuse position de la ville ; que la chimie, contribuant aussi à la régénération, analyse nos eaux chaudes et froides, qu'elle étudie leurs qualités et leurs vertus, qu'elle détermine leurs propriétés. Que de nombreux établissemens manufacturiers s'élèvent dans cette ville. Ils feront la richesse des propriétaires en ramenant l'aisance et le bonheur dans l'intéressante classe des ouvriers. Alors, mais alors seulement, loin de craindre le sort qui nous menace, nous verrons la prospérité de notre ville s'accroître de jour en jour et prendre une importance plus réelle que celle dont elle s'énorgueillissait autrefois.

ADDITIONS.

Pendant l'impression de cet ouvrage, on a transporté au musée de la ville, les deux inscriptions romaines que nous avons décrites pag. 138, à l'article de l'hôtel-de-ville, et dont la première commence par ces mots : SEX. ACVTIVS VOL. Et la seconde par ceux-ci : C. VERATI C.

Nous avons obtenu après l'impression, des détails qui nous ont paru assez précieux pour mériter une addition aux articles de MM. d'Arbaud (Mison) et de Montmeyan, dont nous avons parlé au chapitre VII.

Bibliothéque de M. d'Arbaud-Mison.

Collection précieuse des livres sur l'art militaire, surtout sur l'art militaire chez les modernes. Tactique, topographie, stratégie, génie, artillerie, histoire militaire ; cette bibliothéque

offre la réunion à peu près complète des meilleurs livres sur les différentes parties du grand art de la guerre. Il serait à désirer que son possesseur, militaire instruit et expérimenté, en publiât le catalogue, à l'exemple du prince de Ligne, en l'accompagnant, comme lui, de jugemens, de remarques et d'observations critiques. — Collection non moins précieuse de cartes géographiques qui embrassent surtout les contrées qui ont été le théâtre de guerres savantes.

Bibliothèque de M. de Montmeyan.

Environ 10,000 vol., riche surtout en livres de théologie, de philosophie, de mathématique, d'art militaire, de littérature ancienne et moderne. Collection de journaux scientifiques et d'ouvrages sur le droit public de la France, et sur la révolution; un manuscrit important de l'abbé de Lignac, intitulé : *Analyse des sensations*, et qui renferme une critique du traité des sensations de Condillac. — Une autre sur la fortification souterraine. — Plus de 500 cartes topographiques, plans de bataille, de siéges de villes de guerre. Plusieurs cartes manuscrites, une, entre autres, présentée à Charles XII au moment où il mit le siége devant Frédérickhall.

FIN.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

LE DÉPARTEMENT.

MM.

ARLATAN-LAURIS (*le Marquis d'*), Président de la Cour royale d'Aix.
ARNAUD, Médecin, à Aix.
AUBIN, Libraire, *id.*
AUDE, Notaire, Adjoint à la Mairie, *id.*
BARBIER (*Laurent*), à Marseille.
BEC (*Polydore de*), Propriétaire, à Aix.
BERNARD, Professeur à l'université, *id.*
BERTRAND-DE-FONSCUBERTE, Propriétaire, *id.*
CRÉMIEU-VIDAL (*A.*), Propriétaire, *id.*
DESFOUGÈRES, Professeur à l'université, *id.*
GABRIEL, ancien Magistrat, *id.*
GABRIEL, Conseiller de Préfecture, à Marseille.
HENRICY (*Antoine*), Avocat, à Aix.
ICARD, Pharmacien, *id.*
LESTANG-PARADE (*le chevalier Alexandre de*), Propriétaire, *id.*
LEYDET, Juge de paix, *id.*
MARION, Conseiller municipal, *id.*
MATHIEU, Adjoint à la Mairie, *id.*
PERROUD, Horloger, *id.*
ROUCHON-GUIGUES, Conseiller en la Cour royale.

ERRATA.

Pag. 74, ligne 18, Ocellus Lutanus, lisez *Lucanus.*
80, ligne 27, ou continuation etc., lisez ou *constitutions*, etc.
Id., ligne 30, Manacès, lisez *Macassès.*
Id..., *idem.*, Chalcondile, lisez *Chalcondyle.*
88. ligne 12, d'Hyork, ~~lisez d'Yorck~~.
Id., ligne 19, mellesimo, lisez *Millesimo.*
100, ligne dernière, *idem* sur le mensonge, lisez *et* sur.
103, ligne 5, et Voltaire, lisez et *Corneille.*
150, ligne 1, tif,. lisez *fit.*
174, ligne 5, MOERDANTI, lisez MODERANTI.
192, ligne 21, Laistesse, lisez *Lairesse.*
197, ligne 30, tableux, lisez *tableaux.*
Id., ligne 37, philosiphie, lisez *philosophie.*

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

NOTICE

SUR LA CULTURE
DU
CHOU - ARBRE
DE LAPONIE,

Introduite dans le Département
des Bouches-du-Rhône;

Lue à la Séance publique de l'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres, d'Aix, du 13 Juin 1829.

PAR M. J.-F. PORTE.

NOTICE
SUR LE CHOU-ARBRE
DE LAPONIE.

La culture du Sainfoin dont notre agriculture attend d'importantes améliorations, a fait de grands progrès dans les provinces méridionales de la France. Mais elle n'y est généralement regardée que comme un moyen propre à fournir d'excellens engrais à la terre qui le produit. Ce n'est cependant là, que la moindre partie de ses résultats. Encore timides dans les bonnes innovations, les propriétaires de la basse-Provence, n'osent entreprendre de retirer du sainfoin, tous les avantages qu'offre son importation. Ils aiment mieux vendre à vil prix, ce fourrage dont la quantité actuelle dépasse déjà la consommation locale, que de l'utiliser, en introduisant dans chaque domaine, et même dans chaque propriété, un nombre de bestiaux proportionné à la quantité de fourrage recueilli. Il serait à désirer pour la prospérité de notre agriculture et de notre commerce, que cette augmentation de produits, cessât d'être méconnue dans les pays où le fourrage n'est pas abondant. Le pauvre cultivateur, celui qui ne possède que quelques arpens de terre, aurait aussi sa part des bienfaits qu'assure cette innovation. Il verrait augmenter son bien-être, sans presque aucun labeur, par

l'introduction seulement de trois, de deux et même d'une brebis, qui lui fournirait du lait, de la laine, des agneaux, des engrais, etc. Ne sont-ce pas là des profits réels qui répétés dans de plus grandes proportions, sur toutes les propriétés, seraient une source de prospérité générale ? Le commerce et l'industrie manufacturière prenant leur essor, rendraient la Provence aussi riche qu'aucune province de France. Cependant on s'obstine à méconnaître ces avantages. *Ils paraissent évidens*, dit-on, *mais c'est un système nouveau qu'on cherche à introduire, et dont il faut conséquemment se méfier. N'abandonnons pas les usages anciens dont la bonté est universellement reconnue, pour admettre des systèmes dont les résultats sont douteux.* Tels sont les raisonnemens vicieux qu'on oppose presque toujours aux découvertes dont une constante expérience atteste l'utilité. C'est ainsi que retenus par une fatale routine, les propriétaires ne savent pas recueillir le principal fruit de la culture du sainfoin.

Nous allons parler du CHOU - ARBRE de Laponie, comme pouvant faciliter considérablement l'heureux résultat dont nous parlons. C'est une nouvelle ressource offerte aux agronomes. La culture de cette plante présente de grands avantages pour l'éducation des troupeaux, par les récoltes mensuelles de feuilles vertes qui produisent un lait aussi exquis qu'abondant.

Le Chou-Arbre est loin de redouter la rigueur

de nos hivers, puisqu'il est originaire de Laponie. L'expérience prouve aussi que les chaleurs de nos étés, ne lui sont point nuisibles, car depuis 1815, il a été importé dans le département du Rhône, et il y réussit parfaitement, dans la pépinière de Lyon (1). Nous ajoutons qu'il prospère également en Provence, depuis deux années qu'il y a été introduit par les soins de la Société de statistique provençale, et les sujets ont acquis beaucoup de force et de grosseur. Nous en avons fait l'essai, et nous n'avançons rien ici qui n'ait été sanctionné par notre propre expérience.

Ce Chou vit dix ou douze ans, et peut s'élever jusqu'à douze pieds. Le Sieur Michel André pépiniériste de cette ville, désira en faire l'épreuve il y a deux ans. Il choisit à cet effet un terrain fort, situé au nord, dans une petite propriété qu'il possède au quartier des *Baumettes*. Ces végétaux prospérèrent en peu de temps; mais l'exiguité du terrain, le força de ne conserver qu'une seule plante, d'une trentaine qu'il avait. Ce Chou a dans ce moment huit pieds de hauteur. Une végétation aussi vigoureuse promet à nos agriculteurs, un succès complet; mais ce qui l'assure, c'est que les Choux-Arbres au nombre de quarante, dont nous avons nous-même fait l'essai, quoique plantés (malgré notre recommandation) à deux pieds de distance seulement, les

(1) Voyez *l'Observateur Provençal. -- Bulletin d'agriculture.*

uns des autres, dans un terrain sec et exposé aux ardeurs du soleil, ont acquis une force surprenante. Ils ont atteint une hauteur moyenne de cinq pieds.

La longue tige du Chou-Arbre pousse de bas en haut, de larges feuilles qui donnent une récolte chaque mois, excepté au temps de la fructification qui commence à la deuxième année. Les récoltes d'hiver fournissent une nourriture verte, bien précieuse, dans cette saison, pour les vaches à lait et les brebis nourrices. Au mois d'avril, la plante produit en abondance, des graines donnant une huile qui, à ce qu'on assure, ne cède pas en qualité à celle de Colza. Nous ne pouvons rien dire de positif à ce sujet, parce que les Choux-Arbres que nous avons plantés, n'atteindront leur deuxième année, qu'au mois de septembre prochain. Après la graine, la plante pousse dans toute sa longueur, des jets ou œilletons qui fournissent à l'homme une bonne nourriture. Nous pouvons assurer que ces jets ont un goût aussi agréable que les Choux ordinaires et qu'ils les surpassent pour la finesse de la feuille.

Le semis du Chou-Arbre de Laponie, se fait depuis le mois de mars, jusqu'à celui de juin, et depuis le mois d'août jusqu'au mois de novembre. Lorsque les feuilles se développent, elles sont ordinairement exposées aux attaques des chenilles et des pucerons. On les préserve de ces insectes en les saupoudrant de cendre et

de chaux, pendant un temps humide, ou en les arrosant légèrement d'urine mêlangée de suie, pendant la sécheresse. On attend alors, pour les donner aux bestiaux, que les pluies les aient suffisamment lavées.

Le sol qui lui est le plus favorable, est une terre profonde et exposée au nord. Il doit être fortement fumé; et l'engrais qui lui convient le mieux, est le fumier de porc. Lorsque le terrain a été convenablement préparé, les plans doivent y être repiqués pendant un temps frais, à un mètre de distance les uns des autres; puis sarclés et cultivés comme les autres choux. Il faut les fumer chaque année, et leur donner une façon, au moins, au printemps. Il faut aussi porter le plus grand soin à séparer les Choux-Arbres, des autres espèces, afin qu'ils n'éprouvent aucune altération.

Nous sommes loin d'engager les propriétaires, à consacrer au végétal dont nous parlons, des terrains productifs en blé. Mais nous leur conseillons d'utiliser, pour la culture de cette plante, les terres exposées au nord, ou privées par leur situation, des rayons du soleil. Ce sont les expositions où le produit des arbres et des plantes, trompe presque toujours l'espoir du cultivateur. Les premières ressentent très-vivement les froids tardifs qui sont mortels aux arbres et aux plantes. Dans les secondes, les fruits sont fades et décolorés, les céréales maigres, et la végétation languissante. Quant

aux frais de culture et d'engrais que nécessite cette plante, on en est amplement dédommagé par le seul produit des graines, qui est triple de celui des plantes grasses. M. Madiot qui l'a cultivée à la pépinière départementale de Lyon, a obtenu une livre d'huile avec les graines de six plantes âgées de six ans. Son utilité pour les hommes, est à apprécier encore; les propriétaires et les fermiers y trouveront une nourriture abondante, salubre et agréable. Mais le plus grand avantage qu'offre le Chou-Arbre de Laponie, et celui qui semble en réclamer plus particulièrement l'introduction dans nos cultures, c'est de fournir un fourrage vert, raffraîchissant et nutritif pour les bestiaux, dans la saison rigoureuse; avantage qui sera sans doute apprécié par ceux des propriétaires qui comprenant les bienfaits qu'on peut obtenir du sainfoin, ont introduit dans leurs domaines, une quantité proportionnée de bestiaux.

On distribuera gratis aux propriétaires qui en demanderont, des graines de Chou-Arbre de Laponie, et la présente notice. Trois dépôts ont été établis à cet effet, dans cette ville, savoir:

Au Secrétariat de l'Académie,

Au Secrétariat de la Mairie,

Et chez M. Porte, grand'rue Boulevards N° 13.

Aix, de l'Imprimerie de Pontier fils aîné - 1829.

